

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:

The Honourable RICHARD NEUFELD

Tuesday, May 16, 2017
Thursday, May 18, 2017

Issue No. 27

First and second meetings:

Bill C-18, An Act to amend the Rouge National
Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act
and the Canada National Parks Act

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P.,
Minister of Environment and Climate Change

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président :

L'honorable RICHARD NEUFELD

Le mardi 16 mai 2017
Le jeudi 18 mai 2017

Fascicule n° 27

Première et deuxième réunions :

Projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc
urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs
Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada

COMPARAÎT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée,
ministre de l'Environnement et du Changement climatique

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY,
THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Paul J. Massicotte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

| | |
|----------------|-------------|
| Black | McCoy |
| Day | Mockler |
| Dean | Patterson |
| Fraser | Seidman |
| Galvez | * Smith |
| Griffin | (or Martin) |
| * Harder, P.C. | Wetston |
| (or Bellemare) | |
| Lang | |
| MacDonald | |

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator MacDonald replaced the Honourable Senator Beyak (*May 18, 2017*).

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator MacDonald (*May 16, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Paul J. Massicotte

et

Les honorables sénateurs :

| | |
|----------------|-------------|
| Black | McCoy |
| Day | Mockler |
| Dean | Patterson |
| Fraser | Seidman |
| Galvez | * Smith |
| Griffin | (ou Martin) |
| * Harder, C.P. | Wetston |
| (ou Bellemare) | |
| Lang | |
| MacDonald | |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur MacDonald a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 18 mai 2017*).

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (*le 16 mai 2017*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, May 4, 2017:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Eggleton, P.C., seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 4 mai 2017 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Eggleton, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017
(49)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:02 p.m., in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Paul J. Massicotte, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Black, Dean, Fraser, Galvez, Griffin, Lang, Massicotte, Mockler, Patterson, Seidman and Wetston (12).

Other senator present: The Honourable Senator Eggleton, P.C. (1).

In attendance: Sam Banks, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 4, 2017, the committee began its study of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act.

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., MP, Minister of the Environment and Climate Change.

WITNESSES:*Parks Canada Agency:*

Daniel Watson, Chief Executive Officer;

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park;

Rachel Grasham, Director, Policy, Legislative and Cabinet Affairs.

The minister made a statement and, together with Mr. Watson, answered questions.

At 5:50 p.m., the committee suspended.

At 5:51 p.m., the committee resumed.

Mr. Watson and Ms. Veinotte answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017
(49)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Paul J. Massicotte (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Black, Dean, Fraser, Galvez, Griffin, Lang, Massicotte, Mockler, Patterson, Seidman et Wetston (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Eggleton, C.P. (1).

Également présente : Sam Banks, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 mai 2017, le comité entreprend son examen du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

COMPARAÎT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

TÉMOINS :*Agence Parcs Canada :*

Daniel Watson, chef de la direction;

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge;

Rachel Grasham, directrice des politiques, affaires législatives et du cabinet.

La ministre fait une déclaration puis, avec M. Watson, répond aux questions.

À 17 h 50, la séance est suspendue.

À 17 h 51, la séance reprend.

M. Watson et Mme Veinotte répondent aux questions.

À 18 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 18, 2017
(50)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black, Dean, Fraser, Griffin, MacDonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson and Wetston (10).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 4, 2017, the committee continued its study of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act and the Canada National Parks Act.

WITNESSES:

Canadian Parks and Wilderness Society:

Janet Sumner, Executive Director, Wildlands League.

Whittamore's Farm:

Mike Whittamore, Owner (by video conference).

Friends of the Rouge Watershed:

Jim Robb, General Manager (by video conference).

Parks Canada Agency:

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park.

Ms. Sumner made a statement and, together with Ms. Veinotte, answered questions.

At 8:52 a.m., the committee suspended.

At 9:02 a.m., the committee resumed.

Mr. Whittamore made a statement and answered questions.

Mr. Robb made a statement and, together with Mr. Whittamore, answered questions.

At 9:55 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 18 mai 2017
(50)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black, Dean, Fraser, Griffin, MacDonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson et Wetston (10).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 mai 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

TÉMOINS :

Société pour la nature et les parcs du Canada :

Janet Sumner, directrice générale, Wildlands League.

Whittamore's Farm :

Mike Whittamore, propriétaire (par vidéoconférence).

Friends of the Rouge Watershed :

Jim Robb, directeur général (par vidéoconférence).

Agence Parcs Canada :

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge.

Mme Sumner fait une déclaration et, avec Mme Veinotte, répond aux questions.

À 8 h 52, la séance est suspendue.

À 9 h 2, la séance reprend.

M. Whittamore fait une déclaration et répond aux questions.

M. Robb fait une déclaration puis, avec M. Whittamore, répond aux questions.

À 9 h 55, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, met this day at 5:02 p.m., to study Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act, and the Canada National Parks Act.

Senator Paul J. Massicotte (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Paul Massicotte. I represent the province of Quebec in the Senate, and I am the deputy chair of this committee.

I would like to welcome the members of the public here in the room, as well as those watching us on television. For those watching, I remind you that committee hearings are open to the public and they can also be seen by webcast at www.senate.ca. You will also find other information on the schedule of meetings under the heading "Senate Committees".

I now invite senators to introduce themselves, starting with my colleague to my right.

[*English*]

Senator Beyak: Lynn Beyak, Ontario.

Senator Fraser: Joan Fraser, Quebec.

Senator Black: Douglas Black, Alberta.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Eggleton: Art Eggleton, Toronto, and the sponsor of the Bill C-18 in the Senate.

Senator Lang: Daniel Lang, Yukon.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

[*Translation*]

The Deputy Chair: I would also like to introduce our clerk, Maxime Fortin, and our analyst from the Library of Parliament, Sam Banks.

Honourable senators, last May 4, the Senate entrusted us with the study of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act. For today's first meeting on the study of Bill C-18, it is our pleasure to welcome the Honourable Catherine McKenna, Minister of Environment and Climate Change.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada, se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Paul J. Massicotte (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Paul Massicotte. Je représente la province de Québec au Sénat, et je suis vice-président de ce comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux membres du public qui sont ici dans la salle, ainsi qu'à ceux qui nous regardent à la télévision. Pour ceux qui nous regardent, je vous rappelle que les audiences du comité sont ouvertes au public et qu'on peut aussi les visionner en webdiffusion sur le site sencanada.ca. Vous trouverez aussi d'autres renseignements sur l'horaire des réunions sous la rubrique « Comités du Sénat ».

J'invite maintenant les sénateurs à se présenter, en commençant par ma collègue à ma droite.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, Ontario.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, Québec.

Le sénateur Black : Douglas Black, Alberta.

Le sénateur Dean : Tony Dean, Ontario.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, je viens de Toronto et je suis le parrain du projet de loi C-18 au Sénat.

Le sénateur Lang : Daniel Lang, Yukon.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

[*Français*]

Le vice-président : J'aimerais aussi vous présenter notre greffière, Maxime Fortin, et notre analyste de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks.

Honorables sénateurs, le 4 mai dernier, le Sénat nous a confié l'examen du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Aujourd'hui, pour cette première réunion dans le cadre de notre étude du projet de loi C-18, nous avons le plaisir d'accueillir l'honorable Catherine

Madam Minister, you are accompanied today by three officials from the Parks Canada Agency. They are Daniel Watson, Chief Executive Officer, Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park, and Rachel Grasham, Director of Policy, Legislative and Cabinet Affairs. Thank you for agreeing to appear before us today. I invite you first of all to make your opening statement, after which we will move to questions and answers. I must point out that the minister has to leave us at 5:45 p.m., so let us make sure that we use the time we have effectively, by asking short questions and giving short answers.

The floor is yours, Madam Minister.

Hon. Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change: Thank you, honourable senators. I am very pleased to be here, on what I see as a wonderful occasion.

[English]

I'm proud to join you today as part of your committee deliberations to present Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act.

I would like to thank Senator Eggleton for his assistance on this file. Also, I have beside me Daniel Watson, the head of Parks Canada, and Pam Veinotte, who has worked extraordinarily hard on this file to get us to this great place we are at today.

[Translation]

I am proud to join you today as part of your committee deliberations to present Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act.

[English]

Bill C-18 proposes a series of amendments to three existing laws. I believe each set of amendments is in the interest of all Canadians.

The first set of changes relates to Rouge National Urban Park, located in the Greater Toronto Area. It is the first park of its kind in Canada. Essentially, the amendments would support Parks Canada's efforts to realize the full potential of the Rouge.

McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Madame la ministre, vous êtes accompagnée aujourd'hui de trois représentants de l'Agence Parcs Canada : Daniel Watson, chef de la direction, Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge, et Rachel Grasham, directrice des politiques, affaires législatives et du cabinet. Je vous remercie d'avoir accepté de comparaître devant nous aujourd'hui. Je vous invite tout d'abord à faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions et réponses. Je souligne que madame la ministre doit nous quitter à 17 h 45, alors nous allons nous assurer d'utiliser le temps dont nous disposons de façon efficace en posant de courtes questions et en donnant de courtes réponses.

À vous la parole, madame la ministre.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique : Merci, honorables sénateurs. Je suis très heureuse d'être ici, et je crois que c'est une très belle occasion.

[Traduction]

Je suis fière de me joindre à vous aujourd'hui dans le cadre des délibérations de votre comité pour présenter le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Je tiens à remercier le sénateur Eggleton de son aide dans ce dossier. Je mentionne également que je suis accompagnée de Daniel Watson, chef de la direction de Parcs Canada, et de Pam Veinotte, qui a travaillé d'arrache-pied dans ce dossier pour nous mener à cet aboutissement fantastique aujourd'hui.

[Français]

Je suis fière de me joindre à vous aujourd'hui dans le cadre des délibérations de votre comité pour vous présenter le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

[Traduction]

Le projet de loi C-18 propose d'apporter une série de modifications à trois lois existantes. Je crois que chaque ensemble de modifications est dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

Le premier ensemble de modifications se rapporte au parc urbain national de la Rouge, situé dans la région du Grand Toronto. C'est le tout premier parc du genre au pays. Les modifications soutiendraient essentiellement les efforts investis par Parcs Canada pour exploiter pleinement les possibilités de la Rouge.

Rouge National Urban Park is unique for many reasons. The plants and animals living there are remarkably diverse and include many species at risk. The lands that make up this special place have witnessed thousands of years of human history. Indigenous peoples travelled, settled and thrived along the Rouge River for millennia, and today archaeologists consider some indigenous village sites in the park among the oldest in Canada.

I had the opportunity to see a presentation of artefacts from the Huron-Wendat settlement in the area of the Rouge.

[*Translation*]

Agriculture continues to thrive in Rouge National Urban Park; in fact, large tracts of class 1 farmland — the rarest, richest, and most fertile in the country — can be found there. Some of this land has been farmed continuously for centuries.

[*English*]

Perhaps the most fascinating aspect of Rouge National Urban Park, however — and the reason that all Canadians have a stake in its success — has to do with its location in our largest city. Establishing a national urban park within a city provides an opportunity to share and showcase the marvels of Canada with thousands of urban dwellers and newcomers to this country.

In recent decades, most newcomers to Canada have settled in our largest cities. Sadly, many are not familiar with Canada's natural and cultural heritage. Rouge National Urban Park, however, is accessible by public transit to thousands of newcomers. In fact, it is within an hour by public transit of 7 million Canadians. This fact and the park's incredible heritage and stories hint at the vast potential of the Rouge.

To get the full sense of this potential, consider a key factor that drives people to visit national parks. Research demonstrates that once a person visits one of our national parks, he or she is much more likely to visit other national parks.

Rouge National Urban Park is a gateway to Canada's other national parks. Throughout the year, it offers the very popular Parks Canada Learn to Camp program, introducing families to the very Canadian activity of camping. Visitors are exposed to and engage with this country's compelling natural, cultural and agricultural heritage in an urban setting close to their homes. Canadians can only benefit as a result.

Le parc urbain national de la Rouge est unique pour de nombreuses raisons : la flore et la faune qu'il abrite sont remarquablement diversifiées et elles comprennent plusieurs espèces menacées. Les terres qui forment cet endroit unique témoignent de l'histoire humaine depuis des milliers d'années. Les peuples autochtones parcourent les berges de la Rouge depuis des millénaires, s'y sont établis et y ont prospéré. Aujourd'hui, les archéologues sont d'avis que certains sites de villages autochtones situés dans le parc sont parmi les plus anciens du Canada.

J'ai eu l'occasion d'assister à une présentation d'artefacts du peuplement huron-wendat de la région de la Rouge.

[*Français*]

L'agriculture continue de prospérer dans le parc urbain national de la Rouge. En fait, de grandes étendues de terres agricoles de catégorie 1 — les plus rares, les plus riches et les plus fertiles au pays — sont situées à cet endroit. Certains champs situés dans le parc sont exploités continuellement depuis des siècles.

[*Traduction*]

Cela dit, l'aspect qui est peut-être le plus fascinant du parc urbain national de la Rouge — et la raison pour laquelle tous les Canadiens et Canadiennes ont tout à y gagner — c'est qu'il est situé dans notre plus grande ville. L'aménagement d'un parc national à l'intérieur d'une ville est une occasion de faire connaître les merveilles du Canada à des milliers de citoyens et de nouveaux arrivants dans ce pays et de les mettre en valeur.

Ces dernières décennies, les nouveaux arrivants au Canada se sont principalement établis dans nos plus grandes villes. Malheureusement, beaucoup ne sont pas familiers avec le patrimoine naturel et culturel du Canada. Le transport en commun rend toutefois le parc urbain national de la Rouge accessible à des milliers de nouveaux arrivants. En fait, 7 millions de Canadiens peuvent y accéder grâce au transport en commun en moins d'une heure. Ce fait, ainsi que le patrimoine et l'histoire incroyables du parc, laissent présager de vastes possibilités pour le parc de la Rouge.

Afin de saisir pleinement ce potentiel, il faut prendre en considération un facteur clé qui incite les gens à visiter les parcs nationaux. Des recherches montrent qu'après avoir visité l'un de nos parcs nationaux, une personne est beaucoup plus portée à en visiter d'autres.

Le parc urbain national de la Rouge est une passerelle vers les autres parcs nationaux du Canada. On y offre, au cours de l'année, le très populaire programme d'Initiation au camping de Parcs Canada qui permet aux gens de se familiariser avec le camping, une activité très canadienne. Les visiteurs sont exposés au patrimoine naturel, culturel et agricole fascinant de ce pays, dans un environnement urbain près de chez eux, et en font l'expérience. La population canadienne ne peut donc qu'en bénéficier.

I'll just say that personally, last year was my first visit to Rouge National Urban Park, even though I grew up in Hamilton. I was so surprised to see, in a place I thought was a very dense urban area, you have a park and beautiful parklands where you can canoe, hike and learn to camp. I think it's an exciting opportunity.

Parks Canada also collaborates with the Institute for Canadian Citizenship in a special program. Under the program, new Canadian citizens and their families receive a pass guaranteeing free admission for a year to more than 1,000 sites across the country, including national parks, national historic sites and national marine conservation areas managed by Parks Canada. In fact, we're doing citizenship ceremonies in parks and historic sites.

This year, as I hope you all know, to celebrate the one hundred and fiftieth anniversary of Confederation, the Government of Canada is pleased to offer free admission for all visitors to all sites operated by Parks Canada.

Rouge National Urban Park is an ideal place to be introduced to Canada's natural, cultural and agricultural heritage. Bill C-18 places ecological integrity as a first priority when managing the park. This was a condition to the Province of Ontario moving forward on the transfer of provincial lands to the park.

Ecological integrity involves maintaining native components such as wildlife, plants, waters and ecological processes. Parks Canada prioritizes ecological integrity in its management of national parks, and Bill C-18 will allow Parks Canada to follow the same approach in its management of Rouge National Urban Park.

[Translation]

I expect that you all, like the vast majority of Canadians, take great pride in our heritage. We appreciate that Canada is blessed with an abundance of natural beauty and a rich history. We love to connect with this heritage because it inspires us and reinvigorates us; it speaks to who we are as Canadians and to what we believe in. This is why we enact laws to protect the places we hold dear, and why we authorize Parks Canada to manage our national parks, national historic sites and national marine conservation areas.

[English]

More than a century ago, Canada established the world's first national parks service. Today, Parks Canada manages one of the finest and most extensive systems of protected natural and cultural areas on the planet. These include 46 national parks, 171 national historic sites, four national marine conservation areas and one national urban park. Parks Canada regularly earns international accolades for its conservation projects, educational

Personnellement, je peux vous dire que j'ai visité le parc urbain national de la Rouge pour la première fois l'année dernière, même si j'ai grandi à Hamilton. J'ai été renversée de voir, qu'à un endroit que je considérais comme une région urbaine très dense, il y a un parc et des paysages magnifiques où l'on peut faire du canot, de la randonnée et apprendre à camper. C'est un véritable joyau.

J'ajoute que Parcs Canada collabore à un programme spécial avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne. Dans le cadre du programme, les nouveaux citoyens canadiens et leurs familles reçoivent un laissez-passer qui leur garantit une entrée gratuite, pendant un an, à plus de 1 000 lieux répartis aux quatre coins du pays, dont les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada.

Cette année, afin de célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération, comme vous le savez tous, je l'espère, le gouvernement du Canada est ravi d'offrir à tous les visiteurs l'entrée gratuite à tous les sites gérés par Parcs Canada.

Le parc urbain national de la Rouge est un endroit idéal pour découvrir le patrimoine naturel, culturel et agricole du Canada. Le projet de loi C-18 fait de l'intégrité écologique une priorité dans la gestion du parc. C'était une condition posée par la province de l'Ontario pour accepter de céder des terres provinciales au parc.

L'intégrité écologique consiste à préserver des éléments indigènes, comme la faune, la flore, l'eau et les processus écologiques. Parcs Canada donne la priorité à l'intégrité écologique dans sa gestion des parcs nationaux. De plus, le projet de loi C-18 permettra à Parcs Canada de suivre la même approche dans sa gestion du parc urbain national de la Rouge.

[Français]

Je crois que vous tous, comme la grande majorité des Canadiens et Canadiennes, êtes très fiers de notre patrimoine. Nous reconnaissons que le Canada a la chance de jouir d'une abondance de splendeurs naturelles et d'avoir une histoire riche. Nous aimons tisser des liens avec ce patrimoine, parce qu'il nous inspire et nous stimule. Il est le reflet de notre identité canadienne et de nos convictions. C'est la raison pour laquelle nous édictons des lois dans le but de protéger les endroits qui nous sont chers et d'autoriser Parcs Canada à gérer nos parcs nationaux, nos lieux historiques nationaux et nos aires marines nationales de conservation.

[Traduction]

Il y a plus d'un siècle, le Canada mettait sur pied le premier service de parcs nationaux au monde. Aujourd'hui, Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde. Il compte 46 parcs nationaux, 171 lieux historiques nationaux, quatre aires marines nationales de conservation et un parc urbain national. Parcs Canada reçoit fréquemment des éloges sur la scène

programming and top-quality visitor experiences. Bill C-18 will support Parks Canada's efforts to deliver both conservation and accessibility, tasks the agency performs extraordinarily well.

Bill C-18 is the culmination of extensive consultations and represents considerable collaboration between the federal and provincial governments and the many stakeholders with their own perspectives and a strong commitment to making Rouge National Urban Park a success. I hope I will have a chance to talk to you about the number of meetings I have had with farmers, environmentalists and indigenous leaders, and I think we have come to a very careful, smart and practical solution to move forward.

The two other sets of amendments proposed in Bill C-18 also stand to benefit Canadians. One set would change the boundary of Wood Buffalo National Park, located in northern Alberta. The change would support the establishment of the Garden River Indian reserve. In the process, it would honour a commitment made by the Government of Canada to the Little Red River Cree Nation. It would also support the national effort under way to achieve reconciliation with indigenous peoples.

[Translation]

All Canadians and all public agencies have roles to play in achieving this goal. It is worth noting that Parks Canada regularly works with more than 300 indigenous communities across Canada to conserve, restore and present components of our natural and cultural heritage. Last year, the agency established a reconciliation framework to further strengthen its partnerships with indigenous groups. More recently, Parks Canada introduced a funding program that supports the development of opportunities in indigenous tourism.

[English]

The third and final set of amendments in Bill C-18 involves the Parks Canada Agency Act. The amendments would modernize the rules that govern the New Parks and Historic Sites Account. The account funds the purchase of land or real property to establish, enlarge or designate a protected heritage area, such as a national park, a national historic site or national marine conservation area.

As it stands today, funds from the account can be used only for areas that are not fully operational. This restriction hinders the ability of Parks Canada to realize the full potential of several national parks, such as Bruce Peninsula in Ontario and Grasslands in Saskatchewan.

internationale pour ses projets de conservation, ses programmes éducatifs et les expériences de qualité supérieure qu'il propose aux visiteurs. Le projet de loi C-18 soutiendra les efforts déployés de Parcs Canada pour offrir l'accessibilité et la conservation : des tâches dont l'agence s'acquitte fort bien.

Le projet de loi C-18 est l'aboutissement d'importantes consultations et représente une collaboration considérable entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et de nombreux intervenants, chacun ayant sa propre vision et s'engageant à faire du parc urbain national de la Rouge une réussite. J'espère avoir la chance de vous parler de toutes les rencontres auxquelles j'ai participé avec des agriculteurs, des écologistes et des dirigeants autochtones. Je pense que nous avons réussi à convenir d'une solution prudente, intelligente et pratique pour la suite des choses.

Les deux autres séries de modifications proposées dans le projet de loi C-18 profiteront aussi aux Canadiens et Canadiennes. La première modifiera les limites du parc national Wood Buffalo, qui est situé dans le Nord de l'Alberta. Ce changement favorisera l'établissement de la réserve indienne Garden River. Ce changement permettra de respecter un engagement que le gouvernement du Canada a pris envers la nation des Cris de Little Red River. Il contribuera également à l'effort national de réconciliation avec les peuples autochtones.

[Français]

L'ensemble la population canadienne et tous les organismes publics ont un rôle à jouer pour atteindre cet objectif. Il vaut la peine de mentionner que Parcs Canada collabore régulièrement avec plus de 300 communautés autochtones d'un bout à l'autre du pays pour conserver, rétablir et mettre en valeur des éléments de notre patrimoine naturel et culturel. L'année dernière, l'agence a mis sur pied un cadre de réconciliation afin de solidifier ses partenariats avec les groupes autochtones. Plus récemment, Parcs Canada a lancé un programme de financement qui favorise la création de possibilités dans le domaine du tourisme autochtone.

[Traduction]

Le troisième et dernier ensemble de modifications proposé dans le projet de loi C-18 concerne la Loi sur l'Agence Parcs Canada. Ces modifications moderniseront les règles qui régissent le compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Ce compte finance l'acquisition de terrains et de biens immobiliers afin d'établir, d'agrandir ou de désigner une aire patrimoniale protégée comme un parc national, un lieu historique national ou une aire marine nationale de conservation.

Selon la forme actuelle du compte, les fonds peuvent seulement être utilisés pour les aires qui ne sont pas entièrement fonctionnelles. Cette restriction empêche Parcs Canada d'exploiter pleinement les possibilités de plusieurs parcs nationaux, comme le parc national de la péninsule-Bruce, en Ontario, et le parc national des Prairies, en Saskatchewan.

The proposed amendments would provide Parks Canada with the flexibility it needs to move quickly and acquire lands and heritage assets. The proposed amendments would also enable individual Canadians to contribute to the completion or expansion of heritage areas that are already operational.

[*Translation*]

As our nation continues to grow, our network of protected areas must grow with it. It is equally important that our treasured places serve as gateways to nature, cultural heritage, adventure and discovery. They must inspire us and share our stories, including the stories of indigenous peoples.

[*English*]

The legislation now before you aims to support these worthy goals and is clearly in the interest of all Canadians. Bill C-18 would enable Parks Canada and Canadians to make the most of Rouge National Urban Park. It would strengthen Canada's ability to expand and protect our natural, cultural and agricultural heritage, and it would further the process of reconciliation with indigenous peoples.

In closing, I would like to thank all the interested parties for coming together to find common ground. I'm pleased we were able to amend the act to include ecological integrity. A park, after all, is a place where the management priority should be managing for nature. Again, we will do this in a way that works closely with indigenous peoples who have used and protected these lands for thousands of years and who continue to have a very important role to play in sharing their stories and ensuring the protection of these places for future generations.

Finally, ecological integrity was also important for the province as a precondition to transferring what are arguably some of the most ecologically valuable lands in Ontario. And I also want to thank the farmers and the environmentalists who were able to see beyond their individual interests and understand that we are already working collectively on improving ecological integrity in the park through our more than 30 stewardship projects, and that maintaining and restoring ecological integrity is in all our interests. It also is in all our interests that we have working farms in the park, and that we can show to Canadians how food is made, because many have no idea.

[*Translation*]

It is now time to move forward and deliver, for nature and for all Canadians. I ask everyone in this committee to endorse Bill C-18 without amendment.

Les modifications proposées donneraient à Parcs Canada la souplesse nécessaire pour intervenir rapidement et acquérir des terres ainsi que des biens patrimoniaux. Les modifications proposées permettraient aux Canadiens et Canadiennes de contribuer, à titre individuel, à l'achèvement ou à l'agrandissement d'aires patrimoniales déjà fonctionnelles.

[*Français*]

Tout comme notre pays continue de grandir, notre réseau d'aires protégées doit aussi continuer de s'élargir. Il est aussi important que les lieux que nous chérissons servent de porte d'entrée vers la nature, le patrimoine culturel, l'aventure et la découverte. Ils doivent nous inspirer et permettre la transmission de nos histoires, y compris celles des peuples autochtones.

[*Traduction*]

Le texte de loi dont vous êtes saisis vise à appuyer ces objectifs louables; il vise manifestement l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes. Le projet de loi C-18 permettrait à Parcs Canada et à la population canadienne de mettre pleinement en valeur le parc urbain national de la Rouge. Il renforcerait la capacité du Canada à enrichir et à protéger notre patrimoine naturel, culturel et agricole. Il ferait avancer également le processus de réconciliation avec les peuples autochtones.

Pour conclure, j'aimerais remercier toutes les parties concernées d'avoir travaillé ensemble à trouver des bases communes. Je me réjouis que nous soyons capables de modifier la loi pour y inclure l'intégrité écologique. Après tout, un parc est un endroit où la priorité en matière de gestion devrait être de protéger la nature. Je réitère que cette initiative se réalisera en collaboration étroite avec les peuples autochtones qui ont utilisé et protégé ces terres pendant des milliers d'années et qui conservent un rôle très important pour faire connaître leurs histoires et assurer la protection de cet endroit remarquable au bénéfice des générations futures.

Finalement, l'intégrité écologique constituait une condition préalable importante de la province à la cession de terres vraisemblablement parmi les plus précieuses sur le plan écologique en Ontario. Je tiens à remercier les agriculteurs et les écologistes qui ont démontré une vision plus large que leurs propres intérêts et qui comprennent que nous travaillons déjà collectivement à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc grâce à plus de 30 projets d'intendance et que le maintien et la restauration de l'intégrité écologique sont dans notre intérêt à tous. Il est également dans notre intérêt à tous qu'il y ait des fermes exploitées dans le parc, pour montrer aux Canadiens et aux Canadiennes d'où viennent les aliments, parce que beaucoup n'en ont aucune idée.

[*Français*]

Il est maintenant temps d'aller de l'avant pour la nature et pour tous les Canadiens et Canadiennes. Je demande à tous les membres du comité d'appuyer le projet de loi C-18 sans amendements.

[English]

It is now time to move forward and deliver for nature and for all Canadians. I ask everyone on this committee to endorse Bill C-18 without amendment. I also ask that all of you join me on Sunday, June 18, which is also Father's Day, and come paddle the Rouge with me.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you, Madam Minister.

At the risk of repeating myself, the minister has to leave us at 5:45 p.m. Let us make sure that the questions we ask her are short, so that all senators can participate.

[English]

Senator Eggleton: I will put one question to the minister, and I will have questions later for the officials who I trust will stay beyond that time.

Minister, thank you for being here, and thank you for bringing about Bill C-18. I also thank the previous government for the work it did in helping to create the national urban park. One of the issues at that time, that this is helping to clear up, is the question of ecological integrity, which was a cornerstone of the provincial government's desire.

That, together with the Wood Buffalo amendment for the reserve and the agency act amendment, make this a happy bill.

I would like to ask you, minister, about a letter exchange I had with Mr. Chiarelli, the Minister of Infrastructure for the Province of Ontario. He said, in part, in that letter:

We are appreciative of the work the federal government has done to address Ontario's concerns related to environmental management protection of existing farming activities in the park.

You also addressed that question of the farming activities.

Tell me how the discussions have been going with the province, assuming that they're totally on side with Bill C-18, and will, in fact, now add their properties to make the park bigger and better.

Ms. McKenna: Thank you very much, Senator Eggleton, and thanks for working with us on this.

When I inherited this file, I saw a huge opportunity. The previous government had worked very hard and were able to create Rouge National Urban Park. The provincial government had made a condition of transferring lands that will double the size of the park. The precondition was ensuring ecological integrity, and the challenge, I believe, was a lack of trust

[Traduction]

Il est maintenant temps d'aller de l'avant et de prendre des mesures concrètes pour la nature et pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Je demande à tous les membres du comité d'appuyer le projet de loi C-18 sans amendement. Je vous demande également à tous de vous joindre à moi le dimanche 18 juin, le jour de la fête des Pères, pour venir pagayer le long de la Rouge avec moi.

[Français]

Le vice-président : Merci, madame la ministre.

Au risque de me répéter, madame la ministre doit nous quitter à 17 h 45. Assurons-nous de lui poser des questions courtes, ce qui permettra à tous les sénateurs de participer.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : J'aimerais d'abord poser une question à la ministre, après quoi j'en aurai d'autres à poser aux fonctionnaires, qui resteront sûrement plus longtemps avec nous.

Madame la ministre, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui et de nous présenter le projet de loi C-18. Je remercie également l'ancien gouvernement de tout le travail qu'il a abattu pour permettre la création de ce parc urbain national. L'un des obstacles à l'époque, que ce projet de loi contribue à lever, était la question de l'intégrité écologique, à laquelle tenait mordicus le gouvernement provincial.

Cet ajout, ainsi que la modification portant création de la réserve de Wood Buffalo et celle modifiant la loi sur l'agence, en font un projet de loi à la satisfaction de tous.

J'aimerais aussi vous interroger, madame la ministre, sur une correspondance que j'ai eue avec M. Chiarelli, ministre de l'Infrastructure de l'Ontario. Il me disait ce qui suit dans sa lettre :

Nous apprécions les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour répondre aux préoccupations de l'Ontario concernant la gestion environnementale et la protection des activités agricoles préexistantes dans le parc.

Vous avez mentionné les activités agricoles.

Parlez-moi de la façon dont se sont déroulées les discussions avec les représentants de la province, à supposer qu'ils soient totalement d'accord avec le projet de loi C-18 et qu'ils cèdent leurs terres au gouvernement fédéral pour l'agrandissement et l'amélioration du parc.

Mme McKenna : Merci beaucoup, sénateur Eggleton, et merci de travailler de pair avec nous dans ce dossier.

Quand j'en ai hérité, j'y ai vu une occasion en or. L'ancien gouvernement a travaillé très fort et a réussi à créer le parc urbain national de la Rouge. Le gouvernement provincial avait posé une condition pour nous céder ces terres, qui permettront de doubler la superficie du parc. Cette condition était d'en assurer l'intégrité écologique, et je crois que la difficulté tenait à la méfiance qui

between the farmers and the environmentalists. When I sat down with them, and I'm just a practical person, so I said, "I think we're not really that far apart."

Ecological integrity is a first priority when it comes to the national parks. That's absolutely consistent and was the precondition of the Ontario government. At the same time, this is a national urban park, so it requires that you recognize that there are also farmers who have working farms in the park, which is a very good thing. As I said, it's an opportunity to showcase what farmers are doing and how food is produced. There are also indigenous communities who have been in the park for millennia.

Through the discussions, recognizing ecological integrity but also making a commitment to farmers who had been living on year-to-year leases — so imagine borrowing money with a lease that is only a year long — was a real challenge. We were able to come to an agreement that we could protect ecological integrity and still have working farms in the park, and that would result in the transfer of lands and would also mean that we were able to provide 30-year leases. Minister Duguid, the minister responsible, and I have met and had conversations. He is comfortable with where we're at, with the amendments proposed.

It's important to understand that this is a fine balance. If amendments are sought, I think it will be very difficult to find this balance that we have between the farmers who are concerned about their ability to continue to farm, and the environmentalists who want to ensure that we're consistent with the recognition of ecological integrity as a priority, and also with the indigenous peoples who we want to ensure that in the spirit of reconciliation we recognize the history and culture. I think we're in a good place and the Ontario government is very supportive.

Senator Patterson: I would like to ask more about this ecological integrity concept, minister. This committee considered the bill previously, and your predecessor attended and said ecological integrity won't work in an urban setting. Maybe I can quickly quote remarks that I'm sure were prepared by officials who are maybe still there:

The ecosystems have integrity when their native components remain intact, but because ecosystems are constantly changing, conservation strategies that have ecological integrity as their goal must also allow processes that reflect the ecosystem's natural conditions. That means such ecological processes as wildfires, flooding, and pest outbreaks would need to be allowed to run their natural course, which is not desirable and realistic in an urban setting. The park includes major highways, rail lines, hydro corridors, as well as farmland, and seven million people live

marquait les relations entre les agriculteurs et les écologistes. Quand je me suis assise avec eux, avec mon esprit pragmatique, je leur ai dit : « Je crois que nos positions ne sont en fait pas très éloignées l'une de l'autre. »

L'intégrité écologique est une priorité des parcs nationaux. Cela correspond tout à fait à nos valeurs, et c'était la condition préalable posée par le gouvernement de l'Ontario. En même temps, comme il s'agit d'un parc urbain national, il faut reconnaître qu'il y a aussi des agriculteurs qui y sont établis et qui exploitent des fermes dans le parc, ce qui est une très bonne chose. Comme je l'ai dit, c'est l'occasion de montrer le travail des agriculteurs et comment on produit les aliments. Il y a aussi des groupes autochtones présents dans le parc depuis des milliers d'années.

Il fallait donc reconnaître l'importance de l'intégrité écologique dans nos discussions, tout en nous engageant envers les agriculteurs qui devaient depuis longtemps se débrouiller avec des baux annuels — imaginez un instant d'essayer d'emprunter de l'argent lorsque vous n'avez qu'un bail d'un an. Nous sommes donc parvenus à une entente afin de protéger l'intégrité écologique du parc tout en permettant aux agriculteurs d'y exploiter leurs fermes; ainsi les terres nous seront cédées, et nous signerons des baux de 30 ans. J'ai eu des conversations avec le ministre Duguid, qui est le ministre responsable de ce dossier. Nous nous sommes rencontrés. Il accueille favorablement cette proposition, avec les modifications proposées.

Il faut toutefois comprendre qu'il y a là un équilibre délicat. Si des amendements sont proposés au projet de loi, je pense qu'il sera très difficile de conserver l'équilibre trouvé entre les craintes des agriculteurs, quant au maintien de leurs activités agricoles; les revendications des écologistes, qui souhaitent que l'intégrité écologique demeure une priorité; et les peuples autochtones, qui tiennent à ce que nous reconnaissions leurs histoires et leurs cultures dans un esprit de réconciliation. Je pense que nous avons trouvé un juste équilibre, et que le gouvernement de l'Ontario nous accorde tout son appui.

Le sénateur Patterson : J'aimerais vous interroger un peu plus sur le concept de l'intégrité écologique, madame la ministre. Ce comité a déjà étudié ce projet de loi, et votre prédécesseure avait dit au comité que le concept de l'intégrité écologique ne s'appliquait pas à l'environnement urbain. Je peux peut-être vous citer rapidement son témoignage, qui avait sans doute été préparé par des fonctionnaires toujours au service du ministère :

Les écosystèmes maintiennent leur intégrité lorsque leurs composantes originales demeurent intactes mais, comme les écosystèmes sont en constante évolution, les stratégies de conservation visant l'intégrité écologique doivent également permettre les processus reflétant les conditions naturelles de l'écosystème. Il faudrait donc ainsi permettre le déroulement naturel de processus écologiques comme les feux de forêt, les inondations et les infestations de ravageurs, ce qui n'est ni souhaitable ni réaliste dans un environnement urbain. La zone du parc est fragmentée par la présence d'autoroutes, de

on the Rouge's doorstep.

Applying in the legislation the concept of ecological integrity as we do in national parks would make it impossible to permit the type of sustainable farming that has been taking place in the Rouge for centuries.

How did you work out those challenges?

Ms. McKenna: It's absolutely consistent that you can maintain the standard of ecological integrity. Our parks are very different across the country. Clearly this is our first national urban park, which I think is extraordinarily exciting, but we will follow the similar process that we have done in other traditional national parks where the focus is on protection of natural resources and natural processes.

At the same time, we have farmers who are there. I sat with them and talked to them about this, and they are comfortable with the focus on ecological integrity because they feel they are doing sustainable farming. Through the management plan, we will have an opportunity to get into more of the details.

I have great faith in my parks folks here. The former head of Parks Canada, I appreciate his comments, but we worked very hard to come to a common understanding with the environmentalists and farmers.

To be honest, I think the discussion that was had before unfortunately came down to a lack of trust. Farmers thought they would not be able to farm. Environmentalists thought that farming practices would be inconsistent. I think there is a path forward and that we have found the fine balance.

In terms of the details, in the interests of time we could have Daniel speak or he could speak later.

The Deputy Chair: I think the officials will be staying with us.

Ms. McKenna: Yes, he's staying later and so can go into more detail then.

Senator Black: Minister, congratulations to you and your colleagues for this tremendous piece of work. To the points that have just been raised, it's obvious that this was a complicated transaction to navigate, and you have navigated it and I think Canadians will benefit.

I don't have a question but rather two quick points.

As a senator from Alberta, I'm pleased about the Wood Buffalo extension. That's the right thing for a lot of reasons. We don't need to get into it, but I think it's the right thing and I appreciate that very much.

chemins de fer, de lignes de transport d'électricité ainsi que de terres agricoles, et 7 millions de personnes vivent à proximité de la Rouge.

Si l'on appliquait dans ce projet de loi le concept d'intégrité écologique de la même manière que nous le faisons avec nos parcs nationaux, il deviendrait impossible de maintenir le type d'agriculture durable qui a cours dans la région depuis des siècles.

Comment avez-vous réussi à surmonter ces difficultés?

Mme McKenna : Il est tout à fait cohérent de préserver la norme de l'intégrité écologique. Nos parcs sont très différents les uns des autres au Canada. Bien sûr, celui-ci est notre premier parc urbain national, ce qui est très emballant, mais nous suivrons un processus similaire à celui qui a donné naissance aux parcs nationaux tels qu'on les connaît, en mettant l'accent sur les ressources et les processus naturels.

En même temps, il y a des agriculteurs qui y sont établis. J'en ai parlé avec eux, et ils conviennent de la pertinence de mettre l'accent sur l'intégrité écologique, parce qu'ils estiment faire de l'agriculture durable. Le futur plan de gestion nous permettra d'en préciser les détails.

J'ai une grande confiance en mes responsables de parcs. Je comprends les observations de l'ancienne dirigeante de Parcs Canada, mais nous avons déployé beaucoup d'efforts pour arriver à nous entendre avec les écologistes et les agriculteurs.

En toute honnêteté, je crois que les discussions précédentes ont malheureusement avorté à cause de la méfiance de chacun. Les agriculteurs pensaient qu'ils ne pourraient pas continuer d'exploiter leurs fermes. Les écologistes croyaient que les pratiques agricoles ne seraient pas conformes à leurs valeurs. Je crois qu'il existe une solution à long terme et que nous avons trouvé l'équilibre délicat nécessaire.

Je n'entrerai pas dans les détails, faute de temps, mais Daniel pourra vous en parler plus tard.

Le vice-président : Je crois que les fonctionnaires resteront avec nous après votre départ.

Mme McKenna : Oui, il restera avec vous plus longtemps et pourra vous présenter notre compromis plus en détail.

Le sénateur Black : Madame la ministre, je vous félicite, vous et vos collègues, pour ce travail fantastique. Les préoccupations qui viennent d'être soulevées montrent que c'est l'aboutissement d'une négociation compliquée, de toute évidence, et que vous avez réussi à tirer votre épingle du jeu au bénéfice de tous les Canadiens.

Je n'ai pas vraiment de question à poser, mais j'aimerais faire deux brèves observations.

À titre de sénateur de l'Alberta, je me réjouis de l'agrandissement du parc national Wood Buffalo. C'était la bonne chose à faire pour bien des raisons. Nul besoin de les exposer en détail, mais je pense que c'était la chose à faire et je vous en suis très reconnaissant.

Second, this model of an urban park, when we studied it before I raised the concept — and I'd like to leave with you — that perhaps we could look at Stanley Park, or Point Pleasant Park in Halifax, or the river valley in Edmonton. There are some magnificent physical assets in our cities that we want to ensure are protected basically at all costs for our children and grandchildren.

So minister, thank you.

Ms. McKenna: Thank you very much, Senator Black.

I certainly agree with you that Wood Buffalo, the excision, meeting our commitment to the community is extraordinarily important.

As we move forward, we have made a commitment to expanding our parks and protected areas, so you're right that we can look at other opportunities. This is a model for the world. We need more people to get to our parks because it is good for our health, our physical fitness. It is a great way to spend time with your family. Many new Canadians and communities and individuals who are less fortunate have not had the opportunity to get to parks, so I think this is a great opportunity.

Senator Seidman: Thank you very much, minister, for being with us today.

I would like to ask you about a letter that our committee received from Jim Robb, General Manager of Friends of the Rouge Watershed. I'm sure you're familiar with it as well. While he's extremely happy with the legislation, he would like to amend it. He says we're leaving something important out of it. He would like to amend the proposed legislation to include a pre-existing Ontario Greenbelt, Oak Ridges Moraine, Rouge Park and Watershed Conservation Plans. He states in his letter: "Ontario's pre-existing Conservation Plans represent significant public investments and interests which warrant explicit support and impetus within . . ." the Rouge National Park.

In supporting that request, we received a letter from Brad Duguid, the MPP for Scarborough Centre. I'd like to hear your reaction to that particular request.

Ms. McKenna: Thank you very much, and I want to thank Jim Robb for his work over the decades with Friends of the Rouge Watershed. He's worked extraordinarily hard, and we really appreciate that.

As I said, in life you have to be practical and find a balance. There was some concern with some of the proposals as to how far they went and whether you needed to get into some of the details at this point. A park management plan will be negotiated, and there is an opportunity to do that at that point.

Ensuite, au sujet de ce modèle de parc urbain, quand nous l'avons étudié la dernière fois, j'avais évoqué l'idée de le reproduire au parc Stanley, au parc Point Pleasant, à Halifax, ou dans la vallée de la rivière, à Edmonton. Il y a de magnifiques espaces naturels dans nos villes, que nous voulons protéger à tout prix pour nos enfants et nos petits-enfants.

Je vous remercie donc, madame la ministre.

Mme McKenna : Merci infiniment, sénateur Black.

Je suis tout à fait d'accord avec vous au sujet du parc national Wood Buffalo et du retranchement de terres du parc : il est extrêmement important d'honorer notre engagement envers la communauté.

Nous nous sommes engagés à élargir le territoire protégé par nos parcs et nos aires protégées, donc vous avez raison de dire que nous pourrions envisager d'autres projets. C'est un modèle pour le monde entier. Il faut attirer encore plus la population vers nos parcs, parce que c'est bon pour la santé, pour la condition physique. C'est une merveilleuse façon de passer du temps en famille. Beaucoup de nouveaux Canadiens et Canadiennes et de personnes moins nanties n'ont pas la chance de visiter nos parcs, donc je pense que c'est là une formule très prometteuse.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie infiniment d'être avec nous aujourd'hui, madame la ministre.

J'aimerais vous interroger au sujet d'une lettre que notre comité a reçue de Jim Robb, directeur général de l'organisme Friends of the Rouge Watershed. Je suis certaine que vous êtes au courant. Bien qu'il soit vraiment ravi de ce projet de loi, il souhaiterait le modifier. Il affirme que des éléments importants ont été laissés de côté. Il voudrait donc modifier le projet de loi pour y inclure la Ceinture de verdure de l'Ontario, la moraine d'Oak Ridges et les plans de conservation du parc et du bassin hydrographique de la Rouge, qui existent déjà. Voici ce qu'il écrit : « Les plans de conservation déjà en vigueur en Ontario représentent des intérêts et des investissements publics importants, qui méritent un appui explicite et qui bénéficieraient d'un nouvel élan... » dans le parc national de la Rouge.

En appui à cette demande, nous avons reçu une lettre de Brad Duguid, le député provincial de Scarborough-Centre. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette demande.

Mme McKenna : Merci beaucoup, et je tiens à remercier Jim Robb de tout le travail qu'il fait depuis des décennies au sein de l'organisme Friends of the Rouge Watershed. Il a travaillé vraiment très fort, et nous lui en sommes très reconnaissants.

Comme je l'ai dit, dans la vie, il faut avoir un sens pratique et rechercher l'équilibre. Nous nous sommes posé des questions au sujet de certaines propositions; nous voulions savoir jusqu'où elles allaient et si le temps était venu de regarder certains détails de plus près. Un plan de gestion du parc sera négocié, et il y a justement une occasion de faire cela.

This fine balance we have between environmentalists and farmers is extraordinarily important, and I would be concerned that if we go too far — and as I said, I believe that any amendments would be tipping the balance that we have — it would mean that we wouldn't get to the place where we could expand the park and at the same time have working farms in there.

I also have a copy of the correspondence from Minister Duguid. I have spoken to him. He supports the bill without the amendment, recognizing that a lot of work was put in by a lot of folks to get to where we're at.

The Deputy Chair: Could I clarify one thing? You referred to Senator Duguid.

Ms. McKenna: If I said senator, I meant minister.

The Deputy Chair: I think Minister Duguid says exactly the opposite.

Senator Seidman: Well, if we could just look at Brad Duguid's letter, he does indeed support the request. It indicates clear legislative support for the implementation of Ontario's pre-existing green belt, Oak Ridges Moraine and Rouge National Urban Park and Watershed Conservation Plans. I guess what you're saying is you've had ongoing correspondence with him beyond this.

This letter was addressed to you. Actually, I'm looking to find a date. That's why I'm sounding a little strange here. But it is addressed to you, Minister McKenna. Have you had other correspondence with him?

Ms. McKenna: Sorry, I should clarify.

The minister responsible is actually Minister Chiarelli. I worked with Minister Duguid because he cares greatly about this. In the letter from Minister Chiarelli dated March 8, he clarifies that:

Minister Duguid confirmed publicly that with the amendments proposed in Bill C-18 there were no longer any barriers for a recommendation to Cabinet to proceed with a transfer of Ontario's lands into this park.

I also spoke to him about where we were at. I know he expressed some interest in other amendments, but I just clarified with him that I thought those would be extraordinarily challenging and he agreed that even without those amendments he was supportive.

Senator Seidman: Thank you.

Senator Wetston: Thank you for coming today. I appreciate your comments.

Le délicat équilibre que nous avons entre les environnementalistes et les agriculteurs est extrêmement important. Si nous allons trop loin — comme je l'ai dit, je crois que n'importe quel amendement viendra briser l'équilibre que nous avons en ce moment —, je crois que cela nous empêchera d'arriver dans les dispositions nécessaires pour agrandir le parc tout en y ayant des exploitations agricoles fonctionnelles.

Je tiens aussi une copie de la correspondance du ministre Duguid. Je lui ai parlé. Il appuie le projet de loi sans l'amendement. Il reconnaît que le projet de loi a demandé un travail colossal, et que beaucoup de gens ont mis la main à la pâte pour nous permettre d'arriver là où nous sommes.

Le vice-président : Me permettez-vous de clarifier quelque chose avec vous? Vous avez parlé du sénateur Duguid.

Mme McKenna : J'ai dit « sénateur »? Je voulais dire « ministre ».

Le vice-président : Je crois que le ministre Duguid a dit exactement le contraire.

La sénatrice Seidman : Eh bien, en lisant la lettre de Brad Duguid, on voit qu'il appuie bel et bien la demande. La lettre exprime un soutien législatif sans équivoque pour la mise en œuvre des plans de conservation de la ceinture de verdure, de la moraine d'Oak Ridges et du bassin hydrographique de la Rouge qui existaient tous avant la création du parc. Je crois que ce que vous êtes en train de nous dire, c'est que vous avez correspondu avec lui après cela.

La lettre vous est adressée. En fait, j'essaie d'en trouver la date. C'est pour cette raison que j'ai l'air un peu étrange en ce moment. Quoi qu'il en soit, la lettre s'adresse à vous, madame la ministre McKenna. Avez-vous eu d'autres échanges épistolaires avec lui?

Mme McKenna : Pardonnez-moi, je devrais clarifier quelque chose.

Le ministre responsable est en fait le ministre Chiarelli. J'ai travaillé avec le ministre Duguid parce que cette question lui tient beaucoup à cœur. Dans sa lettre du 8 mars, le ministre Chiarelli précise :

Le ministre Duguid a confirmé publiquement que les amendements proposés au projet de loi C-18 feront tomber tous les obstacles à la formulation d'une recommandation au Cabinet invitant ce dernier à aller de l'avant avec le transfert des terres de l'Ontario dans le parc.

Je lui ai aussi dit où nous en sommes. Je sais qu'il s'est montré intéressé par d'autres amendements, mais je lui ai expliqué que ces autres amendements seraient vraiment problématiques, et il a convenu qu'il appuyait le projet de loi, même sans eux.

La sénatrice Seidman : Merci.

Le sénateur Wetston : Merci d'être là aujourd'hui. Je vous remercie de vos observations.

I'm going to mention something quite general but I'd like your comments on it. I live in Toronto. I'm a Toronto senator, as is Senator Eggleton, and I appreciate what you're attempting to achieve here.

From my perspective, living in Toronto, which is a great Canadian city, has tremendous advantages, but there are some disadvantages. The disadvantages might be public transportation, crowds, accessibility, noise or the inability to access nature. That's a very important matter, I think. Not everybody who lives in Toronto or the greater GTA has a cottage, access to a lake, the ability to wander in the woods, to breathe the fresh air or to get to the outdoors. I'm not making a speech now, but I want you to understand where I'm coming from. I'll only have one question.

I was brought up on Cape Breton Island. I was 10 minutes from nature at any moment, so I appreciate the value of it. I'm very supportive of what you're trying to do here. I think it's really important, particularly a national urban park in the GTA.

Could you tell me a bit more about what was in your mind with respect to supporting and advancing this initiative?

Second, could you give me a sense of the economics of the Rouge National Urban Park? I'd like to have a better understanding about that because I haven't seen much on it.

Ms. McKenna: Thank you very much. That was extremely poetic and that's certainly how I feel about parks.

When I inherited this file, I had Conservatives who came to me and said, "We can get this done. You're a new government. You don't carry any of the baggage. Why don't you try to do that?"

I'm someone who believes greatly in the importance of getting to nature. I'm from Hamilton. I don't think people necessarily think of nature when they think of Hamilton, but I also lived in Toronto like you. I went to the University of Toronto and I saw many young people in particular who never had a chance to go to a park. So when I heard about Rouge National Urban Park and had a chance to visit, I was astonished. My view was we need to be creative and create greater opportunities for people to get to parks.

As I said in my introductory remarks, when you get to one park, you start loving and understanding the natural beauty of Canada. For 2017, what greater gift than expanding Rouge National Urban Park? As I said, 7 million Canadians live within one hour by public transit. It's accessible, affordable and a great place to go spend the day. So that was certainly something that

Je vais dire quelque chose de très général, mais je veux quand même que vous me disiez ce que vous en pensez. Je vis à Toronto. Je suis un sénateur de Toronto, comme l'est le sénateur Eggleton, et je comprends ce que vous essayez d'accomplir.

En tant que résidant de cette formidable ville canadienne qu'est Toronto, je peux voir qu'il y a d'incroyables avantages et certains désavantages. Du côté des désavantages, on pourrait parler du transport en commun, de la cohue, de l'accessibilité, du bruit ou de l'impossibilité d'avoir accès à la nature. Je crois que c'est une question très importante. Tous les habitants de Toronto ou du Grand Toronto n'ont pas un chalet, un accès à un lac, la possibilité d'aller marcher dans les bois, de respirer de l'air pur et de profiter des grands espaces. Je n'essaie pas de faire un discours, non, mais je veux que vous compreniez bien sur quoi se fonde ma réflexion. Au final, je n'aurai qu'une question.

J'ai grandi sur l'île du Cap-Breton. En tout temps, j'avais accès à la nature en dedans de 10 minutes, alors je sais à quel point la nature est importante. J'appuie à fond ce que vous essayez de faire. Je crois que c'est quelque chose de très important, et je salue tout particulièrement cette idée de parc urbain dans la région du Grand Toronto.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus long sur ce qui vous a motivée à appuyer et à faire avancer cette initiative?

Deuxièmement, pouvez-vous nous donner une idée des aspects financiers entourant le parc urbain national de la Rouge? J'aimerais comprendre un peu mieux de quoi il retourne parce que, jusqu'ici, je n'ai pas vu grand-chose à ce sujet.

Mme McKenna : Merci beaucoup. Votre intervention ne manquait pas de poésie et elle était assurément fidèle à ce que je ressens à l'égard des parcs.

Lorsque j'ai hérité de ce dossier, des conservateurs sont venus me voir pour me dire : « Nous pouvons mener ce projet à terme. Comme nouveau gouvernement, vous ne traînez rien derrière vous. Pourquoi n'essaieriez-vous pas de réaliser cela? »

Je suis de ceux qui croient qu'il est très important de profiter de la nature. Je suis de Hamilton. Je ne pense pas que les gens pensent nécessairement à la nature lorsqu'ils pensent à Hamilton, mais, comme vous, j'ai aussi habité à Toronto. J'allais à l'Université de Toronto et j'ai rencontré beaucoup de jeunes, en particulier, qui n'avaient jamais eu la chance d'aller dans un parc. Alors, lorsque j'ai entendu parler du parc urbain national de la Rouge et que j'ai eu la chance d'y faire une visite, j'ai été renversée. Je me disais qu'il fallait être créatif et fournir aux gens des occasions d'aller dans les parcs.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, lorsque vous mettez les pieds dans un parc, vous commencez à comprendre et à aimer la beauté naturelle du Canada. Pour 2017, quel plus beau cadeau pourrait-on offrir que celui d'agrandir le parc national urbain de la Rouge? Comme je l'ai dit, sept millions de Canadiens vivent à moins d'une heure de transport en commun de ce parc. Il

was in my mind.

In terms of the economics, I'm not sure if you mean economics in terms of how much money is involved with supporting the expansion of the park. I can give you that information. There is \$170 million investment over 10 years and a \$10 million investment afterwards.

It's a funny thing being responsible for parks because parks cost money in some ways. People don't realize that I think the third-largest asset holder in the government — pieces of the Trans-Canada Highway, bridges, canals. So it's very expensive to maintain those assets. To maintain parks is expensive, but the benefit goes far beyond the costs associated with maintaining those assets.

You can talk about the hard economics like gateway communities. For many parks, indigenous communities are right there and the park is the only game in town in terms of money and small businesses. But there are benefits far beyond that. There are health benefits. There are climate change mitigation and adaptation benefits. I'm looking at how we can do a better job accounting for what the real value of parks is.

There are the dollars and cents, if you're a bean counter. That's not very nice to say. I'm a lawyer, so I can say things like that. Then there's the broader value when you actually consider how important it is for people.

We're doing things where you have walks for patients who have mental health issues. Getting out to nature has huge benefits to keep people out of the hospital. I'm trying to think more strategically because I have to talk to the finance minister about the broader benefit of parks, because in some ways we are so fortunate in this country.

[Translation]

Senator Galvez: It is difficult to disagree with this bill. It is so perfect. My congratulations to you. It was one of your projects and it is going to become a reality. It is definitely quite the challenge to bring together around a table a variety of participants whose interests may conflict.

I do not have a question for you, but I do have a comment about maintenance.

s'agit d'un endroit accessible et abordable, d'un endroit formidable pour passer la journée. Il ne fait donc aucun doute que ce sont des aspects auxquels j'ai pensé.

En ce qui concerne les aspects financiers, je ne suis pas certaine de bien comprendre. Parlez-vous du montant d'argent qu'il faudra engager pour appuyer l'agrandissement du parc? Si c'est le cas, je peux vous fournir cette information. Il y aura un investissement de 170 millions de dollars sur 10 ans, investissement auquel s'ajoutera une somme de 10 millions de dollars par la suite.

C'est une chose un peu étrange que d'avoir la responsabilité des parcs, car, d'une certaine façon, les parcs coûtent de l'argent. Les gens ne semblent pas se rendre compte que je suis, je crois, la troisième détentrice d'actif en importance du gouvernement — on parle ici de tronçons de la Transcanadienne, de ponts, de canaux. L'entretien de ces actifs coûte beaucoup d'argent. L'entretien des parcs est coûteux, mais les avantages qu'on en retire sont bien plus importants que les montants qu'on y consacre.

Au chapitre des aspects économiques concrets, on peut penser aux collectivités qui sont aux portes d'entrée. De nombreux parcs ont des collectivités autochtones dans leur voisinage et pour ces collectivités, le parc est le seul levier économique disponible. Sans lui, pas de revenus, pas de petites entreprises. Il y a quand même des avantages qui vont au-delà de cela. Il y a des avantages sur le plan de la santé. Il y a des avantages liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements. J'essaie de voir comment nous pourrions faire mieux pour rendre compte de la vraie valeur des parcs.

Si ce sont les chiffres qui vous intéressent, il y a les dollars et les cents. Ce n'est pas très gentil de dire cela. Je suis une avocate, alors je peux me permettre de dire des choses comme celle-là. Or, les parcs ont une valeur plus vaste, celle que l'on voit lorsque l'on tient compte de ce qui est important pour les gens.

Nous avons maintenant des choses comme des marches pour les patients qui ont des problèmes de santé mentale. Le fait de pouvoir aller faire un tour dans la nature contribue de façon énorme à garder les gens à l'extérieur des hôpitaux. J'essaie de réfléchir de manière plus stratégique, car je dois parler des avantages globaux des parcs au ministre des Finances. Il convient en effet de souligner qu'à certains égards, nous sommes très chanceux comme pays.

[Français]

La sénatrice Galvez : Il est difficile d'être en désaccord avec ce projet de loi. Il est tellement parfait. Je vous félicite. Cela fait partie de vos projets et cela deviendra une réalité. C'est définitivement tout un défi de rassembler autour de la table ces différents participants dont les intérêts se font concurrence.

Je n'ai pas de question à vous poser, mais j'ai plutôt un commentaire en ce qui a trait à la maintenance.

[English]

About how people are going to understand each other over time. Indigenous people have their activities. I don't know if they're going to be happy to receive 7 million people from the city, but they will evolve and they will see.

I was wondering if you have thought about a model to research and understand the effects of living together, farms and indigenous people, but also the urban people who will go and all the beneficial effects. Later you can put the numbers on the beans that some senators want to know about.

[Translation]

Ms. McKenna: Perhaps some interests do conflict, but my observation is that, when people come together and talk to each other, each sees how they can be part of the park. For example, I know that you are very passionate about indigenous people. As I said, there was a presentation of Huron-Wendat artifacts and we wondered how we could have a permanent exhibition in order to showcase the history of that people. Jane Philpott made the request to the Canadian Museum of History.

I believe that there is a lot of interest in talking about a part of our history that we do not know about. I think we have ideas to promote the agricultural community, and, with the environmentalists, we will certainly be able to organize more demonstrations and to work to restore the wetlands. It is a dream opportunity to be able to accomplish a lot of projects together.

[English]

Senator Lang: Welcome, Madam Minister.

As you know, this is a bill that has been dealt with before in this committee. I want to go back to Senator Patterson's questions with respect to the ecological integrity of a park and the definition of "ecological integrity." It seems kind of odd that we had a minister of the environment, just a number of years ago, come forward and say that the concept of ecological integrity as it applies to Canada's national parks is simply unachievable in an urban setting, and now you're saying it is possible to do that.

They describe the ecological processes as wildfires, flooding and pest outbreaks, which would need to be allowed to run their natural course, which is not desirable and realistic in an urban setting. It seems to me that the biggest concern I would have, if I lived there, would be of a wildfire if I were a farmer. Is that wildfire going to be fought, or is it going to have to adhere to the guidelines of ecological integrity?

[Traduction]

Il concerne la façon dont les gens vont se comprendre entre eux avec le temps. Les Autochtones ont leurs activités. Je ne sais pas s'ils vont être contents de recevoir sept millions de personnes de la ville, mais ils vont évoluer, s'adapter.

J'aimerais savoir si vous avez pensé à un modèle de recherche pour essayer de comprendre les effets de cette coexistence des exploitations agricoles et des peuples autochtones, mais aussi les interactions avec ces citoyens et tous les effets bénéfiques que ces relations pourraient avoir. Par la suite, vous pourrez placer les chiffres au bon endroit et répondre ainsi aux questions de certains sénateurs.

[Français]

Mme McKenna : Il y a peut-être des intérêts qui sont en compétition, mais, comme je l'ai constaté, quand tout le monde se rassemble et se parle, chacun voit de quelle façon il peut faire partie du parc. Par exemple, je sais que vous êtes passionnée par les peuples autochtones. Comme je l'ai dit, il y avait une présentation des artefacts des Hurons-Wendat, et on s'est demandé comment on pouvait présenter une exposition permanente afin de relater l'histoire de ce peuple. C'est Jane Philpott qui en a fait la demande au Musée canadien de l'histoire.

Je crois qu'il y a un grand intérêt à parler d'une partie de notre histoire qu'on ne connaît pas. Je pense qu'on a des idées pour la promotion de la communauté agricole, et il est certain qu'avec les environnementalistes, on pourrait organiser plus de manifestations et favoriser la restauration de zones humides. C'est une occasion rêvée de faire beaucoup de projets ensemble.

[Traduction]

Le sénateur Lang : Soyez la bienvenue, madame la ministre.

Comme vous le savez, nous parlons d'un projet de loi dont notre comité a déjà été saisi. J'aimerais revenir à la question du sénateur Patterson concernant l'intégrité écologique du parc et la définition de cette notion d'« intégrité écologique ». Il peut sembler étrange que nous ayons eu, il y a seulement quelques années, une ministre de l'environnement qui disait qu'en ce qui concerne nos parcs nationaux, le concept d'intégrité écologique était tout simplement inatteignable dans un contexte urbain, alors que vous affirmez au contraire que cela est très possible.

L'intégrité écologique renvoie à la notion selon laquelle il faut laisser les processus écologiques comme les feux de forêt, les inondations et les infestations de ravageurs suivre leur cours naturel, ce qui, dans un contexte urbain, n'est ni souhaitable ni réaliste. Si j'étais agriculteur et que je vivais dans ces environs, ma plus grande crainte serait un feu de forêt. Un tel feu sera-t-il combattu ou serons-nous tenus d'adhérer aux lignes directrices de l'intégrité écologique?

Have you changed the rules so that a wildfire could be fought in an ecological integrity setting, as defined? If so, where has that rule been changed? If it hasn't, with the passage of this bill, are there going to be concerns about insurance for the people who are living in this urban setting?

Ms. McKenna: Thank you very much. I can't speak for the former minister. I have tough files all the time where I have to find a balance, and I think, on climate change, we've shown that we can bring people together.

In terms of farming, I don't see it as being inconsistent in the sense that farmers are great stewards of the lands. They want healthy, natural environments because they produce food. They want to protect their animals. There are ways that we can work together to achieve the ecological conditions that we want.

I will say that there are many national parks where there are no wildfires. Prince Edward Island would be an example.

I think that this is an opportunity to work together in a collaborative way, clearly understanding the situation of farmers there. As I said, they were on living leases year to year, which meant that they couldn't even borrow money. It was very challenging. So I think this is a very practical approach.

Daniel, I don't think we have a lot of time, but do you want to say something about wildfires?

Daniel Watson, Chief Executive Officer, Parks Canada Agency: For example, in Point Pelee, we had a fire very recently. Almost the same if not identical language applies there, and we were out fighting it the moment that we found it, as we do with the vast majority of fires, certainly all of them that would cause danger to any significant property or to people. So in those conditions, if they arose, we'd fight the fire.

Ms. McKenna: If it's okay, I would just add that the farmers are supportive of what we're doing. They think this is a good thing. I think that, having worked with them, they believe that this gives them the certainty they need. They have the confidence in Parks Canada folks.

Senator Griffin: Thank you for being here today. I just found out lately that you're my member of Parliament. If I had lived in Ottawa permanently, that would have been the case, but we Prince Edward Island senators live in Prince Edward Island.

Ms. McKenna: I hope I'm not being asked to comment on that.

Avez-vous modifié les règles du jeu pour faire en sorte qu'un feu de forêt pourrait être combattu dans un contexte d'intégrité écologique? Si c'est le cas, comment ces règles ont-elles été modifiées? Si ce n'est pas le cas et si ce projet de loi était adopté, va-t-on se soucier des assurances des personnes qui vivent dans ce contexte urbain?

Mme McKenna : Merci beaucoup. Je ne peux pas parler pour l'ancienne ministre. J'ai constamment des dossiers difficiles qui me demandent de trouver un équilibre. Je crois qu'en ce qui concerne celui des changements climatiques, nous avons montré que nous sommes capables de rassembler les gens.

Pour ce qui est de l'élément agricole, je ne vois pas en quoi il pourrait y avoir de problème. Je crois en effet que les agriculteurs ont toujours été de très bons intendants des terres. Comme ils œuvrent dans la production d'aliments, ils veulent des environnements sains et naturels. Ils veulent protéger leurs animaux. Il existe des façons de travailler en collaboration avec eux pour concrétiser les conditions écologiques qu'ils souhaitent.

Sachez qu'il y a de nombreux parcs nationaux où il n'y a pas de feux de forêt. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard en est un exemple.

Je crois que nous avons une occasion de travailler en collaboration avec les agriculteurs et de bien comprendre leur situation là-bas. Comme je l'ai dit, ils étaient assujettis à des baux d'un an, alors ils ne pouvaient même pas emprunter. C'était une situation très difficile. Je crois donc que c'est une approche très accommodante.

Daniel, je ne crois pas qu'il reste beaucoup de temps, mais est-ce que vous aimeriez dire quelque chose au sujet des feux de forêt?

Daniel Watson, chef de la direction, Agence Parcs Canada : Par exemple, récemment, il y a eu un feu de forêt au parc national de la Pointe-Pelée — et le libellé de la loi concernant ce parc est pratiquement le même que celui du projet de loi C-18. Nous sommes donc sortis presque immédiatement pour le combattre, ou du moins, pour repousser tout ce qui aurait pu menacer des gens ou des propriétés d'une certaine importance. Si de telles conditions survenaient, nous combattrions l'incendie.

Mme McKenna : Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter que les agriculteurs nous appuient dans ce que nous faisons. Ils voient cela d'un bon œil. Je crois que le fait d'avoir travaillé avec eux leur fournit la certitude dont ils ont besoin. Ils font confiance aux gens de l'Agence Parcs Canada.

La sénatrice Griffin : Je vous remercie de votre présence. J'ai appris tout récemment que vous êtes ma députée. Enfin, cela aurait été le cas si j'avais vécu à Ottawa en permanence, mais nous, les sénateurs de l'Île-du-Prince-Édouard, nous vivons à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mme McKenna : J'espère qu'on ne me demande pas de me prononcer là-dessus.

Senator Griffin: A year and a half ago, I visited the Rouge. I was very happy to have the opportunity. I'm delighted to see this bill and to have it before this committee at this stage.

When I was on the Nature Canada board, the board had concern about the protection of ecological integrity and what it might mean for the rest of the parks system. The big concern at that point was: Would this weaken the context of ecological integrity in the rest of Canada's national parks system? I'm glad to see that that has been addressed, and I'm hoping you feel it has also been adequately addressed.

Ms. McKenna: I would not recommend this if I didn't believe that it was adequately addressed.

As I say, our parks differ across the country. We have mountain parks where we have ski hills. I think that you need to adapt to different circumstances while keeping the primacy of ecological integrity, and, through management plans, you can come up with solutions that protect ecological integrity but are tailored to a particular park.

Senator Griffin: Thank you. Great work.

The Deputy Chair: Minister, can we have five more minutes of your time?

Ms. McKenna: Sure. As long as I don't miss the vote, or else I'm in big trouble with the Prime Minister.

The Deputy Chair: In some of the correspondence that we did get from people who want to see amendments, they make reference to the farms whereby they seem to be inhabited — including some homes — by friends of the family, friends of the province, insiders, in other words. The rent they're paying is below market and, therefore, not fair. They don't think it's appropriate. I'm not sure it's a jealousy issue. But they give us actual numbers of what they're paying per acre, and it does seem to be below market. I know there were one-year rentals. Could you comment on that? Is there something there, or is it just somebody unhappy with the situation?

Ms. McKenna: I'm going to defer that question to Daniel.

Mr. Watson: We're working very closely with all of the lessees. There will be over 400 leases at the end of that process. We are working very closely with them. Obviously, ensuring we have appropriate rents is something that will be very important to us. Certainly, people will have a federal landlord, where the lands are transferred, where previously they had a different landlord. That's one of the reasons we're spending so much time making sure we get these leases right.

La sénatrice Griffin : Il y a un an et demi, j'ai visité le parc de la Rouge. J'étais très contente d'avoir cette possibilité. Je suis ravie de voir ce projet de loi et je suis contente de voir qu'il s'est rendu jusqu'à notre comité.

Lorsque je faisais partie du conseil d'administration de Nature Canada, le conseil se questionnait sur la préservation de l'intégrité écologique et sur ce que cela signifiait pour le reste du réseau des parcs. À ce moment-là, la grande question était de savoir si cela allait affaiblir le contexte de l'intégrité écologique dans le reste du réseau canadien des parcs nationaux. Je suis heureuse de voir que vous avez réglé cette question, et j'espère que vous êtes d'avis que cela s'est fait adéquatement.

Mme McKenna : Je ne le recommanderais pas si je n'étais pas convaincue que la question a été réglée adéquatement.

Tous nos parcs sont différents. Nous avons des parcs en région montagneuse, et ces parcs ont des pentes de ski. Je crois qu'il faut s'adapter à différentes circonstances tout en tenant compte du caractère prépondérant de l'intégrité écologique. Dans cette optique, les plans de gestion permettent de mettre au point des solutions pour préserver l'intégrité écologique en fonction des attributs particuliers de chaque parc.

La sénatrice Griffin : Merci. C'est du beau travail.

Le vice-président : Madame la ministre, pouvez-vous nous accorder cinq minutes additionnelles?

Mme McKenna : Bien sûr, pourvu que je ne rate pas le vote, car cela pourrait me causer de gros ennuis auprès du premier ministre.

Le vice-président : Dans certaines lettres que nous avons reçues de personnes qui souhaitent que ces amendements soient apportés, on fait référence aux fermes — il y a aussi des résidences — qui sont habitées par des amis de la famille, des amis de la province, en d'autres mots, par des initiés. Les loyers que ces gens paient sont inférieurs à ceux du marché, ce qui, bien sûr, n'est pas juste. Les gens qui nous écrivent ne croient pas que cela est approprié. Je ne suis pas convaincu que ce soit une question de jalousie. Quoi qu'il en soit, ils nous font part des montants payés à l'acre, et il ne semble pas que ces montants soient inférieurs aux prix courants. Je sais qu'il s'agissait de locations d'un an. Pouvez-vous nous dire un mot à ce sujet? Y a-t-il lieu de creuser ou doit-on prendre cela comme le fait d'une personne qui serait mécontente de la situation?

Mme McKenna : Je vais renvoyer cette question à Daniel.

M. Watson : Nous travaillons de très près avec tous les locataires. À la fin de ce processus, il y aura plus de 400 baux. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux. De toute évidence, il est très important pour nous de veiller à avoir les loyers appropriés. Assurément, là où les propriétés seront transférées, les gens se retrouveront avec un propriétaire fédéral. C'est la raison pour laquelle nous passons tant de temps là-dessus; nous voulons nous assurer que nos loyers seront les bons.

The Deputy Chair: So you're going to assure us, in spite of a 30-year lease, which you made reference to earlier, that the rent they're paying is market. You're convinced that it's fair, without any insider preference to anybody.

Mr. Watson: I can assure you that there will be no insider preference to anybody on this.

The Deputy Chair: The last question goes to Senator Eggleton.

Minister, you made a comment earlier, and I have to warn you that he is a professional bean counter, being a professional CGA.

Ms. McKenna: Remember, I said I was a lawyer.

Senator Eggleton: You're letting me ask another question?

The Deputy Chair: Yes, second round.

Senator Eggleton: I just want to explore the political end of things.

Jim Robb had asked specifically for an amendment, subsection 6(3). Subsection (1), the one that talks about ecological integrity, is intended to support and complement the implementation of pre-existing Ontario Greenbelt, Oak Ridges Moraine, Rouge Park and Watershed Conservation Plans, which Brad Duguid referred to in his letter, but he did it on MPP stationery, not as the minister because the minister is actually Chiarelli.

Chiarelli, in his letter, does say, at the bottom: "I wish to bring to your attention, as you may not be aware, that Ontario has undertaken a coordinated land use planning review of the Greater Golden Horseshoe, the Greenbelt Plan, and the Oak Ridges Moraine Conservation Plan. Details of Ontario's consultation process on the land use planning review and proposed changes of these plans can be found" He indicates the website.

It sounds like this is a changing situation and that perhaps, buying into this recommendation, we're not sure we're getting what he's asking for. Could you just comment on that?

Ms. McKenna: In terms of the proposed amendment, I think there are two things. One I've already spoken about is the fact that I think it would really negatively impact on the collaboration that we've achieved between the environmentalists and the farming communities.

Our view is that it would also weaken the principle of ecological integrity. We now have references within the amendments that give greater certainty on the principle of ecological integrity. That's a principle, as we've already spoken about, used in our national parks. It has a certain meaning, and we believe that introducing references to provincial policies in

Le vice-président : Par conséquent, et malgré le bail de 30 ans dont vous avez parlé tout à l'heure, vous allez nous garantir que le loyer qu'ils paieront sera celui du marché. Vous êtes convaincus que ce loyer sera équitable et que personne ne bénéficiera de traitement de faveur.

M. Watson : Je peux vous assurer à cet égard qu'il n'y aura aucun traitement de faveur pour qui que ce soit.

Le vice-président : La dernière question échoit au sénateur Eggleton.

Madame la ministre, vous avez dit quelque chose tout à l'heure, et je dois vous mettre en garde : vous avez affaire à un professionnel des chiffres puisqu'il est comptable général accrédité.

Mme McKenna : N'oubliez pas, j'ai dit que j'étais avocate.

Le sénateur Eggleton : Me permettez-vous de poser une autre question?

Le vice-président : Oui, deuxième tour.

Le sénateur Eggleton : Je voudrais simplement m'attarder sur l'aspect politique des choses.

Jim Robb avait demandé un amendement précis, soit le paragraphe 6(3). Le paragraphe (1), qui porte sur l'intégrité écologique, vise à appuyer et à renforcer la mise en œuvre des plans de conservation existants de la Ceinture de verdure de l'Ontario, de la moraine d'Oak Ridges, du parc de la Rouge et des bassins hydrographiques en Ontario. Brad Duguid y a fait allusion dans sa lettre, mais à titre de député provincial, et non de ministre, parce que c'est Chiarelli qui est ministre.

Chiarelli dit vers la fin de sa lettre : « J'aimerais porter à votre attention, au cas où vous ne seriez pas au courant, que l'Ontario a entrepris un examen coordonné des plans d'aménagement du territoire de la région élargie du Golden Horseshoe, du Plan de la ceinture de verdure et du Plan de conservation de la moraine d'Oak Ridges. Les détails sur le processus de consultation de l'Ontario concernant l'examen des plans d'aménagement du territoire et les changements proposés à ces plans se trouvent à l'adresse... », puis il indique le site web.

J'ai l'impression qu'il s'agit d'une situation changeante et qu'à en croire cette recommandation, nous ne sommes pas sûrs de comprendre ce qu'il demande. Pourriez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Mme McKenna : En ce qui a trait à l'amendement proposé, je pense qu'il y a deux facteurs à considérer. Premièrement, et j'en ai déjà parlé, je pense que cela nuirait vraiment à la collaboration que nous avons instaurée entre les environmentalistes et les collectivités agricoles.

Selon nous, cela affaiblirait également le principe de l'intégrité écologique. Nous avons maintenant des renvois dans les amendements qui assurent une plus grande certitude quant à ce principe. Comme nous l'avons déjà dit, c'est un principe utilisé dans nos parcs nationaux. Il est chargé d'un certain sens, et nous estimons que le fait d'intégrer, dans une loi fédérale, des renvois à

federal legislation in fact removes the clarity that we're working hard to achieve in terms of ecological integrity and weakens that focus.

[Translation]

The Deputy Chair: Madam Minister, I think you have to leave us. Thank you, Madam Minister.

We now lead into the second part of this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Welcome to you all. We continue our consideration of Bill C-18, assisted by officials from the Parks Canada Agency, who will be answering our questions.

[English]

Senator Eggleton: Thank you very much. I'm happy to see the officials here, one of whom I saw recently, Pam Veinotte, who took me on a tour to show me the park as it is today and also talk about some of the plans. I'm really glad we have her there. I think she knows every blade of grass in the place and certainly has a lot of passion about it.

Sorry to single you out, but I just had to say that.

Exactly how big a park is this? For some time, the people in the area talk about 100 square kilometres. Tell me how much it is right now, how much it will be when the province adds on, and how much more do you see coming along as we go further down the pipe?

One of the sets of figures I used in my second reading speech I hope is true. I said that the Rouge National Urban Park will be 19 times bigger than Stanley Park, if you can believe it; 22 times bigger than Central Park in New York; and, in my own city, 50 times bigger than High Park. Tell me, is all that valid?

Mr. Watson: I can assure you he's obviously very familiar with numbers and those are the right figures. On March 31, the park stood at 19.1 square kilometres and then, with the transfer of lands that took place within the federal family, on April 1 it doubled in size to about 39 square kilometres. With the addition of lands that we're talking about, which will be possible after these amendments are passed and we proceed with the Province of Ontario, as they've indicated, we will go to 79.1 square kilometres. As you pointed out, it will be 22 times bigger than Central Park and 50 times bigger than High Park in Toronto. I can't swear to Stanley Park.

Senator Wetston: I have a couple of questions about the leases. How many did you mention for Rouge?

Mr. Watson: We figure it will be about 400.

des politiques provinciales réduit la clarté que nous nous efforçons de dégager dans la définition d'intégrité écologique. Bref, cette priorité devient ainsi moins marquée.

[Français]

Le vice-président : Madame la ministre, je pense que vous devez nous quitter. Merci, madame la ministre.

Nous enchaînons maintenant avec la deuxième partie de la réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Bienvenue à tous. Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-18 en compagnie des représentants de l'Agence Parcs Canada, qui répondront à nos questions.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Merci beaucoup. Je suis heureux que les fonctionnaires soient des nôtres. J'ai d'ailleurs rencontré récemment Pam Veinotte, qui m'a fait visiter le parc dans son état actuel et qui m'a parlé de certains des plans. Je suis ravi qu'elle soit là. J'ai l'impression qu'elle connaît chaque brin d'herbe sur les lieux; en tout cas, c'est un sujet qui la passionne beaucoup.

Je suis désolé de vous mettre sur la sellette, mais il fallait que je le dise.

Quelle est, au juste, la superficie du parc? Depuis un certain temps, les gens de la région parlent d'environ 100 kilomètres carrés. Donnez-moi la dimension actuelle et dites-moi quelle en sera la superficie après les ajouts de la province. Au bout du compte, que prévoyez-vous comme superficie supplémentaire?

Dans mon discours à l'étape de la deuxième lecture, j'ai utilisé une série de chiffres, et j'espère que l'information était exacte. J'ai dit que le parc urbain national de la Rouge sera 19 fois plus grand que le parc Stanley — croyez-le ou non —, 22 fois plus grand que Central Park, à New York, et 50 fois plus grand que High Park, dans ma ville. Dites-moi, ces chiffres sont-ils tous valables?

M. Watson : Je peux vous assurer que le sénateur est très bien renseigné et que ce sont là les chiffres exacts. Au 31 mars, le parc avait une superficie de 19,1 kilomètres carrés et, après le transfert de terres fédérales, au 1^{er} avril, sa superficie a doublé, en passant à près de 39 kilomètres carrés. Avec l'ajout des terres dont nous parlons, ce qui sera possible après l'adoption de ces amendements et notre collaboration avec les représentants de la province de l'Ontario, comme ils l'ont indiqué, nous passerons à 79,1 kilomètres carrés. Comme vous l'avez signalé, ce sera 22 fois plus grand que Central Park et 50 fois plus grand que High Park, à Toronto. Par contre, je ne suis pas sûr en ce qui concerne le parc Stanley.

Le sénateur Wetston : J'ai quelques questions au sujet des baux. Combien y en aura-t-il, avez-vous dit, pour le parc de la Rouge?

M. Watson : Nous estimons qu'il en aura environ 400.

Senator Wetston: I'm not asking you about the negotiation of these leases, but are they fair market value? What are they in general terms? What is the approach you take with respect to these leases?

Mr. Watson: Well, we certainly take a look at the fair return for Canadians, given that these parks will be an asset held on behalf of Canadians. We look at the requirements around the park. We want a viable agricultural community within the park, so pricing has to reflect those things. It's a space between those two goalposts. It's that which is fair on behalf of Canadians and that which allows an economically viable farm operation between. To go to a previous question, there will be no favour or anything that would advantage it.

Senator Wetston: What about non-farms, like hotels, resorts and other things that might exist on other parkland? Do any exist?

Mr. Watson: Not in the Rouge National Urban Park.

Senator Wetston: What about other parks?

Mr. Watson: In other parks, people may be familiar with the iconic sites in our mountain parks. Those facilities are there. Some of them are historic arrangements that go back a significant period of time; others are much more recent. If you've seen Jasper, Banff or some of these other places, we have a range of arrangements.

The Deputy Chair: I'm going to follow up with a supplementary. I think in Rouge you have homes and farmland. Am I correct in that?

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park, Parks Canada Agency: We have a combination of agricultural farm operations. We have people living in the Rouge in leased residences. One goal is to have a lived-in landscape. That's one of the beauties of a place like the Rouge, namely that you can have a vibrant community and you really want to have that rural sense of community.

We also have a few commercial leases. They're tiny, for example dog boarding and things of that nature. There's also a children's camp.

The Deputy Chair: Let's say you have a home. How do you proceed to establish the rent? Do you get the home appraised to establish its value?

Ms. Veinotte: Obviously we're still working out all the details, as Daniel said, but a common practice is that we also use the Canadian Consumer Price Index to help us with appropriate increases in rent as leases are renewed.

Le sénateur Wetston : Je ne vous demande pas de nous parler de la négociation de ces baux, mais sont-ils établis selon la juste valeur marchande? À combien se chiffrent-ils, de façon générale? Quelle approche adoptez-vous à cet égard?

M. Watson : Eh bien, chose certaine, nous examinons s'il y a un rendement équitable pour les Canadiens, étant donné que ces parcs seront des actifs détenus pour le compte des Canadiens. Nous examinons les exigences relatives au parc. Nous voulons une collectivité agricole viable au sein du parc; donc, l'établissement des prix doit tenir compte de ces facteurs. Il s'agit de trouver le juste milieu entre ce qui est équitable pour le compte des Canadiens et ce qui permet une exploitation agricole viable sur le plan économique. Pour revenir à une question précédente, nous n'accorderons aucune faveur ni aucun avantage.

Le sénateur Wetston : Qu'en est-il des exploitations non agricoles, comme les hôtels, les centres de villégiature et d'autres établissements qui pourraient être situés sur d'autres zones du parc. Trouve-t-on de telles installations?

M. Watson : Non, pas dans le parc urbain national de la Rouge.

Le sénateur Wetston : Qu'en est-il des autres parcs?

M. Watson : Dans les autres parcs, les gens ont peut-être entendu parler des lieux emblématiques situés dans les montagnes. Ces installations sont là. Certaines d'entre elles sont le résultat d'ententes historiques qui remontent très loin; d'autres sont plus récentes. Si vous avez déjà vu Jasper, Banff ou d'autres endroits de ce genre, il y a une panoplie d'installations.

Le vice-président : Je vais enchaîner avec une question complémentaire. Je crois que dans le parc de la Rouge, il y a des résidences et des terres agricoles. Ai-je raison?

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge, Agence Parcs Canada : Il y a une gamme d'exploitations agricoles. Certaines personnes vivent dans des résidences louées dans le parc de la Rouge. Un des objectifs est de prévoir une zone résidentielle. C'est l'une des beautés d'un endroit comme le parc de la Rouge : on peut vivre dans une collectivité dynamique, empreinte d'un esprit communautaire rural auquel on tient vraiment.

Nous avons conclu également quelques baux commerciaux. Il s'agit de petites exploitations, comme une pension pour chien et d'autres choses de ce genre. Il y a également un camp de vacances pour enfants.

Le vice-président : Disons que vous avez une maison. Comment vous y prenez-vous pour déterminer le loyer? Faites-vous évaluer la maison pour en établir la valeur?

Mme Veinotte : Évidemment, nous n'avons pas encore mis au point tous les détails, comme Daniel l'a dit, mais selon la pratique courante, nous utilisons également l'indice des prix à la consommation au Canada pour nous aider à déterminer la

The Deputy Chair: Let's say a home is worth \$500,000. What would the rent be?

Ms. Veinotte: I can't identify that at the moment. Remember that we are in the process of assuming the leases that are coming from all of the landholders currently. They've been coming from different levels of government.

Someone mentioned complexity. One of the complexities is moving the current leases that we're assuming to the federal structure and also to the consistent policies that we've had in Parks Canada but that we are also looking at very closely with the Rouge.

Those details are all in the process, but we're obviously concentrated now on the transfer of land and making sure all of those residences, those farm operations, come to us. Then we're able to finalize our strategy and start implementing and moving the leases to Parks Canada federal leases.

The Deputy Chair: I presume some will say it's unreasonable, they don't agree with the rent and then they'll leave, right? Is that a concern to you?

Ms. Veinotte: Well, if you're talking about residential leases —

The Deputy Chair: Or farmland.

Ms. Veinotte: Some farmers and their families have been on their property for generations. Regarding the residential leases —

The Deputy Chair: Even the farmers, though, are there as tenants. Am I correct in saying that?

Ms. Veinotte: There are mostly tenants on the farming operations. There are a few private farm operations that are outside the boundaries of the park.

The residential group is a mix. You will find, as you would probably find in a lot of locations, an individual who has accepted a year-to-year lease and stayed for some time. There are others who come and go. We'll see a mix of those even into the future, especially in terms of the residential leases.

Senator Patterson: We had this big debate about the ecological integrity when we last looked at the park. Everyone's in favour, of course, of this park and making it work. The Rouge National Urban Park Act currently requires the minister to consider the health of the park's ecosystems in the management of the park. That was passed. That's in place.

hausse appropriée des loyers au fur et à mesure du renouvellement des baux.

Le vice-président : Disons qu'une maison vaut 500 000 \$. Quel serait le loyer?

Mme Veinotte : Je ne saurai vous le dire en ce moment. N'oubliez pas que nous sommes en train de reprendre les baux de tous les propriétaires. Il s'agit de baux en provenance des différents paliers de gouvernement.

Quelqu'un a parlé de complexité. Justement, une des complexités est de transférer les baux actuels à la structure fédérale et conformément aux politiques uniformes de Parcs Canada, mais nous examinons cet aspect de très près dans le cas du parc de la Rouge.

Tous ces détails ne sont pas encore réglés, mais pour l'instant, nous nous concentrons évidemment sur le transfert des terrains et nous nous assurons que toutes ces résidences et exploitations agricoles sont prises en compte. Ensuite, nous serons à même de finaliser notre stratégie et de commencer à mettre en œuvre les baux en les transférant à Parcs Canada sous forme de baux fédéraux.

Le vice-président : Je suppose que certaines personnes trouveront le loyer déraisonnable et s'y opposeront; alors, elles plieront bagage, n'est-ce pas? Cette éventualité vous préoccupe-t-elle?

Mme Veinotte : Eh bien, si vous parlez des baux résidentiels...

Le vice-président : Ou des terres agricoles.

Mme Veinotte : Certains agriculteurs et leur famille occupent ces terrains depuis des générations. En ce qui concerne les baux résidentiels...

Le vice-président : Même les agriculteurs louent ces terres. Ai-je raison?

Mme Veinotte : Il y a surtout des locataires sur les exploitations agricoles. On trouve quelques exploitations agricoles privées à l'extérieur des limites du parc.

Quant au groupe résidentiel, c'est assez varié. On y trouve, comme c'est le cas dans bien des endroits, des gens qui ont accepté un bail annuel et qui sont là depuis un certain temps. Il y en a d'autres qui viennent et repartent. Nous verrons la même variété à l'avenir aussi, surtout en ce qui a trait aux baux résidentiels.

Le sénateur Patterson : La dernière fois que nous avons étudié ce dossier, nous avons eu un grand débat sur l'intégrité écologique. Bien entendu, tout le monde est en faveur de la création de ce parc, et on veut tous que cela fonctionne. À l'heure actuelle, la Loi sur le parc urbain national de la Rouge oblige la ministre à prendre en considération la santé des écosystèmes dans

Now Bill C-18 proposes to make, and this is an obligation of the minister, maintenance or restoration of ecological integrity, through the protection of natural resources and natural processes, the first priority of the minister when considering all aspects of the management of the park.

Could you help me here? What's the difference between protecting the ecosystem health required by the current legislation versus making restoration of ecological integrity the first priority? And how is this going to change the management of the park?

Mr. Watson: Thank you very much for the question.

Of course, in reading the legislation, it will be read in its entirety. There are three elements within the legislation, and a fourth part, which may help answer your question.

In the first instance, we have to read the preamble of the act, which is pretty critical. It specifically mentions agriculture and talks about the purpose of the act being to encourage sustainable farming practices. It's the second-to-last part of the preamble, which then conditions the rest of the bill.

The purpose of the act is set out in section 4. That's also critical, the establishment piece, which mentions that the Rouge National Urban Park "is established for the purposes of protecting and presenting, for current and future generations, the natural cultural heritage of the Park and its diverse landscapes, promoting a vibrant farming community" I've picked and chosen bits, for brevity, but the entirety of the act needs to be read in light of those two things.

Two other pieces in the bill are important. Section 13 makes it clear that the minister has the authority to set out leases. Section 19 is absolutely explicit in saying that nothing in the previous two sections, which have limitations, stop the minister from having leases for agricultural purposes.

In addition to those things, for the first time, 30-year leases will be available to people who have been going year after year, for a generation. The fact that those four elements will be in the legislation — that there will be 30-year leases instead of one, and that the area we will be able to protect as a result of all these activities will be nearly four times the size we started out with just a few months ago — will be a significant advance for all concerned, both for those who wish to see things protected and for those who wish to continue to have a viable agricultural community in the park.

Senator Patterson: What I was trying to get at is this: You have ecosystem health as a requirement of the minister: to consider the health of the park's ecosystems in the management of the park. I

le cadre de la gestion du parc. C'est ce qui a été adopté. Cette exigence est en place.

Maintenant, le projet de loi C-18 propose — et il s'agit là d'une obligation de la ministre — de faire en sorte que la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques soient la première priorité de la ministre pour tous les aspects de la gestion du parc.

Pourriez-vous m'aider à comprendre cela? Quelle est la différence entre la protection de la santé des écosystèmes, comme l'exige la loi actuelle, et le rétablissement de l'intégrité écologique comme première priorité? Et comment cela changera-t-il la gestion du parc?

M. Watson : Merci beaucoup de la question.

Évidemment, pour interpréter la loi, il faut la lire en entier. Elle comporte trois éléments, et il y a aussi une quatrième partie qui pourrait aider à répondre à votre question.

Dans le premier cas, nous devons lire le préambule de la loi, ce qui est assez crucial. Il y est précisément question d'agriculture, et on y apprend que l'objectif de la loi est d'encourager la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Cette mention figure à l'avant-dernier paragraphe du préambule, qui donne le ton pour le reste du projet de loi.

L'objet de la loi est énoncé à l'article 4. C'est là un autre élément crucial, qui porte sur la création du parc. Aux termes de cette disposition, le parc urbain national de la Rouge « est créé [...] afin de protéger et de mettre en valeur, pour les générations actuelles et futures, le paysage diversifié et le patrimoine naturel et culturel du parc, de favoriser le dynamisme des collectivités agricoles... ». J'ai choisi des petits bouts, par souci de brièveté, mais il faut lire la loi dans son intégralité à la lumière de ces deux éléments.

Deux autres dispositions législatives sont importantes. L'article 13 précise que la ministre a le pouvoir d'établir des baux. L'article 19 prévoit explicitement que rien dans les deux dispositions précédentes, qui imposent des limites, ne peut empêcher la ministre de contracter des baux à des fins agricoles.

En plus de ces mesures, pour la première fois, des baux d'une durée de 30 ans seront mis à la disposition des personnes qui sont là depuis une génération. La présence de ces quatre éléments dans la loi — c'est-à-dire le fait que les baux annuels seront remplacés par des baux d'une durée de 30 ans et que la zone que nous serons en mesure de protéger grâce à toutes ces activités sera presque quatre fois plus grande que la superficie initiale, il y a à peine quelques mois — sera un progrès important pour tous les intéressés, tant pour ceux qui militent en faveur de la protection des écosystèmes que ceux qui veulent maintenir une collectivité agricole dans le parc.

Le sénateur Patterson : Voici où je veux en venir. La santé des écosystèmes est une exigence imposée à la ministre : il faut prendre en considération la santé des écosystèmes du parc dans le

call it ecosystem health. Then the minister, as a first priority, is required to make maintenance or restoration of ecological integrity the first priority.

What's the difference between ecosystem health and ecological integrity and how do those work together? Will that change the management of the park?

Mr. Watson: It will ensure that in the many considerations the minister has to take — and it doesn't say that it would be the only consideration that the minister has to take; it says it's the first. The rest of the act continues to say that all of the same types of considerations need to be taken into account as previously.

The first consideration taken into account would be ecological integrity, but it does not eliminate the requirement to read the rest of the act and to act on it. The management planning process is robust across the entire national park system. It will be robust in the Rouge National Urban Park system. In fact, this language would make it consistent with what we have done everywhere across the country, from Quttinirpaaq in the Far North, to Gwaii Haanas in the Pacific, to Sable Island in the Atlantic, and everywhere in between.

The Deputy Chair: I'll ask a supplementary on that, if I could. We all have the same question. We use two words: ecological integrity. Is that a defined term? I checked it on Google. I don't see a defined term. Is there some agreement in the Parks Canada Act?

Mr. Watson: I will defer to my colleague, who has found the specific spot.

The Deputy Chair: It's in the definition part of the act.

Ms. Veinotte: That is right. It is part of Bill C-18, which adds the definition of "ecological integrity" to the interpretation section of the act.

It's a term that has been defined. It is part of the Canada National Parks Act. In fact, in the Canada National Parks Act, it's section 8(2). This would make it section 2 of the Rouge National Urban Park Act, the definition. It is commonly understood and commonly used terminology.

As both the minister and Daniel have said, this brings consistency in terms of definition. It is clear in the direction given to the minister, and to us in Parks Canada, to us managing the park.

The Deputy Chair: I will read the definition, for everyone's information:

Ecological integrity means, with respect to a park, a condition that is determined to be characteristic of its natural region and likely to persist, including abiotic components and

cadre de la gestion du parc. J'appelle cela la « santé des écosystèmes ». Ensuite, la ministre est tenue de faire de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique la première priorité.

Quelle est la différence entre la santé des écosystèmes et l'intégrité écologique, et comment ces deux notions interagissent-elles l'une avec l'autre? Cela va-t-il modifier la gestion du parc?

M. Watson : Le projet de loi fera en sorte que, parmi les nombreux facteurs que la ministre doit prendre en considération — et le projet de loi ne dit pas que c'est le seul élément à prendre en considération, mais plutôt le premier. D'ailleurs, le reste du texte législatif précise qu'il faudra tenir compte des mêmes types de facteurs qu'avant.

Le premier facteur à considérer serait l'intégrité écologique, mais cela n'élimine pas l'exigence de prendre les mesures prévues dans le reste de la loi. Le processus de planification de gestion est solide dans l'ensemble du réseau des parcs nationaux. Il le sera aussi dans le réseau du parc urbain national de la Rouge. En fait, ce libellé rendrait le tout conforme à ce que nous avons fait d'un bout à l'autre du pays, de Quttinirpaaq dans le Grand Nord à Gwaii Haanas dans la région du Pacifique, en passant par l'île de Sable dans la région de l'Atlantique, et partout ailleurs.

Le vice-président : Je voudrais poser une question supplémentaire sur le même sujet, si vous me le permettez. Nous nous posons tous la même question. Nous utilisons deux mots : intégrité écologique. S'agit-il d'une expression définie? J'ai vérifié sur Google. Je n'ai rien trouvé de précis. Y a-t-il une certaine définition convenue dans la Loi sur l'Agence Parcs Canada?

M. Watson : Je vais céder la parole à ma collègue, parce qu'elle a trouvé la disposition précise.

Le vice-président : C'est dans la liste des définitions énoncées dans le projet de loi.

Mme Veinotte : Voilà. Le projet de loi C-18 ajoute la définition d'« intégrité écologique » à l'article d'interprétation de la loi.

C'est une expression qui a été définie. Elle figure dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada, plus précisément au paragraphe 8(2). Le projet de loi permettrait d'ajouter cette définition à l'article 2 de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge. C'est une terminologie généralement admise et couramment utilisée.

Comme la ministre et Daniel l'ont dit, cela permet d'uniformiser la définition. Cela donne une directive claire à la ministre et à nous, les employés de Parcs Canada qui assurent la gestion du parc.

Le vice-président : Je vais lire la définition d'intégrité écologique, à titre d'information :

L'état du parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et

the composition and abundance of native species and biological communities, rates of change and supporting processes.

What does that mean? Sometimes I wonder whether people don't agree because they're not sure what it means.

Mr. Watson: What I can say is that the language is identical except to the extent that it's modified to apply only to the Rouge in this particular act, as in the Canada National Parks Act. It is something that's been tested in the courts over time and something we built an entire regime about.

As with different statutes, there will at different points in time be tests around some of the edges of it. I might be wrong on this, but I think it has been there as far back as the 1930s. It is a very old piece of legislation.

The Deputy Chair: Among the experts, it is a defined term within a specific meaning?

Mr. Watson: Certainly within the Canada National Parks Act.

Senator Eggleton: I have a supplementary on the definition. Senator Patterson pointed out that the previous bill said "consider." But "consider" is not quite the level of priority that is given in this bill. "Consider" means that you have to consider it, but you have to consider other things; and you can reject giving it priority. It's consideration; isn't that what it really amounts to? This gives it a higher order?

Mr. Watson: It means that in the list of things the minister would be required to consider, the first item that would need to be considered would be ecological integrity. But it does not stop the minister from being required to fulfill her obligation to address the other obligations she has under the act.

Senator Eggleton: It was also previously the stumbling block for the province, the fact that it wasn't given that priority, and a stumbling block to getting 44 square kilometres of property.

Senator Lang: I would like to move to another area, which is the question of the establishment of the proposed "New Parks and Historic Sites Account" for new protected heritage areas.

An internal audit was just released that has to do with Ontario waterways. I believe you're familiar with it because you would have ordered that internal audit.

l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.

Qu'est-ce que cela signifie? Parfois, je me demande si les gens ne s'entendent pas parce qu'ils ne sont pas certains de ce que cela veut dire.

M. Watson : Ce que je peux dire, c'est que le libellé est identique à celui de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, sauf qu'il a été modifié pour s'appliquer uniquement au parc de la Rouge dans ce projet de loi. C'est une notion qui a été soumise à l'épreuve des tribunaux au fil du temps et pour laquelle nous avons mis en place un régime complet.

Comme dans le cas d'autres lois, nous élaborerons, avec le temps, des critères qui délimiteront cette définition. Je me trompe peut-être, mais je crois que cette notion remonte jusqu'aux années 1930. Il s'agit d'une très vieille mesure législative.

Le vice-président : Aux yeux des experts, il s'agit d'une expression définie, ayant un sens précis?

M. Watson : C'est certainement le cas dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Le sénateur Eggleton : J'ai une question complémentaire à poser au sujet de la définition. Le sénateur Patterson a souligné que, dans le projet de loi précédent, on utilise l'expression « prend en considération ». Or, le verbe « prendre en considération » ne correspond pas vraiment au degré de priorité prévu dans l'actuel projet de loi. « Prendre en considération » signifie que vous devez tenir compte d'un aspect parmi tant d'autres et que vous pouvez refuser d'en faire une priorité. C'est une simple considération; n'est-ce pas là, au fond, de quoi il retourne? Cela permet-il d'accorder une plus grande priorité?

M. Watson : Cela signifie que, sur la liste des enjeux que la ministre devrait prendre en considération, le premier élément devrait être l'intégrité écologique. Cela n'empêche pas la ministre d'être tenue de remplir ses autres obligations en vertu de la loi.

Le sénateur Eggleton : De plus, le fait qu'on ne lui accordait pas la priorité représentait une pierre d'achoppement pour la province, à laquelle s'ajoutait celle de s'approprier une aire de 44 kilomètres carrés.

Le sénateur Lang : J'aimerais passer à un autre sujet, à savoir l'établissement du « Compte des nouveaux parcs et lieux historiques », proposé pour les nouveaux lieux patrimoniaux protégés.

Un rapport d'audit interne ayant trait aux voies navigables de l'Ontario vient d'être publié. Je pense que vous connaissez l'existence de ce rapport parce que vous avez ordonné que cet audit interne soit effectué.

I'm asking this for two reasons. Maybe you can comment on the results of this audit. At the same time, what steps are you taking to ensure these things don't happen with respect to this account we're setting up?

For everybody's edification, on pages 13 and 14 of that internal audit, the audit team observed 35 nonconforming contracts out of 68:

. . . contracts were identified in the STAR financial system as competitive although we found no evidence to support this.

As well, auditors "could not find evidence of competition in the files for 13 contracts identified as competitive," and 52.9 per cent of contracts were therefore established after the fact of payment.

I would like you to comment on why that would happen and what steps you are taking to change it. When we set up this account, can you assure us that will not occur?

Mr. Watson: I'm happy to speak to that. That is an audit I had asked for — at least my office asked for it. I think it was my predecessor who triggered it. I was very happy to get those results. We ask for those things to make sure we're staying the course and, if there are any errors, that we are able to rectify them. We found a number that we had to deal with.

I was comforted by the fact that, in many instances, what had happened is that people simply failed to put on the file information they had and in other instances they hadn't. Some of the questions about the contracting were around places where we were having people cutting the grass around the locks, and we didn't actually have the contracts in place when people did the work. So we've gone through and remedied those things.

That one was a very different type of account than this one. In the old days, if I can use that term, we would simply create the entirety of a park and then open it when it was completely ready.

There are a number of parks that we have today for which it will take a long time to assemble the land. Grasslands National Park is a good example of that, where we were able to assemble a certain amount of land to put the park together, but we knew we wanted to acquire more land so we could protect more land.

The philosophy behind the way the account was originally designed was that you would have done necessary to pull together all the land you needed, and then you would open the park and would be in a distinct phase of operating it.

Je pose la question pour deux raisons. Vous pourriez peut-être formuler des observations sur les résultats de cette vérification. Par ailleurs, quelles mesures prenez-vous pour vous assurer que les problèmes observés ne surviendront pas en ce qui concerne le compte que nous établissons?

Pour l'édification de tous, je vous informe qu'aux pages 14 et 15 du rapport de l'audit interne, l'équipe d'auditeurs a observé 35 contrats non conformes sur 68 :

[. . .] contrats ont été identifiés dans le système financier STAR comme compétitif alors que nous n'avons retracé aucune évidence étayant le tout.

En outre, les auditeurs n'ont « pu trouver des évidences de compétition au dossier en ce qui concerne 13 contrats identifiés comme compétitifs » et 52,9 p. 100 des contrats ont donc été établis après le fait au fin de paiement.

J'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi cela se produit et quelles mesures vous prenez pour changer cela. Pouvez-vous nous assurer que cela ne se produira pas si nous établissons ce compte?

M. Watson : Je suis heureux d'en parler. Il s'agit d'un audit que j'ai demandé — ou, du moins, que mon bureau a demandé. Je pense que c'est mon prédécesseur qui a déclenché le processus. Toutefois, j'ai été ravi d'obtenir ces résultats. Nous avons demandé ces vérifications pour nous assurer que nous maintenions le cap et que, si des erreurs existaient, nous étions en mesure de les rectifier. Nous en avons trouvé un certain nombre qu'il nous a fallu gérer.

J'ai été réconforté par le fait que, dans bon nombre de cas, ce qui s'était produit, c'est que les gens avaient simplement omis d'inscrire les renseignements sur les dossiers dont ils disposaient, alors que, dans d'autres cas, ils ne l'avaient pas fait. Certaines des questions qui ont été soulevées à propos des contrats concernaient des endroits où nous demandions à des gens de tondre le gazon autour des écluses, sans que les contrats aient été conclus au moment où ils accomplissaient le travail. Nous avons donc passé ces problèmes en revue avant d'y remédier.

Le compte en question était d'un genre très différent de celui qui nous occupe. Dans le bon vieux temps, si je peux me permettre d'employer cette expression, nous créions le parc en entier, puis nous l'ouvrons dès qu'il était tout à fait prêt.

Nous possédons aujourd'hui un certain nombre de parcs pour lesquels il nous faudra pas mal de temps avant d'avoir fini de réunir toutes les terres. Le parc national des prairies en est un bon exemple : pour créer le parc, nous avons réuni un certain nombre de terres, mais nous savions que nous souhaitions en acheter d'autres afin d'être en mesure de protéger une aire d'une plus grande superficie.

La façon dont le compte a été conçu à l'origine partait du principe selon lequel vous faisiez le nécessaire pour vous procurer toutes les terres dont vous aviez besoin, puis vous ouvriez le parc, dont les opérations étaient à un stade distinct.

Once you open the park, you can no longer use the park establishment account to buy new land. I liken it to an on/off switch versus a dimmer switch. The way we have it today, it's on or off. Once you open the park, you can no longer use the park establishment account to buy new land.

What we'll do is go to a dimmer switch, which is to say that as long as what you're doing is buying new land to increase the size of the park, you can go into the park establishment account. You cannot go into it for regular operations, but only for the purposes of establishing new parts of a park.

Senator Lang: There are two elements here: the accounting and the question of being accountable. What steps are you taking as an agency to make sure that type of thing doesn't happen again?

Mr. Watson: Again, the types of contracts that were referred to in the waterways audit are not the types of contracts you would have here. They are different types of agreements. Here, we would be purchasing land for the establishment of parks. It is not a service or construction contract of the type you would have for the waterways.

On the waterways audit, my chief financial officer and I have set out some very clear directions. I have a vice-president who's responsible for most of those major projects. He has developed a series of directives and training for staff who need to go through it to make sure they understand very clearly their responsibilities. We have had a great and long conversation about this at the executive management table to make sure that each and every part of the agency is fully aware of their responsibilities.

Senator Lang: That's throughout Parks Canada?

Mr. Watson: Throughout the entire agency.

The Deputy Chair: When you read the Auditor General's report — and I know we're not personally involved, and auditors always look for perfection that it never exists — but it does not give you a good feeling relative to the commitment of your administration — there is a lot of sloppy stuff: agreements not dated or dated after the fact, documents signed after the contract is completed, et cetera.

I know this one is different, but if it's a culture of sloppiness, we have to make sure we put an end to it. I guess you're saying you will, but the message has to be loud and clear to make sure it doesn't occur again, because it doesn't show very well.

Mr. Watson: That's putting it much more diplomatically than I put it in my minutes.

Une fois que le parc est ouvert, vous ne pouvez plus utiliser le compte d'établissement des parcs pour acheter de nouvelles terres. Je comparerais cela à un interrupteur marche-arrêt, par opposition à un gradateur. Le compte dont nous disposons aujourd'hui est un interrupteur marche-arrêt. Après l'ouverture du parc, il n'est plus possible d'utiliser le compte d'établissement des parcs pour faire l'acquisition de nouvelles terres.

Nous allons passer à un gradateur, ce qui veut dire que, tant que nous achetons des terres pour accroître la superficie du parc, nous pouvons utiliser le compte d'établissement des parcs. On ne peut pas se servir du compte pour les opérations régulières; on ne peut l'employer que pour établir de nouvelles parties d'un parc.

Le sénateur Lang : Il y a deux aspects à prendre en considération en ce moment : la comptabilité et la question de responsabilisation. Quelles mesures votre organisme prend-il pour veiller à ce que ce genre de problèmes ne se reproduise pas?

M. Watson : Je le répète, les types de contrats qui étaient mentionnés dans l'audit sur la gestion des voies navigables diffèrent de ceux dont il est question ici. Et il s'agit de différents types d'ententes. Dans le cas présent, nous achèterions des terres pour établir des parcs. Il ne s'agit pas d'un contrat de service ou de construction du genre de ceux qui seraient négociés pour la gestion des voies navigables.

En ce qui concerne l'audit sur la gestion des voies navigables, mon dirigeant principal des finances et moi avons établi quelques directives très claires. Un de mes vice-présidents est responsable de la plupart de ces projets majeurs. Il a élaboré une série de directives et des cours de formation à l'intention des membres du personnel qui doivent les passer en revue afin de s'assurer qu'ils comprennent clairement leurs responsabilités. Nous avons eu une conversation longue et fructueuse à ce sujet à la table de l'exécutif de gestion afin de veiller à ce que chaque secteur de l'organisme connaisse à fond leurs responsabilités.

Le sénateur Lang : Et ce, dans l'ensemble de Parcs Canada?

M. Watson : Dans l'ensemble de l'organisme.

Le vice-président : Lorsqu'on lit le rapport du vérificateur général — je sais que nous ne participons pas personnellement au processus et que les auditeurs sont toujours à la recherche d'une perfection inexistante —, il ne nous donne pas une bonne impression de l'engagement de votre administration. Il y a beaucoup de travail bâclé : des accords non datés ou datés après le fait, des documents signés après la fin du contrat, et cetera.

Je sais que ce rapport est différent, mais si une culture de négligence existe, nous devons nous assurer d'y mettre un terme. Je suppose que vous dites en ce moment que vous allez le faire, mais le message doit être exprimé clairement de manière à ce que ces problèmes ne surviennent pas de nouveau, parce que cela paraît mal.

M. Watson : Vous exprimez cela d'une façon beaucoup plus diplomatique que je l'ai fait dans mon procès-verbal.

Senator Lang: Could you provide us with the directives that you have given in respect to rectifying the situation? It is of concern.

When you come from a small community and you start sole-sourcing contracts, that can lead to some very significant social interaction within a community. I would strongly recommend, unless it's absolutely necessary, that you ensure there is an open and transparent system in place so that everyone knows the rules of the game.

[Translation]

The Deputy Chair: Mr. Watson, Ms. Veinotte, Ms. Grasham, thank you very much for joining us today. Your presence has enabled us to obtain answers to our questions. As you were able to see, we were curious and we had a number of questions. You did your job, I feel, so thank you again. As there are no further questions, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, May 18, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act, met this day at 8 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good morning colleagues. Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Richard Neufeld and I am honoured to be chair of this committee. I am a senator from British Columbia.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, these committees hearings are open to the public and also available online on the new Senate website at sencanada.ca. All other committee-related business can also be found online, including past reports, bills studied and list of witnesses.

I would now ask senators around the table to introduce themselves and I'll begin with by introducing my deputy chair, Senator Massicotte from Quebec.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Black: Douglas Black, Alberta.

Senator Wetston: Howard Wetston from Toronto, Ontario, close to where you are.

Le sénateur Lang : Pourriez-vous nous fournir les directives que vous avez données en vue de rectifier la situation? La situation est préoccupante.

Lorsque vous êtes originaire d'une petite collectivité et que vous commencez à attribuer des contrats à des fournisseurs exclusifs, cela peut entraîner une importante interaction sociale au sein de la collectivité. À moins que ce soit absolument nécessaire, je vous recommanderais fortement de vous assurer que le système en place est ouvert et transparent afin que les règles du jeu soient connues de tous.

[Français]

Le vice-président : Monsieur Watson, madame Veinotte, madame Grasham, merci beaucoup de votre présence parmi nous aujourd'hui. Cela nous a permis d'avoir des réponses à nos questions. Comme vous avez pu le constater, nous étions curieux et nous avons plusieurs questions. Je pense que vous avez fait votre travail, alors merci encore une fois. Étant donné qu'il n'y a pas d'autres questions, je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 18 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada, se réunit aujourd'hui, à 8 heures, pour examiner ce projet de loi.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour, chers collègues, et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Richard Neufeld, sénateur de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider le comité.

Je veux souhaiter la bienvenue aux personnes ici présentes et à tous ceux qui nous regardent à la télévision ou en ligne aux quatre coins du pays. Je rappelle à ces derniers que les séances du comité sont ouvertes au public et sont également diffusées en ligne sur le nouveau site du Sénat à l'adresse sencanada.ca. Tous les renseignements relatifs aux travaux du comité, comme les rapports antérieurs, les projets de loi étudiés et la liste des témoins, s'y trouvent également.

Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter. Je commencerai par présenter mon vice-président, le sénateur Massicotte, originaire du Québec.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Black : Douglas Black, de l'Alberta.

Le sénateur Wetston : Howard Wetston, de Toronto, en Ontario, près de chez vous.

Senator Mockler: Percy Mockler, New Brunswick.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

The Chair: I'd like to introduce our staff, beginning with the clerk Maxime Fortin, and our Library of Parliament analysts Sam Banks and Jesse Good.

Colleagues, on May 4, the Senate mandated our committee to study Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, Parks Canada Agency Act, and the Canada National Parks Act. Today, for the second meeting of our study on Bill C-18, I am pleased to welcome Ms. Janet Sumner, Executive Director, Wildlands League, Canadian Parks and Wilderness Society.

Thank you for joining us. Please proceed with your opening remarks after which we'll go to some questions and answers.

Janet Sumner, Executive Director, Wildlands League, Canadian Parks and Wilderness Society: Good morning. Thank you for the opportunity to present to your committee today as you consider Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, Parks Canada Agency Act, and the Canada National Parks Act.

I am the executive director for CPAWS Wildlands League. I'm also a local resident of the Rouge and measure in minutes the time it takes me to leave my house and have my paddle in the water of the Rouge.

The world is facing two great environmental challenges: climate change and biodiversity loss. We are in the midst of the planet's sixth mass extinction of plants and animals. It has not been this dramatic since the loss of the dinosaurs. The best way to fight biodiversity loss is by creating protected areas.

The mission of CPAWS Wildlands League is protecting large, connected areas of Canada's wilderness and making sure development is appropriately managed on the rest. We work on large landscapes, collaborating with indigenous, federal, provincial and local governments. We work with forestry, mining and hydro development companies creating solutions. It is our job to find that sweet spot.

I have travelled extensively across many of Canada's wilderness areas. I've slept with polar bears and walked among a herd of barren-ground caribou. I've flown forestry units in Alberta, Manitoba and Ontario. The conclusion is that Canada is absolutely magnificent.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le président : Je voudrais également présenter notre personnel, soit notre greffière, Maxime Fortin, et nos analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Jesse Good.

Chers collègues, le 4 mai, le Sénat a confié à notre comité l'étude du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Aujourd'hui, pour la deuxième séance portant sur cette étude, j'ai le plaisir d'accueillir Mme Janet Sumner, directrice générale, Wildlands League, de la Société pour la nature et les parcs du Canada.

Merci de vous joindre à nous. Je vous demanderais de faire votre exposé, après quoi nous vous poserons quelques questions.

Janet Sumner, directrice générale, Wildlands League, Société pour la nature et les parcs du Canada : Bonjour et merci de me donner l'occasion de témoigner devant vous dans le cadre de votre examen du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Je suis directrice générale de la Wildlands League de la Société pour la nature et les parcs du Canada, ou SNAP. Je réside aussi à proximité de la rivière Rouge et je mesure en minutes le temps qu'il me faut pour quitter la maison et plonger ma pagaie dans ses eaux.

Le monde est confronté à deux grands défis environnementaux : les changements climatiques et la perte de biodiversité. Nous sommes aux prises avec la sixième extinction de masse de plantes et d'animaux de la planète. On n'a pas assisté à pareille extinction depuis celle des dinosaures. Or, la meilleure manière de lutter contre la perte de biodiversité consiste à créer des aires protégées.

La mission de la Wildlands League de la SNAP vise à protéger de vastes régions reliées de nature sauvage et à veiller à ce que l'aménagement soit bien géré ailleurs. Nous travaillons sur de grands territoires, collaborant avec les gouvernements autochtones, fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec les administrations municipales. Nous travaillons également avec des entreprises des secteurs des forêts, de l'exploitation minière et de la production hydroélectrique pour trouver des solutions. C'est notre travail de trouver une solution convenable.

J'ai beaucoup voyagé dans un grand nombre de régions sauvages du pays. J'ai dormi avec des ours polaires et marché au sein d'un troupeau de caribous de la toundra. J'ai transporté en avion des équipes de l'industrie forestière en Alberta, au Manitoba et en Ontario, et j'en suis arrivée à la conclusion que le Canada est absolument magnifique.

While the Rouge is no great wilderness, there are 1,700 species that live in the Rouge, 23 of them endangered. Getting protection right in the Rouge will protect habitat for these species to thrive. It is a gift, a legacy for the children of the GTA, Scarborough, Pickering, Durham and the surrounding regions of the Rouge.

The Rouge provides much-needed habitat for migratory monarch butterflies on their travels south. From the Red-shouldered hawk and Peregrine falcon to the butternut tree, protecting the Rouge is a gift to Canada.

With regard to the bill before you, Bill C-18, I would like to thank the Honourable Catherine McKenna and her team for working diligently to come up with solutions. But this is built on the thousands of countless hours put in by volunteers, the indigenous peoples that stewarded this land, and we are very lucky today to have the Rouge in the condition that it is.

CPAWS Wildlands League supports the amendments in Bill C-18 to amend the Rouge National Urban Park Act. With 7 million people living within one hour's drive of the proposed Rouge National Urban Park, park managers will need strong legal tools to protect the park's ecosystems from the inevitable pressures of the surrounding urban environment, which is easily the greatest threat to the park. This includes an explicit legal mandate to consider nature comes first and foremost in all management decisions, including when faced with proposals for new roads, parking lots or other development proposals. Without such a framework, nature would inevitably lose.

We agree with the greater certainty for the farming community that is proposed in this bill, and we look forward to working with farmers on the many ways we can improve the ecological integrity of the park. EI is a journey. It is a continuum. You start where you are and make steady improvements over each three to five year increment. That is EI in action.

When I think of the flooding right now at the Rouge, the banks swollen and the changing profile of the river where it meets the lake, I am reminded of the day I spent walking with farmers in one of their fields. Our purpose that day was to see a stewardship project that is working to restore the hydrological functioning of the Rouge. This is the work of improving EI, to restore ecological systems and make them more resilient.

Rouge Park houses much of the lower Rouge River Watershed, one of the last flowing into western Lake Ontario to remain free of urban development. It provides the only ecological connection

Même si la région de la Rouge n'est pas une aire sauvage remarquable, elle abrite 1 700 espèces, dont 23 sont menacées. En protégeant bien cette région, nous protégerons l'habitat de ces espèces et leur permettrons ainsi de prospérer. Il s'agit d'un cadeau, d'un héritage que nous léguons aux enfants de la grande région de Toronto, de Scarborough, de Pickering, de Durham et des régions voisines de la rivière Rouge.

La rivière Rouge fournit un habitat dont ont grandement besoin les papillons monarques qui migrent vers le sud. Qu'on s'intéresse à la buse à épaulettes, au faucon pèlerin ou au noyer cendré, la protection du parc national de la Rouge est un cadeau pour le Canada.

En ce qui concerne le projet de loi C-18 dont vous êtes saisis, je voudrais remercier l'honorable Catherine McKenna et son équipe d'avoir travaillé diligemment afin de trouver des solutions. Cette aire est toutefois le résultat des milliers d'heures de travail accompli par des bénévoles, par des Autochtones qui ont pris soin de cette terre, et nous sommes très chanceux aujourd'hui que la rivière Rouge soit dans son état actuel.

La Wildlands League de la SNAP appuie les modifications que le projet de loi C-18 propose d'apporter à la Loi sur le parc urbain national de la Rouge. Comme sept millions de personnes vivent à une heure de route du parc urbain national de la Rouge proposé, les gestionnaires du parc auront besoin de solides outils juridiques pour protéger l'écosystème du parc contre les pressions que l'environnement urbain environnant exercera inévitablement. C'est facilement ce qui menace le plus le parc. Il faut notamment qu'un mandat légal exige explicitement que la nature passe en premier dans toutes les décisions de gestion, y compris quand on propose de construire de nouvelles routes, des aires de stationnement ou d'autres projets d'aménagement. En l'absence d'un tel cadre, la nature perdra inévitablement.

Nous nous réjouissons que ce projet de loi offre une plus grande certitude au milieu agricole, et nous sommes impatients de travailler avec les agriculteurs pour étudier les nombreuses façons dont nous pouvons améliorer l'intégrité écologique du parc. L'intégrité écologique est un voyage, une progression constante. On commence là où on est et on apporte continuellement des améliorations au cours de chaque période de trois ou cinq ans. Voilà comment on assure l'intégrité écologique.

Quand je pense aux inondations qui touchent actuellement la rivière Rouge, à ses berges envahies d'eau et au profil changeant de la rivière à la confluence du lac, je me souviens de la journée que j'ai passée à marcher avec des agriculteurs dans un de leurs champs. Ce jour-là, nous voulions examiner un projet d'intendance visant à rétablir le fonctionnement hydrologique de la rivière Rouge. Ces travaux doivent améliorer l'intégrité écologique en remettant les systèmes écologiques en état et en les rendant plus résilients.

Le parc de la Rouge englobe une bonne partie du bassin versant de la rivière Rouge, un des derniers cours d'eau se jetant dans l'ouest du lac Ontario qui soit libre de tout aménagement

for wildlife between the Oak Ridges Moraine and Lake Ontario. Restoring hydrological systems and working on ecological integrity therefore is vital.

It is where we host our Paddle the Rouge event each year training youth to paddle. It is where we introduce hundreds of newcomers to Canada, to nature and the beauty in their own backyard. And it is where I take my grandson. He is amazed by water lilies and bugs.

We have a solution here that works for nature, for the farmers and it's my understanding also meets the test for Ontario to transfer these lands.

I'm pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much for that.

We'll begin with the deputy chair, Senator Massicotte.

Senator Massicotte: Ms. Sumner, thank you for your presentation. Obviously, you've contributed a lot to getting to this point. Congratulations on behalf of all Canadians.

Let me get to the crux of the issue whereby we seem to have a difference of opinion about definitions and how we get to the ecological integrity and whether we need to do more than what is being proposed.

As you know, the current bill, as proposed, is acceptable to the federal government and it is acceptable to the provincial government, especially the current minister, maybe less for the previous minister.

Some people are saying this is very good but we need to go beyond what is being proposed and that we need to include regulations. It was previously projected by the Ontario government to have certain regulations in place. Otherwise we don't get where we want to go. I'm sure you know what I am referring to.

What are your thoughts on that issue? What do you recommend we do?

Ms. Sumner: We took a look at the amendment that was proposed by others, and we actually sought a legal opinion on that. What we heard — and my understanding — is that if we take the definition that we have of ecological integrity in the act and make it subservient to other pieces of legislation or regulations, it would weaken ecological integrity and it would not be additional but rather undermining of the intent of including ecological integrity.

My concern is that we've come a long way to get to the solution that we're at. As I said in my remarks, it works for farmers, and that's not just by chance. That's through many hours of conversations and trying to understand what EI is.

urbain. Il fournit à la faune le seul lien écologique entre la moraine d'Oak Ridges et le lac Ontario. Il est donc essentiel de remettre les systèmes hydrologiques en état et d'améliorer l'intégrité écologique.

C'est à cet endroit que nous tenons chaque année notre activité intitulée « Paddle the Rouge », qui signifie « Pagayer sur la rivière Rouge », dans le cadre de laquelle nous enseignons aux jeunes à pagayer. Nous en profitons pour montrer aux nouveaux arrivants au Canada la nature et la beauté qui se trouvent tout près de chez eux. J'y amène mon petit-fils, qui est épaté par les fleurs aquatiques et les insectes.

Nous tenons ici une solution qui convient à la nature et aux agriculteurs, et qui, d'après ce que je comprends, satisfait aux critères de l'Ontario aux fins de transfert des terres.

Je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : Merci beaucoup de cet exposé.

Nous entendrons d'abord le vice-président, le sénateur Massicotte.

Le sénateur Massicotte : Madame Sumner, merci de votre exposé. Vous n'avez manifestement pas ménagé vos efforts pour en arriver à ce point. Félicitations au nom de tous les Canadiens.

Permettez-moi de m'attaquer au cœur du problème, c'est-à-dire au fait qu'il semble y avoir une divergence d'opinions à propos des définitions, de la manière d'assurer l'intégrité écologique et du fait qu'il faudrait faire plus que ce qui est proposé.

Vous n'ignorez pas que dans sa forme actuelle, le projet de loi est acceptable pour les gouvernements fédéral et provincial. Le ministre actuel y est particulièrement réceptif, même si son prédécesseur était peut-être moins enthousiaste.

Certains affirment que ce projet de loi est très bon, mais qu'il faut faire plus que ce qui est proposé et inclure des règlements. Le gouvernement de l'Ontario a déjà envisagé d'adopter des règlements, à défaut de quoi on n'obtiendra pas les résultats escomptés. Je suis certain que vous savez à quoi je fais référence.

Qu'en pensez-vous? Que nous recommanderiez-vous de faire?

Mme Sumner : Nous avons étudié l'amendement que d'autres ont proposé, et nous avons demandé un avis juridique à ce sujet. D'après ce que j'ai compris, on nous a indiqué que si nous assujettissons la définition d'intégrité écologique de la loi à d'autres lois ou règlements, cela amoindrirait l'intégrité écologique et minerait l'intention que l'on avait quand on a inclus l'intégrité écologique dans la loi au lieu de la renforcer.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous avons fait beaucoup de chemin pour en arriver à la solution actuelle. Comme je l'ai fait remarquer dans mon exposé, elle convient aux agriculteurs, et ce n'est pas un hasard : c'est le fruit de nombreuses heures de

I think that if we are to destabilize this solution at this point, it would mean passage of the Rouge may not in fact happen. I want to see ecological integrity there so that the park is managed with nature first.

Senator Massicotte: You mentioned earlier you lived in the park? Is that correct?

Ms. Sumner: Live near it.

Senator Massicotte: You are not one of the households and farms which are actually tenants in the park. You're not one of those?

Ms. Sumner: I live just off the Kingston Road near the Dairy Queen.

Senator Massicotte: I'm sure you know many people who live there. You obviously have met the farmers and so on. How do you respond to the allegation that they're getting a sweetheart deal? They are actually friends of previous government officials, been there for a long time, and it's an insider deal. It's not a fair deal and the rent they are paying is not adequate. How do you respond to that? Is there any truth to that matter?

Ms. Sumner: I work as an environmentalist. I work on environmental issues, so I have not looked at the fair market deal for the farmers.

I do know that I've walked some of their lands. I buy the produce at Mike Whittamore's farm. I'm sad it won't be another year of public produce there. My understanding is the farmers have been very good stewards. I think this act allows us to move forward with them on ecological integrity, and I'm looking forward to that.

Senator Black: Ms. Sumner, thank you very much for being here. I don't have a question for you, just an observation. I have the privilege, as do you, of living on the edge of a national park. I live immediately adjacent to Banff National Park, so I'm very aware of the contests of interests that arise on a weekly basis between development and protecting nature. I recognize how tense and often unpleasant those conversations become. I want to thank you and congratulate you, because I know how complicated this must have been to get to the point today where you're sitting there saying we should do this. I want to thank you and your organization very much, and I would urge you to move to Banff.

The Chair: Is your place for sale?

Senator Black: I'm talking of a —

The Chair: It's a renter pay.

discussion et d'efforts visant à comprendre ce qu'est l'intégrité écologique.

Je pense que si nous déstabilisons la solution maintenant, le passage de la Rouge pourrait ne pas se concrétiser. Or, je tiens à ce qu'on assure l'intégrité écologique pour que le parc soit géré de manière à ce que la nature passe avant tout.

Le sénateur Massicotte : Vous avez indiqué plus tôt que vous vivez dans le parc, n'est-ce pas?

Mme Sumner : Je vis à proximité.

Le sénateur Massicotte : Vous n'habitez pas dans une des maisons ou des fermes louées dans le parc?

Mme Sumner : Je vis tout près de Kingston Road, à proximité du Dairy Queen.

Le sénateur Massicotte : Vous connaissez certainement de nombreux résidents du coin. Vous avez, à l'évidence, rencontré des agriculteurs et diverses personnes. Que répondez-vous aux allégations voulant qu'il y ait une entente de faveur? Ceux qui restent là sont des amis du gouvernement précédent qui demeurent là depuis des lustres, et ils bénéficient d'une entente privilégiée. Elle n'est pas équitable et le loyer qu'ils paient n'est pas adéquat. Comment réagissez-vous à ces affirmations? Y a-t-il une parcelle de vérité là-dedans?

Mme Sumner : Je suis une environnementaliste qui s'occupe de questions relatives à l'environnement. Je n'ai donc pas cherché à déterminer si l'entente était équitable pour les agriculteurs.

J'ai parcouru certaines de leurs terres et j'achète des produits de la ferme de Mike Whittamore. Je suis désolée qu'à compter de l'an prochain, il n'y aura plus de produits pour le public. Je crois comprendre que les agriculteurs se sont montrés d'excellents intendants. Je pense que ce projet de loi nous permettra de réaliser des progrès avec eux au chapitre de l'intégrité écologique, et je suis impatiente de voir ce que nous allons accomplir.

Le sénateur Black : Madame Sumner, merci beaucoup de comparaître. Je n'ai pas de question à vous poser, simplement une observation. J'ai, tout comme vous, le privilège de demeurer en bordure d'un parc national. Je réside tout près du parc national Banff; je suis donc parfaitement conscient des frictions que suscitent l'aménagement et la protection de la nature chaque semaine. Je constate que les discussions deviennent tendues et souvent déplaisantes. Je veux vous remercier et vous féliciter, car je sais à quel point il a dû être compliqué d'en arriver au point où on décide ce qu'il convient de faire. Je vous remercie de tout cœur, vous et votre organisme, et je vous encourage fortement à venir vous installer à Banff.

Le président : Votre maison est-elle à vendre?

Le sénateur Black : Il s'agit d'une...

Le président : C'est une location.

Senator Griffin: Like Senator Black, I don't have a specific question; I have an observation. That's mainly because Senator Massicotte took all my questions. We'll have to talk to him about that.

Congratulations on the work that has been done to date. I went to the Rouge about a year and a half ago. I was really impressed with what was being done. I was there with the Nature Canada board. Way back, several years prior to that, with the discussions that were going on with the Rouge, the Nature Canada board was very concerned about the concept of ecological integrity and whether how this park was going to be managed would have a negative impact potentially on other places in the park systems.

Like Senator Black, the important thing here, as he noted, will be the ongoing management of the park and resisting the pressures for development. We are in an unusual situation here with such a huge urban population nearby, and the place could easily get loved to death. I know that's a problem in Great Britain with nature preserves — how to keep them from being overrun. It's not that anybody has bad intentions, but that can happen. That part of it is also an issue.

I have great confidence in Parks Canada and how they intend to manage this park, but I'm sure that agency is also very appreciative of all the work that's been done by volunteers and by non-government groups to get this park to where it is and where we hope it's going to go. Thank you.

Senator Wetston: Good morning. I live in Toronto, and I'm happy we have the park. I play golf near the park but not in the park.

Biodiversity. How does the bill address those issues from your perspective? Positively? Negatively? Does it address the issues comprehensively, and your concerns with respect to biodiversity in the Rouge National Urban Park?

Ms. Sumner: As I mentioned at the top of my remarks, biodiversity loss is a global challenge, and it's not the job of any one individual park to address that; rather, it is the job of Canada to be thinking about how to stem biodiversity loss across Canada.

Protecting the Rouge where it is — and it's a piece of Carolinian forest that is the northernmost expanse of that forest. Having ecological integrity protected in the park and nature coming first will allow those 1,700 species to have habitat.

Ecological integrity is a continuum. It's about improving the ecological functionality. We're not starting with a great wilderness; we're starting with a park that has many attributes and features, and we're going to be improving those.

La sénatrice Griffin : Comme le sénateur Black, je n'ai pas de question précise, mais une observation, principalement parce que le sénateur Massicotte a posé toutes mes questions. Il va falloir s'en parler.

Je vous félicite pour le travail accompli jusqu'à maintenant. Je me suis rendue à la rivière Rouge il y a un an et demi environ, et j'ai été vraiment impressionnée par ce qu'on y faisait. J'étais en compagnie du conseil d'administration de Nature Canada. Il y a longtemps, plusieurs années avant cette initiative, alors qu'on discutait de la rivière Rouge, ce conseil d'administration se préoccupait beaucoup du concept d'intégrité écologique et se demandait si la manière dont le parc serait géré aurait des répercussions négatives ailleurs dans les systèmes du parc.

À l'instar du sénateur Black, je considère que l'important ici, ce sera la gestion courante du parc et la résistance aux pressions exercées pour procéder à des aménagements. La situation est inhabituelle, puisqu'une importante population urbaine vit à proximité. La grande popularité du parc pourrait aisément entraîner la destruction. Je sais que c'est un problème dans les réserves naturelles de Grande-Bretagne, où on se demande comment éviter que ces aires soient envahies par les visiteurs. Personne n'a de mauvaises intentions, mais cela peut arriver. Un problème se pose donc également à cet égard.

Je me fie beaucoup à Parcs Canada et à la manière dont il entend gérer le parc, mais je suis certaine qu'il est aussi sensible à tout le travail accompli par les bénévoles et les groupes non gouvernementaux pour faire du parc ce qu'il est et que nous espérons qu'il deviendra. Merci.

Le sénateur Wetston : Bonjour. Je vis à Toronto et je suis enchanté d'avoir le parc. Je joue au golf à proximité, mais pas à l'intérieur de celui-ci.

À votre avis, comment le projet de loi aborde-t-il les problèmes relatifs à la biodiversité? Positivement? Négativement? Traite-t-il de toutes les facettes de la question et de vos préoccupations à l'égard de la biodiversité dans le parc urbain national de la Rouge?

Mme Sumner : Comme je l'ai souligné au début de mon exposé, la perte de biodiversité constitue un problème mondial, et ce n'est pas à un parc en particulier qu'il revient de le résoudre. Le Canada doit cependant réfléchir à la manière dont il peut freiner cette perte au pays.

Il faut protéger la rivière Rouge, là où se trouve la partie septentrionale de la forêt carolinienne. En protégeant l'intégrité écologique dans le parc et en y faisant passer la nature en premier, on permettra à 1 700 espèces d'avoir un habitat.

L'intégrité écologique est une progression constante qui vise à améliorer le fonctionnement écologique. Nous ne commençons pas par une aire complètement sauvage, mais par un parc qui possède bien des attributs et des caractéristiques, que nous allons améliorer.

Like others have remarked, I have a great deal of faith in Parks Canada to work with the many stakeholders — the farmers and many others — on how we build those stewardship programs and make nature have a better chance in the Rouge.

Senator Wetston: Do you agree with the bill?

Ms. Sumner: Yes. We want to see it go forward.

Senator Wetston: What comes first in this? Does the ecological integrity, as addressed and defined in the way it is, assist in addressing this concern that you have about biodiversity?

Ms. Sumner: Yes, because it puts nature first. It says that will be the chief management tool that Parks Canada will have to address when looking at all proposals. It will mean that Parks Canada will be planning with others to improve ecological integrity along the way. We can't wave a magic wand to make the park a perfect wilderness today. It is about this continuum of improvement.

Senator Wetston: If you could improve this bill in any way — king for a day or queen for a day, whatever we're going to call this — how would you do it?

Ms. Sumner: We haven't actually thought that. We're really quite happy with what we have before us. As I said, it's a solution, and any time you try to destabilize that solution, then you have to go back to the table with all the others that you came to this solution with. My fear is that if we start to do that, if we start to mess with that — it is the highest attribute you can have in the parks legislation when you're saying nature is coming first. If you try to change that direction, it will destabilize the solution we have before us.

Senator Wetston: I live in Toronto, a city with a lot of people, congestion and, as I said to the minister, a lack of accessibility in some ways to nature and other things — even parking spaces, to be a little bit granular about that. I listened to Senator Griffin, and she has a tremendous amount of experience in this area. The issue for me personally is the opportunity for many individuals who live in Toronto to access the outdoors and nature, to breathe fresh air, walk in the park and see nature, which is not as available in Toronto. When we do it in the city, we walk around roads, highways and bridges. You know that whole scene. From that perspective of being overrun, is that a concern that you have?

Ms. Sumner: Yes. That's where we have to have some faith in Parks Canada to help us manage that. There are 7 million Canadians who live within an hour of the Rouge. There's no question. Would I like more parks and more wilderness? Absolutely. We can get on to doing that if the government wishes. We're quite happy to have that happen.

Comme d'autres l'ont indiqué, j'ai une grande confiance à l'égard de Parcs Canada, qui collaborera avec un grand nombre de parties prenantes, comme les agriculteurs et bien d'autres, afin de voir comment on peut concevoir les programmes d'intendance et permettre à la nature d'avoir une meilleure chance dans la région de la rivière Rouge.

Le sénateur Wetston : Êtes-vous favorable au projet de loi?

Mme Sumner : Oui. Nous voulons qu'il soit adopté.

Le sénateur Wetston : Qu'est-ce qui passe en premier? Est-ce que l'intégrité écologique, traitée et définie comme elle l'est, contribue à régler le problème qui vous préoccupe au sujet de la biodiversité?

Mme Sumner : Oui, car elle permet de faire passer la nature en premier. Le projet de loi indique qu'il s'agira du principal outil de gestion dont Parcs Canada disposera pour examiner les propositions. Cela signifie que Parcs Canada planifiera avec d'autres intervenants afin d'améliorer l'intégrité écologique en cours de route. Nous ne pouvons pas agiter une baguette magique pour faire du parc une parfaite aire sauvage aujourd'hui. Il faudra l'améliorer graduellement.

Le sénateur Wetston : Si vous étiez roi ou reine d'un jour et pouviez améliorer ce projet de loi, que feriez-vous?

Mme Sumner : Nous n'avons pas réfléchi à la question. Nous sommes vraiment très satisfaits du projet de loi tel qu'il est. Comme je l'ai indiqué, c'est une solution, et chaque fois qu'on tente de déstabiliser une solution, il faut reprendre les discussions avec tous ceux avec qui on a trouvé la solution. L'idéal, c'est qu'un projet de loi fasse passer la nature en premier. Je crains que si vous commencez à changer de cap, cela déstabilise la solution que nous avons devant nous.

Le sénateur Wetston : Je vis à Toronto, une ville peuplée aux prises avec la congestion routière où, comme je l'ai indiqué à la ministre, la nature et d'autres choses — comme les espaces de stationnement, si on veut entrer dans les détails — sont peu accessibles. J'ai écouté la sénatrice Griffin, qui possède une expérience considérable à ce sujet. Ce qui m'intéresse personnellement, c'est qu'un grand nombre d'habitants de Toronto aient accès au plein air et à la nature, hument l'air frais, arpentent les parcs et voient la nature, qui se fait rare dans cette ville. Quand on se balade en ville, on emprunte des routes, des autoroutes et des ponts. Vous savez ce que c'est. Craignez-vous que le parc soit envahi?

Mme Sumner : Oui. C'est pourquoi nous devons faire confiance à Parcs Canada pour nous aider à gérer la situation. Il y a 7 millions de Canadiens qui habitent à moins d'une heure de route du parc de la Rouge. Il n'y a pas de doute là-dessus. Est-ce que j'aimerais avoir davantage de parcs et de sites naturels? Absolument. Nous pourrions certainement y remédier, si c'est ce

I do think that this area is where the youth of the GTA and those surrounding the Rouge will be able to take their first steps into nature and be able to go paddling. It's been my pleasure to introduce the youth in my family to the Rouge and take them out. I see the Rouge as a hope and possibility.

Senator Fraser: I'm at a disadvantage. I've not worked with parks, I don't live near a national park and I don't play golf near a national park, so I'm starting from way further back than many of my colleagues on this.

I have a couple of questions. The first really does betray my ignorance. In the definition of ecological integrity, the bill refers to "abiotic components." What does that mean?

Ms. Sumner: I would actually look to Parks Canada to answer that question.

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park, Parks Canada Agency: Good morning. "Abiotic components" simply means that there are both living and nonliving components of an ecosystem.

Senator Fraser: Rocks and trees.

Ms. Veinotte: It's everything. It's a way to cover every aspect of an ecosystem, because an ecosystem is made up of many parts. If you think about a house and all the systems and elements that are included in a house to make it work and make it run, that's one of the ways we can sometimes describe an ecosystem and all the many parts. It's living and nonliving things.

Senator Fraser: Thank you very much indeed. I've learned something. I hope I'm going to learn something more.

I gather you were involved in the discussions and negotiations that brought us to this point?

Ms. Sumner: Yes.

Senator Fraser: And I gather those were long, careful and probably sometimes arduous.

Ms. Sumner: Yes.

Senator Fraser: So that I can understand the dynamic a little better, could you explain to me if there was anything that you learned in those discussions about the concerns of people on the other side of the table that you hadn't quite been aware of before, and what you were willing to give up, if anything, in order to achieve this bill, which I gather you like a lot?

Ms. Sumner: As I mentioned in my remarks, one of the things that we do well at CPAWS is that we work across the aisle or across the table with folks who may have different interests, whether that's a mining or forestry company, and I would say in

que le gouvernement souhaite. Nous en serions d'ailleurs très ravis.

Je crois que les jeunes de la région du Grand Toronto et de la rivière Rouge pourront apprivoiser la nature à cet endroit et pagayer sur la rivière. J'ai été très heureuse de pouvoir initier les jeunes de ma famille au parc de la Rouge. J'estime que cet endroit est un bon point de départ. J'y vois une forme d'espoir.

La sénatrice Fraser : Je suis un peu désavantagée. Je n'ai jamais travaillé dans le domaine des parcs, je n'habite pas près d'un parc national et je ne joue pas au golf à proximité d'un parc national, alors je m'y connais un peu moins bien dans ce dossier que plusieurs de mes collègues.

J'ai quelques questions à vous poser. Pardonnez-moi mon ignorance, mais dans le projet de loi, à la définition d'intégrité écologique, il est question d'« éléments abiotiques ». Qu'est-ce que cela signifie exactement?

Mme Sumner : Je vais laisser la représentante de Parcs Canada répondre à cette question.

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, du Parc urbain national de la Rouge, Agence Parcs Canada : Bonjour. Les « éléments abiotiques » désignent simplement tous les éléments vivants et non vivants d'un écosystème.

La sénatrice Fraser : Les roches et les arbres.

Mme Veinotte : C'est tout, en fait. Cela englobe tous les aspects d'un écosystème. Si on pense à une maison, par exemple, nous savons qu'il y a de nombreux systèmes et éléments qui la composent et qui sont nécessaires à son fonctionnement, alors il en va de même pour l'écosystème. Les éléments abiotiques désignent donc tous les éléments vivants et non vivants.

La sénatrice Fraser : Merci beaucoup. Je viens d'apprendre quelque chose, et j'espère en apprendre encore davantage.

Si j'ai bien compris, vous avez participé aux discussions et aux négociations qui nous ont amenés ici aujourd'hui?

Mme Sumner : Oui.

La sénatrice Fraser : Et j'imagine que ces discussions étaient longues, prudentes et parfois difficiles.

Mme Sumner : Tout à fait.

La sénatrice Fraser : Afin que je comprenne un peu mieux la dynamique, pourriez-vous me dire si, au cours de ces discussions, vous avez pris connaissance de certaines préoccupations, soulevées par les personnes en cause, dont vous n'étiez peut-être pas consciente, et ce que vous étiez prête à concéder pour atteindre les objectifs du projet de loi, auquel vous semblez être très favorable?

Mme Sumner : Comme je l'ai dit dans ma déclaration, la SNAP collabore avec les personnes qui peuvent avoir des intérêts divergents, que ce soit une société minière ou forestière, et je dirais que dans chacune de ces discussions, j'en apprendrais énormément.

every single one of those engagements I learn an incredible amount.

It is part of my job to sit down and understand the interests of the other people around the table. In this case, there was a culmination of a conversation of many years, quite frankly, of meetings with farmers and finally saying, “How do we just understand each other?” One of the turning points for me was that the farmers were already doing 31 stewardship projects with Parks Canada and working on improvements to the ecological integrity of the park.

For me, a key point in describing what EI was for them was that it had been used or understood to mean that it would magically go from one day being like this and the next day everything will have to be ecologically perfect. It was slowing that process down for each other and understanding that EI is not a place that you just turn a switch and that you arrive at, but rather all the work and stewardship projects you're already doing are themselves examples of improving ecological integrity.

Frankly, that's how we have to work on every one of our parks. There are challenges in every park, whether it's from climate change or industrial development that may be close by or, in this case, development that is encroaching.

Figuring how those projects are going to actually improve the functionality and the space for nature is a challenge. As soon as we started to slow that process down, being less fearful of being on different sides and just having a conversation, that's when we got to a place where we could say EI is not as scary as we think, and we do believe that it will take sitting around a table to work on the management plans for the park and also the trust that we've seen in how Pam and her team have come to the table. They haven't come to the table with a mandate to rule, but rather to convene. Those conversations, in my estimation, are about possibility again, and how we can open up and create a better place for nature.

Senator Fraser: This slowing down, not halting but slowing and making it more gradual, if I may, was that your big give?

Ms. Sumner: No, it wasn't a give. What I was referring to was a slowing down of the conversation, not making it as much of a back-and-forth of “we must have this; no, we can't,” but, rather, slowing it down and really listening to each other and asking, “What do you mean by EI?” There were many people contributing to the conversation that made it sound like EI was something that you just turn on and we're going to stop farming. As soon as we said that's not what we're all about, I think it was a different conversation.

You'll have to ask Mike as well what the farmers gained, but my understanding was that, from what I can see in the bill, there is greater certainty in the length of leases and things like that. I

Cela fait partie de mon travail de comprendre les intérêts des autres parties. Dans ce cas-ci, c'était l'aboutissement de nombreuses années de discussions et de rencontres avec les agriculteurs. Dans quelle mesure comprenons-nous réellement les autres? Ce qui a été un moment décisif pour moi, c'est lorsque j'ai constaté que les agriculteurs avaient déjà entrepris 31 projets d'intendance en collaboration avec Parcs Canada et qu'ils travaillaient déjà à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc.

Ce qu'il faut dire, c'est que pour eux, l'intégrité écologique signifiait qu'il fallait que, du jour au lendemain et comme par magie, tout soit parfait sur le plan écologique. Il s'agissait donc de ralentir le processus et de comprendre qu'on ne peut pas atteindre les objectifs en matière d'intégrité écologique en appuyant sur un bouton, et que ce sont les travaux et les projets d'intendance qui ont déjà été entrepris qui permettront d'améliorer l'intégrité écologique.

Honnêtement, c'est ce que nous devons faire pour chacun de nos parcs. Chaque parc présente des difficultés, que ce soit au chapitre des changements climatiques ou du développement industriel qui peut se trouver à proximité, ou dans ce cas-ci, qui empiète sur l'environnement.

Comprendre dans quelle mesure ces projets peuvent améliorer la fonctionnalité et l'espace réservé à la nature représente un défi de taille. Dès que nous avons commencé à ralentir le processus, à moins redouter les opinions divergentes et à discuter ouvertement, nous nous sommes rendu compte que l'intégrité écologique n'était pas aussi terrifiante que nous le pensions. Bien entendu, nous devons travailler ensemble à l'élaboration de plans de gestion pour le parc et aussi faire confiance à Pam et à son équipe dans ce dossier. Ils se sont présentés à la table non pas dans le but de tout décider, mais plutôt d'amener les gens à discuter. Selon moi, ces conversations portent sur les possibilités qui s'offrent à nous et les façons de créer un lieu où la nature peut prospérer.

La sénatrice Fraser : Ce ralentissement, et le fait d'aborder le sujet graduellement, si je puis m'exprimer ainsi, était-ce votre plus gros compromis?

Mme Sumner : Non, ce n'était pas un compromis. Ce que je voulais dire par ralentissement, c'est qu'il ne s'agissait pas simplement de se renvoyer la balle : « Nous devons faire ceci; non, nous ne pouvons pas », mais plutôt de prendre le temps de s'écouter et de se demander : « Qu'est-ce que vous entendez exactement par intégrité écologique? » Il y a beaucoup de gens qui laissaient entendre que pour atteindre l'intégrité écologique, il fallait cesser de cultiver les terres du jour au lendemain. Aussitôt que nous avons précisé qu'il n'en était pas du tout question, la discussion a pris une nouvelle tournure.

Vous pourrez demander à Mike ce que les agriculteurs ont gagné, mais d'après ce que j'ai compris, le projet de loi leur fournit plus de certitude relativement à la durée des baux, par exemple. Je

think that's something that the farming community were looking for. Again, I can't speak for them; you'd have to ask. For us, our primary concern was seeing ecological integrity in the act.

Senator Mockler: Ms. Sumner, I certainly don't want to point to you or the group, but my objective is trying to get it right. I'll give you the experience that we have in New Brunswick. No doubt you remember Kouchibouguac National Park in New Brunswick?

Ms. Sumner: Yes.

Senator Mockler: That's my first statement.

My second statement is that I have lived as a resident since the 1960s and early 1970s, as a businessperson and as a member of the Legislative Assembly of New Brunswick and I know the confrontation that we had at Kouchibouguac National Park. It's still ongoing, the ups and downs and the black eye, if I can say this, that impacted the residents of New Brunswick, not to say Atlantic Canada when you look at national park management.

My question is, how many people are we going to displace when we talk about farmers? How many people are we going to displace? There's no doubt, sitting at the table, that you can find a consensus. I believe in that. Could you explain to me how we have brought together, and is it a fair deal? We hear that it's a sweetheart deal and it's not a fair deal. Could you enlighten us on that particular situation so I can say, as a parliamentarian, that I support it?

Ms. Sumner: It is not my understanding that people are being displaced by this bill, and if someone wants to point out specifics, I'm happy to look at that. One of the things that we did was work with the farming community to ask whether we could get EI in the legislation, and for them it actually provides greater certainty with the ability to sign longer-term leases. I would actually see that the contrary is true, and that it actually provides that certainty, whereas for the last 30 years they've been on rotating leases of one year at a time.

Again, that's not our issue focus, so I don't have as much to offer on those particulars, so I can't speak to whether it's a sweetheart deal for the farmers. It's not my understanding. My understanding is it does provide that certainty. For nature, it also provides certainty by including ecological integrity.

Senator Mockler: The ecological integrity, as it applies to Canada's national parks, is simply, according to comments that we've heard, unachievable in an urban setting. The ecosystems have integrity when their native components remain intact, but

pense que c'est quelque chose que réclamaient les agriculteurs. Encore une fois, je ne peux pas parler en leur nom; vous devrez leur demander. En ce qui nous concerne, notre principale préoccupation était de voir le concept d'intégrité écologique inclus dans le projet de loi.

Le sénateur Mockler : Madame Sumner, je ne veux pas pointer qui que ce soit du doigt, mais mon objectif ici est de bien comprendre la situation. Je vais vous parler un peu de ce que nous avons vécu au Nouveau-Brunswick. Vous connaissez sans doute le parc national Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick?

Mme Sumner : Oui.

Le sénateur Mockler : C'était la première chose.

Deuxièmement, sachez qu'en tant que résidant de la province depuis les années 1960, homme d'affaires et membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick au début des années 1970, je suis au courant de toutes les confrontations entourant le parc national Kouchibouguac. Cela fait d'ailleurs encore l'objet d'un débat, et lorsqu'on parle de la gestion du parc national, on sait que cela a eu des répercussions sur les habitants du Nouveau-Brunswick, pour ne pas dire de tout le Canada atlantique.

Ma question est la suivante : Combien d'agriculteurs ou de gens devons-nous exproprier? Il n'y a pas de doute qu'on peut en arriver à un consensus en négociant. J'y crois. Pourriez-vous m'expliquer comment vous êtes entendus? S'agit-il d'une entente équitable? On nous dit que c'est un traitement de faveur et non pas une entente équitable. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est exactement, de sorte que je puisse dire, en tant que parlementaire, si oui ou non je l'appuie?

Mme Sumner : À ma connaissance, le projet de loi n'entraînera pas le déplacement de qui que ce soit, et s'il y a des éléments précis sur lesquels vous voudriez porter mon attention, je serais ravie d'examiner cela avec vous. Nous avons notamment travaillé auprès des agriculteurs pour déterminer comment nous pourrions préserver l'intégrité écologique dans le cadre de ce projet de loi et, chose certaine, cette mesure législative leur donne la capacité de signer des baux à long terme. Alors au contraire, ils disposeront d'une plus grande stabilité, lorsqu'on sait qu'au cours des 30 dernières années, ils devaient composer avec des baux d'un an à la fois.

Encore une fois, comme ce n'est pas notre priorité, je n'en ai pas autant à dire sur le sujet, et je ne peux pas vous dire si les agriculteurs bénéficient d'un traitement de faveur. Je ne crois pas. Personnellement, j'estime que ce projet de loi offre une certaine garantie, autant pour eux que pour la nature, en incluant l'intégrité écologique dans le projet de loi.

Le sénateur Mockler : Le concept d'intégrité écologique tel qu'appliqué dans les parcs nationaux du Canada est tout simplement irréalisable dans un contexte urbain. Les écosystèmes maintiennent leur intégrité lorsque leurs

because ecosystems are constantly changing, conservation strategies that have ecological integrity as their goal must also allow processes that reflect the ecosystem's natural conditions.

My question on this would be: Can you list the agricultural stakeholders who were consulted during the development of Bill C-18, what they stated and how the government responded to their concerns? And did you have concerns on the process that was taken into consideration?

Ms. Sumner: I can't list the agricultural folks. I'm sure that Parks Canada has a list of those. I know the farmers I met and walked the lands with. My concern was about getting to a mutual understanding of what EI is.

Again, the quote that you were reading from treats EI as this place that, all of a sudden, magically appears. It doesn't work like that. It is about, today, starting with what you have and deciding what projects you will move forward. This is what I said directly to the farmers. You're already working on 31 projects and you're already improving EI. What are the next 31 projects that we can work on together? What are the next things that we want to improve? Even if you look at the budget for Parks Canada, it will take many years to restore the functionality in some of these areas and address the changes.

For me, one of the best things about the Rouge is it starts to not only anchor biodiversity but also provide resiliency in terms of a watershed and tree canopy. Toronto has had many challenges, whether the ice storm or the flooding we're dealing with now. The Rouge is the kind of place you want to see more of because it will provide that buffer against the challenges that climate change will be offering us.

In my estimation, this is how we do want to approach a park. We want to be sitting down with all of the people who will be part of a solution and try to move it forward.

Senator Mockler: Do you feel, with your experience — and you're a professional — that the concerns of the farmers and the stakeholders have been met, and do they have a security clause that if, down the road, something happens, they can go back and sit at that table?

Ms. Sumner: When the legislation was written, and I'm just going to try to turn to the opinion that we garnered, and that is that we have ecological integrity in there, but it also says for greater certainty it does not prevent the carrying out of agriculture activities. So both of those are in there. It does say we will manage for nature, and there are so many projects that we could do with farmers. I see this again as a possibility. In the chair that I sit, as we move this bill forward, we're starting to get more

composantes originales demeurent intactes, mais comme les écosystèmes sont en constante évolution, les stratégies de conservation visant l'intégrité écologique doivent également permettre les processus reflétant les conditions naturelles de l'écosystème.

Ma question est donc la suivante : Pourriez-vous nous dire quels ont été les intervenants du secteur agricole consultés durant l'élaboration du projet de loi C-18, ce qu'ils ont fait valoir et comment le gouvernement a répondu à leurs préoccupations, le cas échéant? Et avez-vous eu des préoccupations à l'égard du processus?

Mme Sumner : Je ne peux pas vous nommer tous les intervenants du secteur agricole. Je suis certaine que Parcs Canada possède une liste. Je connais les agriculteurs à qui j'ai parlé et avec qui je me suis promenée sur les terres. Je souhaitais surtout qu'on en arrive à une compréhension mutuelle de ce qu'est l'intégrité écologique.

Encore une fois, ce que vous avez cité laisse entendre que tout va se faire du jour au lendemain, comme par magie. Cela ne fonctionne pas comme ça. Il s'agit de commencer là où nous en sommes aujourd'hui et de déterminer les projets qu'on veut faire avancer. C'est ce que j'ai dit aux agriculteurs. Vous menez déjà 31 projets, alors vous améliorez déjà l'intégrité écologique. Quels sont les 31 prochains projets sur lesquels nous pourrions travailler ensemble? Que voulons-nous améliorer par la suite? Même si on examine le budget de Parcs Canada, il faudra de nombreuses années pour rétablir la fonctionnalité dans certains de ces secteurs et s'attaquer aux changements.

Je considère que l'une des plus belles choses concernant le parc de la Rouge, c'est qu'il contribue non seulement à ancrer la biodiversité, mais aussi à renforcer la résilience au niveau du bassin hydrographique de la Rouge et du couvert forestier. Toronto a connu de nombreuses difficultés, que ce soit la tempête de verglas ou les inondations que nous subissons en ce moment. Naturellement, le parc de la Rouge est le type d'endroit qui nous permettra de mieux faire face aux changements climatiques qui nous menacent.

Selon moi, c'est ainsi que nous voulons aborder la gestion des parcs. Nous voulons discuter avec tous les gens qui feront partie de la solution et tenter d'aller de l'avant.

Le sénateur Mockler : D'après votre expérience — et vous êtes une professionnelle — a-t-on pris en considération les préoccupations des agriculteurs et des intervenants, en leur garantissant que si, en cours de route, il se passait quelque chose, ils pourraient revenir à la table?

Mme Sumner : Lorsque le projet de loi a été rédigé, et j'essaie de m'appuyer sur les opinions que nous avons recueillies, on voulait inclure le concept d'intégrité écologique, mais aussi garantir qu'on ne mettra pas fin aux activités agricoles. Par conséquent, les deux éléments sont inclus. Le projet de loi prévoit une certaine gestion pour la nature, et il y a tellement de projets que nous pourrions mener en collaboration avec les agriculteurs. Encore une fois, je vois cela comme une possibilité. Au sein du

requests from other places across Canada, whether it's Halifax, Saskatchewan or B.C., saying, "How do we get our national urban park?"

Starting to move forward on this kind of protection allows us to make sure that we have the possibility of having nature places for urban Canadians to go to. It means that our national parks don't all have to be so far away. We can start thinking of how we create resiliency with municipalities and start to build back some of the ecosystems that need to be there for nature.

Senator Dean: Thank you, Ms. Sumner. There have been a number of references to the importance of this initiative as a piece of public policy — I think we can call it that — that involves multiple parties with different interests. Thank you for the role that you've played in making that a success.

You've talked about the convening role of Parks Canada. One of my interests is looking at how governments work well and sometimes don't work so well. Could you tell us you little more about the convening role of Parks Canada, the role of the federal and provincial governments and how that worked, what worked well about it, what we can learn from it and what we can learn about how we might do a little better? It's obviously a success story, but just unpack the notion of the convening role played by Parks Canada.

Ms. Sumner: I actually think there was a tonal change with the appointment of the superintendent and the bringing in of some of the park's staff in the sense that it was about how we sit down at a table and actually start to get some projects going. Once you do that, people get engaged and start becoming part of that.

It's not perfect. Before these amendments, there was more division. These amendments and the process to get to those amendments have allowed us to bridge some of those divides. In previous iterations, we were still focused on what was different about each other and not really thinking about how we could come to a solution.

For me, getting to these amendments was a process, a conversation that was helped by Parks Canada staff, having so many good stewardship projects and momentum, building faith and working from a science base. It's important to be evidence-based and grounded in science. We have some incredible partners with the University of Toronto right there, the zoo and others working from a science base in terms of restoration.

The further we go along in this, the more goodwill is developed, the more people step up and say: How can we work on a good project? How can we make this better?

groupe que je préside, nous avons remarqué que plus le projet de loi progresse, plus nous recevons des demandes d'ailleurs au Canada, que ce soit de Halifax, de la Saskatchewan ou de la Colombie-Britannique, qui nous disent : « À quand notre parc urbain national? »

L'adoption d'un tel projet de loi nous garantit en quelque sorte que nous aurons des espaces naturels à offrir aux Canadiens vivant en milieu urbain. Nos parcs nationaux ne doivent pas nécessairement être éloignés. Nous devons réfléchir à la façon dont nous pouvons accroître la résilience, de concert avec les municipalités, et commencer à rétablir certains des écosystèmes nécessaires.

Le sénateur Dean : Merci, madame Sumner. On a beaucoup parlé de l'importance de cette initiative en tant que politique publique — je pense qu'on peut l'appeler ainsi — qui concerne de multiples parties ayant des intérêts divergents. D'ailleurs, je vous remercie du rôle que vous avez joué dans l'aboutissement de tout cela.

Vous avez parlé du rôle de Parcs Canada consistant à rallier tous les intervenants. Les gouvernements accomplissent parfois de très bonnes choses, d'autre fois des moins bonnes. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet du rôle de rassembleur de Parcs Canada, du rôle des gouvernements fédéral et provinciaux, de ce qui a bien fonctionné et des leçons que nous pourrions tirer pour améliorer les choses? C'est évidemment une réussite, mais j'aimerais que nous puissions examiner plus en profondeur le rôle de rassembleur qu'assume Parcs Canada.

Mme Sumner : En fait, je pense qu'il y a eu un changement de ton, avec la nomination de la directrice et la participation du personnel de Parcs Canada à la table des discussions concernant la réalisation de certains projets. Les gens se sont ensuite davantage investis dans le processus.

Chose certaine, ce n'est pas parfait. Avant ces modifications, il y avait davantage de divergences d'opinions. Ces modifications et le processus préalable nous ont permis d'aplanir certaines de ces divisions. Les premières fois, nous nous attardions aux différences au lieu d'essayer de parvenir à une solution.

Personnellement, je considère qu'il y a tout un processus à l'origine de ces modifications. Nous avons pu y parvenir grâce au dialogue amorcé par le personnel de Parcs Canada, les excellents projets d'intendance et l'élan qui en résulte, la confiance envers le processus et les travaux fondés sur des données scientifiques. D'ailleurs, il est très important de s'appuyer sur des données probantes. Nous avons des partenaires incroyables à l'Université de Toronto, au zoo et ailleurs qui adoptent une approche fondée sur la science en ce qui a trait à la restauration écologique.

Ensuite, à mesure que nous avançons, nous remarquons que les gens font davantage preuve de bonne volonté et souhaitent participer au processus. Comment pouvons-nous travailler à un bon projet? Comment pouvons-nous améliorer la situation?

There will be difficult conversations in the development of management plans. There will be difficult conversations in melding that with other realities, but that is what happens when you sit down at a table with each other. I look forward to those, and I look forward to the ways in which we will improve the Rouge.

I'm not sure how I could speak to improving the process looking back, but I am hopeful about the process moving forward.

Senator Dean: Is it permissible that we might ask the superintendent to comment on the role of Parks Canada on this matter and this concept of the convening role? If we don't have time, I completely understand.

The Chair: We may have time for that, but we have a couple more questions.

Senator Dean: I'm done.

The Chair: That's Parks Canada's role to do that.

Senator Patterson: I'd like to say that I certainly applaud the creation of this urban park. I noted your comments that our national parks don't need to be so far away. As someone who supports CPAWS, I would like to tell you that where I'm from, Nunavut, we are way exceeding the quota of national parks.

Well-intentioned folks from Toronto want to expand protected areas in Nunavut. There is a different point of view that many of us have about that because we don't get any economic benefits from these huge, vast, remote protected areas. One of our biggest national parks had 17 visitors last year. There is no business for outfitters, guides, hotel owners or anyone.

We think that we've done more than our fair share of protecting lands from other potential sources of economic development, including rigorously regulated mines, for our huge growing population of unemployed people. It's a small population, but the proportion of unemployed people is very high.

Having said that, I want to say that I agree entirely with you that we should be establishing parks in urban areas where many more people can benefit from them than are benefiting from the vast protected areas in Northern Canada.

I have a question that I'm just dying to ask of you from your presentation: How did you survive sleeping with polar bears?

Ms. Sumner: Well, we had an amazing indigenous guide, Sam Hunter, and he spent quite a bit of his childhood playing with polar bears. He tells stories of chasing them into town to scare the adults. He was a bit devilish and a great guide.

We spent four nights on Cormorant Point where they have the traditional hunting and fishing area. When we got there, I must say I was a bit alarmed that we had polar bears within eyesight

Il y aura certainement d'autres conversations difficiles dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion. Évidemment, il faudra harmoniser tout cela en tenant compte d'autres facteurs, mais c'est normal lorsqu'on discute avec les divers intervenants. J'attends ces discussions avec impatience, de même que les façons dont nous pourrions améliorer le parc de la Rouge.

Avec le recul, je ne sais pas comment on aurait pu améliorer le processus, mais je suis très optimiste quant à l'avenir.

Le sénateur Dean : Pourrait-on demander à la directrice de se prononcer sur le rôle rassembleur de Parcs Canada dans ce dossier? Mais si nous n'avons pas le temps, je vais comprendre.

Le président : Nous allons peut-être avoir le temps, mais il nous reste d'autres questions.

Le sénateur Dean : J'ai terminé.

Le président : C'est le rôle de Parcs Canada.

Le sénateur Patterson : Je tiens à dire que j'accueille avec plaisir la création de ce parc urbain. Comme vous l'avez indiqué dans votre déclaration, je conviens que nos parcs nationaux n'ont pas besoin d'être éloignés. Sachez que j'appuie la SNAP et que d'où je viens, au Nunavut, nous excédons grandement le quota de parcs nationaux.

Des gens bien intentionnés de Toronto veulent agrandir les zones protégées au Nunavut. Certains d'entre nous ont un différent point de vue à cet égard, car nous ne retirons aucun avantage économique de ces vastes zones protégées et éloignées. L'un de nos plus grands parcs nationaux a accueilli 17 visiteurs l'an dernier. Il n'y a donc aucune possibilité d'affaires pour les pourvoyeurs, les guides, les propriétaires d'hôtel ni quiconque d'autre.

Cela dit, nous pensons avoir fait plus que notre juste part pour ce qui est de protéger les terres d'autres sources potentielles de développement économique, y compris des exploitations minières, pour notre population croissante de chômeurs. Nous avons une faible population, mais la proportion des chômeurs est très élevée.

Cela étant dit, je tiens à préciser que je suis absolument d'accord avec vous : nous devrions créer des parcs en milieu urbain, et ils seraient beaucoup plus accessibles que les vastes régions protégées du Nord du Canada.

Depuis votre exposé, une question me brûle les lèvres : comment avez-vous survécu à vos nuits parmi les ours blancs?

Mme Sumner : Eh bien, nous avons un guide autochtone extraordinaire, Sam Hunter, qui, dans son enfance, a beaucoup joué avec ces animaux. Il raconte des anecdotes selon lesquelles il les dirigeait vers la ville pour faire peur aux adultes. C'était tout un diabolin.

Nous avons passé quatre nuits à la Pointe Cormorant, où se trouvent des zones traditionnelles de chasse et de pêche. Je dois vous avouer ma frayeur, à notre arrivée, d'apercevoir ces ours qui

and watching us and slept rather nervously the first night. But by the end of the trip, I was saying, "They're not getting any closer; come on."

Sam was a great guide and taught us how to live with polar bears and be thoughtful about it. It was a great journey with him.

Senator Patterson: I trust Sam still has all his limbs?

Ms. Sumner: He does. But he told us after the trip that he has had a couple of rather close encounters. Yes, he does have all his limbs.

Senator MacDonald: Thank you for being here, Ms. Sumner. I'm quite familiar with the original legislation. I carried this legislation in the Senate for the minister, and we thought it was a good first effort. We knew there were still a lot of concerns about how broad it should be and how it should be applied.

I want to ask you to go back to the concept of ecological integrity. When the first minister of the previous government spoke to this issue, her statement was:

The idea and the concept of ecological integrity as it applies to Canada's national parks is simply unachievable in an urban setting. The ecosystems have integrity when their native components remain intact, but because ecosystems are constantly changing, conservation strategies that have ecological integrity as their goal must also allow processes that reflect the ecosystem's natural conditions. That means such ecological processes as wildfires, flooding, and pest outbreaks would need to be allowed to run their natural course, which is not desirable and realistic in an urban setting. The park includes major highways, rail lines, hydro corridors, as well as farmland, and seven million people live on the Rouge's doorstep.

I wonder if you can explain if the points the minister raised have been addressed, such as what the government is now proposing to make ecological integrity a major priority. How do you square these two things?

Ms. Sumner: First, I would like to say thank you very much for working on the previous bill and bringing the park to the place that it was. I think that we also worked with the previous government on trying to stickhandle to get the legislation to go forward.

The concerns that we have, as we have said to previous governments and to this one, was that the transfer of the Ontario lands needed to meet or exceed the protections that they have today. Some of those protections are in place around ecological integrity. It made no sense to us to be looking at transferring land to a lower level of protection. That would defeat the purpose, in our estimation. At the same time, we wanted to have a uniformity of management over the Rouge, and having a larger space for

nous observaient. La première nuit, j'ai eu un sommeil plutôt agité. Mais à la fin de l'expédition, je me suis aperçue qu'ils ne s'approchaient pas; c'était plutôt rassurant.

Cet excellent guide nous a enseigné cette cohabitation et nous a appris à y réfléchir. Quelle belle expédition!

Le sénateur Patterson : Je suis sûr qu'il est toujours indemne?

Mme Sumner : Il l'est, mais il nous a raconté que, après ce voyage, il en a vu de plutôt près. Oui, il est encore indemne.

Le sénateur MacDonald : Merci d'être ici, madame Sumner. Je connais bien la loi d'origine. C'est moi qui l'ai communiquée au Sénat pour la ministre, et nous avons pensé que c'était un excellent premier effort. Nous savions qu'il subsistait beaucoup de motifs de préoccupations sur la généralité de cette loi et sur son application.

Je tenais à revenir avec vous à la notion d'intégrité écologique. Quand la première ministre du gouvernement antérieur en a parlé, elle a déclaré que :

Le concept d'intégrité écologique tel qu'appliqué dans les parcs nationaux du Canada est tout simplement irréalisable dans un contexte urbain. Les écosystèmes maintiennent leur intégrité lorsque leurs composantes originales demeurent intactes mais, comme les écosystèmes sont en constante évolution, les stratégies de conservation visant l'intégrité écologique doivent également permettre les processus reflétant les conditions naturelles de l'écosystème. Il faudrait donc ainsi permettre le déroulement naturel de processus écologiques comme les feux de forêt, les inondations et les infestations de ravageurs, ce qui n'est ni souhaitable ni réaliste dans un environnement urbain. La zone du parc est fragmentée par la présence d'autoroutes, de chemins de fer, de lignes de transport d'électricité ainsi que de terres agricoles, et sept millions de personnes vivent à proximité de la Rouge.

Pouvez-vous dire si on a répondu aux réserves de la ministre, par exemple par les propositions actuelles du gouvernement pour faire de l'intégrité écologique une priorité majeure. Comment conciliez-vous ces deux points de vue?

Mme Sumner : Je tiens d'abord à vous remercier de votre travail sur le projet de loi antérieur et d'avoir fait aboutir le projet. Nous avons également collaboré avec le gouvernement antérieur pour essayer de rendre la loi capable d'évolution.

Nous cherchions, comme nous l'avons dit aux gouvernements antérieurs et au gouvernement actuel, à obtenir de l'Ontario les terres nécessaires pour au moins les protéger comme aujourd'hui, sinon de les protéger davantage. Certaines de ces mesures de protection concernent l'intégrité écologique. Pour nous, il était illogique de chercher à moins bien protéger les terres cédées. D'après nous, ça allait à l'encontre du but recherché. En même temps, nous recherchions une gestion uniforme de la Rouge, et le

nature was always going to be better for nature as well. Getting to the point where we could meet or exceed the levels of protection really required getting to ecological integrity.

As I've stated in previous answers, ecological integrity is not something that you achieve overnight but, rather, it's a journey. Many of the comments that you're referencing are if we were to basically achieve ecological integrity in the next nine minutes or when we pass the legislation; that's not going to happen. We do have fires that are run in High Park, for example, and the city is able to manage those and make sure that we regenerate those forests using controlled fire systems.

It is a science. Parks Canada has to manage this in many other parks where we have close proximity to human habitation or dwellings and want to make sure that there is not a cost to humans.

For us, we see that the ability to improve the ecological integrity on a continuum and keep moving and improving is entirely possible in this region. We have many examples of how Parks Canada has managed that over the years.

The Chair: Before we go to second round, I will ask a couple of questions.

In your remarks, you said that you agree with the greater certainty for the farming community that is proposed in this bill — I understand that — and that you look forward to working with farmers on many ways you can improve the ecological integrity of the park.

You mentioned a few times that there things that can be done. Could you maybe give me an idea of what a couple of those might be? You're saying they're doing a good job now. That doesn't mean we can't do better. What kind of things?

Ms. Sumner: I think one of the pieces that we're looking forward to is how to ensure the connectivity between the lake and the moraine is stronger. How can we build that and create those connections so that it reinforces flyways for birds or it establishes stronger linkages? That needs to be planned very carefully and thoughtfully. And how does it work with farmers and how can you have farmers helping you in achieving that?

The Chair: I grew up on a farm. I left the farm early; I was cheap labour on the farm. Tell me what happens on the ground. What would a farmer have to do to manage better ecological integrity?

Ms. Sumner: Some of it is about their own concerns around flood control. The projects I've looked at include how, in some cases, we remove or add culverts or change water courses so they're more naturally resilient. It's thoughtful things like that. Looking at the farmers' fields where they're flooding, is that helpful? Is that something we to change? We have looked at some species they want to plant and would this be a better species? With the use of pesticides, can it be managed better? It's those sorts of things.

fait d'accorder plus de droits à la nature ne pouvait que lui être plus favorable. Cette protection égale ou meilleure exigeait vraiment d'accéder à l'intégrité écologique.

Comme je l'ai dit, dans mes réponses antérieures, l'intégrité écologique ne s'obtient pas du jour au lendemain. C'est plutôt une longue quête. D'après vos commentaires, vous semblez dire comme si, essentiellement, c'était chose réglée en une dizaine de minutes ou dès l'adoption du projet de loi. C'est impossible. Par exemple, grâce au brûlage dirigé, la ville de Toronto peut assurer la régénération des forêts dans le High Park.

C'est une science que l'Agence Parcs Canada doit appliquer dans de nombreux autres parcs situés à proximité de l'habitat humain, et nous voulons nous assurer que la population n'en souffrira pas.

Quant à nous, nous constatons que l'intégrité écologique se situe dans un continuum qui autorise une évolution et une amélioration continues et que c'est tout à fait possible dans cette région. Nous connaissons de nombreux exemples de cette gestion par Parcs Canada au fil des ans.

Le président : Avant d'entreprendre la deuxième série de questions, je vais vous en poser quelques-unes.

Dans votre déclaration, vous avez dit que vous étiez d'accord avec la précision apportée dans le projet de loi, selon laquelle l'agriculture, et je le comprends, peut se poursuivre et que vous avez hâte de collaborer de nombreuses façons avec les agriculteurs à l'amélioration de l'intégrité écologique du parc.

Vous avez répété que des mesures étaient possibles. Pourriez-vous en expliquer quelques-unes? Vous dites qu'ils font du bon travail. Ça ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire mieux. De quoi s'agit-il?

Mme Sumner : Nous envisageons notamment de renforcer la possibilité de passage entre le lac et la moraine. Comment l'établir et la créer pour renforcer les couloirs migratoires des oiseaux ou réduire le morcellement? Ça demande une planification approfondie et très soignée. Et comment est-ce que ça marche avec les agriculteurs et comment peut-on les amener à fournir leur aide à l'atteinte de cet objectif?

Le président : J'ai grandi sur une ferme. J'en suis parti jeune; j'étais de la main-d'œuvre bon marché. Dites-moi ce qui arrive sur le terrain. Que devraient faire les agriculteurs pour mieux gérer l'intégrité écologique?

Mme Sumner : Une partie répond à leurs craintes concernant la maîtrise des crues. Les projets que j'ai examinés englobent, dans certains cas, l'ajout ou l'enlèvement de buses ou la modification des cours d'eau pour les rendre naturellement plus résilients. Ce genre de planification. Est-il utile d'examiner les crues dans les champs des agriculteurs? Des changements sont-ils nécessaires? Certaines cultures envisagées sont-elles les meilleures? Les pesticides permettent-ils une meilleure conduite? Voilà le genre de planification.

It is a whole array and it depends on the specific farm, where it is and what you're trying to achieve. There is no one answer. It's a matter of sitting down and developing the various projects. As I said, Parks Canada already has 31 projects under way, and I would look to some of those as examples of what we would continue to do in the future.

The Chair: So doing some of those, I don't think you can do anything without a cost. Obviously, nothing comes free.

Ms. Sumner: Right.

The Chair: Who pays that cost?

Ms. Sumner: I haven't looked into the financing of the cost, but some of these projects that have been undertaken have been of benefit to the farmers, and again, you should ask some of the farmers about how they're managing these costs. But my understanding is that some of those costs have been shared costs and some have been costs that are actually helping the farmers. It's also of benefit to them. I'm not sure what the economic plan is for the management of those. I would I have to turn to Parks Canada for how they're managing that.

The Chair: I'm going by what you have in your remarks and what you've told us about things that need to be done. That's why I'm asking you the question, not Parks Canada. Parks Canada has already testified.

I just want to know if the farmer is expected to pay all the costs that would be attributed to some of these changes in the way he or she farms the land. You obviously had those discussions with farmers. You live close to there. Is there some way that can be mitigated some other way?

Ms. Sumner: We never discussed cost with the farmers. Again, that's not our area of expertise, and the management of the costs and how those are attributed would be conversations that are happening in negotiations with farmers.

The Chair: The other question is a little off topic. I think it's great we have an urban park. I live in northern British Columbia. I'm the same as Senator Patterson. We created a B.C. park that's larger than Nova Scotia, parks and wilderness, so I know about taking land away from other types of activity.

You said people were interested in Saskatchewan, and you mentioned B.C., about a national urban park. Where would that be? I'm quite familiar with parks in British Columbia.

Ms. Sumner: It's not my area, so I can't speak to that, but I think it's Howe Sound. That's my understanding. These are, again, just rumours that I've heard and folks are thinking "Oh, this is an interesting opportunity. How could we do that?" Again, it's not my area of expertise, so I can't speak to that specifically.

Senator Massicotte: While we have you here as a knowledgeable witness, we received a written presentation — and I'm not sure there will be witnesses — saying this is all very

Chaque fois, ça s'insère dans un contexte différent, qui dépend de la ferme et des résultats visés. Il n'y a pas de réponse unique. Il s'agit de réfléchir et d'élaborer les divers projets. Comme je l'ai dit, Parcs Canada a déjà entrepris 31 projets, et je m'inspirerais de certains d'entre eux pour déterminer ce que nous devrions continuer de faire.

Le président : Donc, pour en réaliser certains, ça entraîne inmanquablement des coûts. Évidemment, rien n'est gratuit.

Mme Sumner : Vous avez raison.

Le président : Qui paie la facture?

Mme Sumner : Je n'ai pas examiné le financement, mais certains de ces projets ont profité aux agriculteurs, et, encore une fois, il faudrait demander à certains d'entre eux comment ils gèrent ces coûts. Mais, à ce que je sais, certains de ces coûts ont été partagés, tandis que d'autres aident effectivement les agriculteurs. Ils leur sont également profitables. Je ne suis pas certaine de la nature du plan économique de gestion de ces coûts. Pour savoir comment ils les gèrent, je devrais m'adresser à Parcs Canada.

Le président : Je me fie à votre déclaration et à votre liste de choses à faire. Voilà pourquoi je vous questionne vous, pas Parcs Canada, qui a déjà témoigné.

Je veux seulement savoir si on s'attend que l'agriculteur paie tous les coûts imputables à certaines modifications de son mode d'exploitation. Visiblement, vous n'en avez pas discuté avec eux. Vous vivez à proximité. Y a-t-il d'autres moyens pour les atténuer?

Mme Sumner : Nous n'en avons jamais parlé avec eux. Encore une fois, ce n'est pas notre rayon, et la gestion des coûts et leur répartition devraient être négociées avec eux.

Le président : Cette question est un peu hors sujet. Je me réjouis de l'existence d'un parc urbain. Je vis dans le Nord de la Colombie-Britannique. Je suis comme le sénateur Patterson. Nous avons créé dans la province un parc plus vaste que la Nouvelle-Écosse, des parcs et des aires sauvages. Je sais ce que c'est de soustraire du territoire à d'autres types d'activités.

Vous avez dit que les Saskatchewanais étaient désireux d'obtenir un parc national urbain et vous avez aussi parlé de la Colombie-Britannique. Où se trouverait-il? Je connais bien les parcs de la Colombie-Britannique.

Mme Sumner : Ce n'est pas dans la région de mon ressort. Je ne peux donc pas vous renseigner, mais je pense que c'est dans les environs de la baie Howe, sur la foi, encore une fois, de rumeurs entendues, mais qui soulèvent l'intérêt et la curiosité sur la façon de s'y prendre. Encore une fois, ce n'est pas mon rayon. Je ne peux donc pas en parler précisément.

Le sénateur Massicotte : Pendant que nous vous tenons en votre qualité d'experte en la matière, nous avons reçu un mémoire, et j'ignore s'il sera étayé par des témoignages, selon

good but we need to add some more land. We need to add, from memory, I think it's 6 or 7 million square feet. Are you aware of what I'm talking about and do you agree with the need to do so now?

Ms. Sumner: Passage of this would meet the test for Ontario to meet or exceed and would allow them to transfer the lands they're considering. There are other lands. I think it's the old Pickering airport lands that they refer to.

Senator Massicotte: They refer to that, yes.

Ms. Sumner: We have not been pushing for that, but from an ecological perspective, a larger park is always better.

Senator Massicotte: But it's not critical to satisfy your objectives currently proposed in legislation?

Ms. Sumner: No. We would be very happy if the government and Parks Canada wanted to move forward with an enlarged Rouge National Urban Park.

Senator Massicotte: Going back to the definition of ecological integrity, you summed it up in your presentation as nature's priority. How do you deal with that from a technical point of view? You mentioned flooding a few times and farmers. Before humankind was there, and even a couple of thousands of years ago, flooding occurred. It was actually very good. You say we should manage that flooding. If nature is priority, you should just let it flood, no? How do you define that? How do you work that?

Ms. Sumner: Perhaps I wasn't clear. Flooding is part of the natural course of things, but in ecosystems, there is a sense to hydrology and how it needs to work. In an urban setting, if you're in the Don Valley and that floods, it's because we haven't done a good job of maintaining nature there.

In the Rouge, we're looking to improve how the hydrology functions. That's my understanding. As we improve that, it means the floods that do occur are part of the natural course of things and not, perhaps, the over-flooding or the breaking of the hydrology that we have there.

It's really about restoring the natural flow of things and that the hydrology will function as it's meant to. It's not stopping flooding; it's not even necessarily managing it. It's creating the resiliency of the system to work with the flooding and how that works.

Senator Massicotte: The way I read that, it's humankind using what it considers superior knowledge to affect nature. Nature has its flows, and it includes flooding. You say, "We know better. We're smarter than nature. Let us help you, Nature, get a better result." Is that nature's priority?

Ms. Sumner: No, I'm saying let's restore the systems of nature so that it can manage the flooding.

Senator Massicotte: It's a grey area, but I appreciate your —

lequel tout ça c'est très beau, mais nous devons augmenter la superficie de, je m'en remets à ma mémoire, 6 ou 7 millions de pieds carrés. Êtes-vous au courant et êtes-vous d'accord sur la nécessité d'agir maintenant?

Mme Sumner : L'adoption du projet de loi permettrait à l'Ontario d'au moins satisfaire au critère et de céder les terres envisagées. Il y en a d'autres. Je pense que le mémoire faisait allusion à la vieille zone aéroportuaire de Pickering.

Le sénateur Massicotte : Effectivement.

Mme Sumner : Nous n'avons pas insisté pour les obtenir, mais, d'un point de vue écologique, un grand parc, c'est toujours mieux.

Le sénateur Massicotte : Mais ce n'est pas essentiel pour atteindre vos objectifs proposés actuellement dans le projet de loi?

Mme Sumner : Non. Nous serions très heureux si le gouvernement et Parcs Canada voulaient aller de l'avant avec un parc urbain national de la Rouge agrandi.

Le sénateur Massicotte : Pour revenir à la définition d'intégrité écologique, vous l'avez résumée dans votre exposé comme une priorité de la nature. Comment est-ce que ça s'applique du point de vue technique? Vous avez mentionné à quelques reprises les crues et les agriculteurs. Avant l'avènement de l'humanité et même quelques milliers d'années avant aujourd'hui, il y avait des crues. C'était très utile. Vous dites que nous devrions les maîtriser. Si la nature est la priorité, ne devriez-vous pas la laisser faire ses crues? Comment ça se définit? Quelles mesures appliquez-vous?

Mme Sumner : Je me suis peut-être mal expliquée. Les crues font partie de la nature, mais, dans les écosystèmes, on sent quel est le rôle normal de l'hydrologie. En milieu urbain, dans la vallée de la Don, les crues découlent de l'échec dans la préservation de la nature.

Dans la vallée de la Rouge, nous cherchons à améliorer les fonctions de l'hydrologie. C'est ce que j'en comprends. En le faisant, ça signifie que les crues font partie des événements naturels et non, peut-être, les crues excessives ou la rupture de l'hydrologie locale.

Il s'agit vraiment de restaurer le cours naturel des choses et le comportement normal de l'hydrologie. Pas question de mettre fin aux crues; pas même nécessaire de les maîtriser. Il s'agit plutôt de conférer au système la résilience voulue pour s'accommoder des crues et de leurs effets.

Le sénateur Massicotte : Pour moi, c'est l'humanité qui utilise ce qu'elle considère comme des connaissances supérieures pour influencer sur la nature. La nature a ses cycles, et ça comprend les crues. Vous dites : « Nous avons le bon sens, nous sommes plus intelligents que la nature. Nature, laissez-nous vous aider à faire mieux ». Est-ce là la priorité de la nature?

Mme Sumner : Je préconise de restaurer les systèmes de la nature pour qu'elle puisse gérer les crues.

Le sénateur Massicotte : C'est une zone grise, mais je vous suis reconnaissant de votre...

The Chair: Thank you very much, Ms. Sumner, for your presentation and answers. We appreciate it very much.

For the second segment, I am pleased to welcome, by video conference, Mr. Mike Whittamore, Owner, Whittamore's Farm. We're still trying to get in contact with Mr. Jim Robb. We will start with Mr. Whittamore. The floor is yours, and then we'll go to some questions and answers.

Mike Whittamore, Owner, Whittamore's Farm: Members of the committee, thank you for allowing me the opportunity today to speak to you regarding Bill C-18 and the proposed changes to the wording in the Rouge National Urban Park Act.

My brother and I operate a pick-your-own farm market and entertainment farming business in the provincially owned lands of the Rouge National Urban Park. We were expropriated 45 years ago and have been renting from the government and several different successive agencies over the last 45 years. For my entire farming career and my brother's career, we have been on one-year leases and often on one-month over-holds.

Two words are at the heart of the discussion today: ecological integrity. When I appeared before this committee during the deliberation on Bill C-40, the same two words were being discussed. At that time, I was not in favour of including the words in Bill C-40. There was, and still is, plenty of evidence that shows reaching the ecosystem health objective of the Rouge National Urban Park Act can be achieved in many ways. There were a number of people, including senior management from Parks Canada and the then-federal Minister of the Environment, who agreed that ecological integrity, as defined, was not feasible or desirable in an urban setting.

As we all know, politics has played a large part in the delay of the transfer of the provincially owned lands in Parks Canada.

A group of farmers met with Minister McKenna and Minister Philpott early in 2016 to discuss our concerns. Minister McKenna was looking for a way forward to allow the lands to be transferred, and at subsequent meetings we were assured that we would be allowed to continue farming even if the words ecological integrity were included in the amended act. She indicated that there would be a clause with words to that effect, and the minister did exactly what she said she would do, in Section 6(2):

For greater certainty subsection (1) does not prevent the carrying out of agricultural activities as provided for in this Act.

Subsection (1), as you all know, ensures the maintenance or restoration of ecological integrity must be the first priority for the minister.

Le président : Merci beaucoup, madame Sumner, de votre exposé et de vos réponses. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pour la deuxième partie de la séance, je suis heureux de souhaiter la bienvenue, par vidéoconférence, à M. Whittamore, propriétaire de la ferme du même nom. Nous continuons à chercher à établir le contact avec M. Jim Robb. Nous allons commencer par M. Whittamore. Vous avez la parole. Ensuite, nous vous questionnerons.

Mike Whittamore, propriétaire, Whittamore's Farm : Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à venir parler du projet de loi C-18 et des modifications proposées au libellé de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge.

Mon frère et moi exploitons une entreprise agricole d'agrément qui est aussi un potager libre-service sur des terres du parc urbain en question qui appartiennent à la province. Expropriés il y a 45 ans, nous louons depuis des terres au gouvernement et à plusieurs organismes successifs. Pendant toute ma carrière d'agriculteur et pendant toute celle de mon frère, nous avons été assujettis à des baux d'une année, et souvent à des prolongations de bail d'un mois.

Deux mots sont au cœur de la discussion d'aujourd'hui : intégrité écologique. Quand j'ai comparu devant votre comité, pendant l'étude du projet de loi C-40, ils étaient aussi à l'ordre du jour. À l'époque, je n'étais pas favorable à l'inclusion de l'expression dans le projet de loi. Il y avait et il subsiste amplement de preuves de la possibilité d'atteindre de diverses manières l'objectif de santé de l'écosystème énoncé dans la Loi. Certains, notamment la haute direction de Parcs Canada et le ministre de l'Environnement de l'époque, s'accordaient à dire que l'intégrité écologique, telle qu'elle était définie, était impossible à atteindre ou n'était pas souhaitable en milieu urbain.

Comme nous le savons tous, la politique a joué un grand rôle dans le retard de la cession des terres de la province à Parcs Canada.

Au début de 2016, un groupe d'agriculteurs a rencontré les ministres McKenna et Philpott pour discuter de nos motifs de préoccupation. Mme McKenna cherchait une façon de faciliter la cession des terres et, à des réunions ultérieures, on nous a assuré qu'on nous autoriserait à poursuivre l'exploitation agricole, même si l'expression intégrité écologique était insérée dans la loi modifiée. Elle nous a annoncé qu'il y aurait une disposition à cette fin, et ça s'est concrétisé dans l'article 6(2) :

Il est entendu que le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'empêcher l'exercice d'activités agricoles prévu par la présente loi.

Comme vous le savez tous, le paragraphe (1) assure la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique qui sont la première priorité du ministre.

There are 42 words in the definition of ecological integrity that will be included in the amended act. Words mean different things to different people. The interpretation of ecological integrity embedded in the Rouge National Urban Park Act will have to take into consideration section 4 of the act, which describes the objectives for the establishment of the park, one of which is promoting a vibrant farming community. Section 6(2), which I spoke about, contains six key words: “as provided for in this act.” Those words give some comfort to the agricultural community that there is a future for us in the Rouge National Urban Park.

Both myself and the farming community do have a certain amount of trepidation agreeing with Bill C-18. Forty-five years of government ownership tends to have that effect. But we collectively need to finish this job and make the full Rouge National Urban Park a reality.

As I stated before, we do not need old plans, such as the Rouge North Management Plan, added to the Rouge National Urban Park Act. This old document does not address the needs or concerns of the agricultural community, nor were we consulted when the document was drafted almost 20 years ago. It contemplates the destruction and reforestation of thousands of acres of class 1 farmland, and that is bad public policy.

What we really need to do is step back and let Parks Canada do their job. This is a completely new type of park in the family of Parks Canada. The agricultural community has spent several years now working with staff and management, and we have complete confidence in their ability to execute on a management plan that will meet the needs and expectations of all the stakeholders and reach a level of ecological integrity for an urban park in an urban setting that already has an extensive human footprint, including an agricultural footprint dating back hundreds, if not thousands, of years.

We suggested to the minister during our 2006 meeting that all stakeholders need to try to start to work together for the common goals of a Rouge National Urban Park. For far too long, farmers and environmental groups have been at odds with each other. With age comes wisdom. I now believe that spending time together and gaining a better understanding of each other will have a positive impact on the park and will actually lead to collaboration of all the stakeholders within that park.

To that end, Minister Philpott arranged a meeting with farmers and your previous speaker, Ms. Janet Sumner, in October, and we did walkabout on a recently completed wetland rehabilitation project on one of the farms. A number of the projects have actually doubled the acreage of the wetlands in the park in just the last two years. We had a very good discussion and I think each

Dans la loi modifiée, on intégrera la définition, en 42 mots, de l'intégrité écologique. Chacun les comprend à sa façon. L'interprétation de la définition intégrée dans la Loi devra prendre en considération l'article 4 de la même loi, qui décrit les objectifs de la création du parc, parmi lesquels celui de favoriser le dynamisme des collectivités agricoles. Le paragraphe 6(2), dont je viens de parler, renferme les cinq mots clés suivants : « prévu par la présente loi ». Ces mots rassurent la collectivité agricole sur l'existence d'un futur possible pour elle dans le parc urbain national de la Rouge.

La communauté agricole et moi-même ressentons une certaine inquiétude à l'idée d'avaliser le projet de loi C-18. Quarante-cinq années de propriété gouvernementale ont tendance à avoir cet effet. Cependant, nous avons besoin ensemble de terminer ce travail et de faire du projet global de parc urbain national de la Rouge une réalité.

Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons pas besoin que d'anciens plans comme le Plan de gestion du Nord de la Rouge soient ajoutés à la Loi sur le parc urbain national de la Rouge. Non seulement ce vieux document ne tient compte ni des besoins ni des inquiétudes de la communauté agricole, mais en plus, nous n'avons pas été consultés lorsqu'il a été rédigé il y a près de 20 ans. Il envisage la destruction et le reboisement de milliers d'acres de terres agricoles de catégorie 1, et cela constitue une mauvaise politique publique.

Nous devons vraiment prendre du recul et laisser les fonctionnaires de Parcs Canada faire leur travail. Il s'agit d'un type de parc complètement nouveau dans la famille de cet organisme. La communauté agricole a maintenant consacré un certain nombre d'années à travailler avec le personnel et la direction, et nous avons entièrement confiance en leur capacité d'appliquer un plan de gestion qui répondra aux besoins et aux attentes de tous les intervenants et atteindra un niveau d'intégrité écologique pour un parc urbain en milieu urbain dans lequel l'empreinte humaine est déjà bien présente, y compris une empreinte agricole qui remonte à des centaines, voire à des milliers, d'années.

Dans le cadre de notre réunion de 2006, nous avons suggéré à la ministre que tous les intervenants doivent commencer à collaborer à l'atteinte des objectifs communs d'un parc urbain national de la Rouge. Pendant beaucoup trop longtemps, les agriculteurs et les groupes environnementaux ont été aux antipodes. La sagesse vient avec l'âge. Je crois maintenant que le fait de passer du temps ensemble et d'arriver à mieux se comprendre l'un l'autre aura une incidence positive sur le parc et favorisera, en fait, la collaboration de tous les intervenants dans cet espace.

À cette fin, la ministre Philpott a organisé, en octobre, une réunion avec les agriculteurs et votre témoin précédent, Mme Janet Sumner, et nous avons visité un projet de restauration des zones humides qui venait d'être terminé sur une des fermes. Un certain nombre de projets ont, en fait, doublé le nombre d'acres de terres humides dans le parc au cours des

party came away with a better understanding.

Once the lands have been transferred, I hope that the minister will direct Parks Canada to form the advisory committee, which will be comprised of all stakeholders. This too will provide another avenue for understanding.

The one other part I would like to talk about is the other pillar of this park, which is the visitor experience.

I'm in the business of the rural experience. My brother and I invite thousands of people to our farm every year. Countless times, I have had parents come up and express their appreciation for their children to be able to see where their food comes from and experience nature first-hand. We have an incredible opportunity here at the Rouge National Urban Park to showcase nature, culture and agriculture.

As was previously noted, there are seven million people who live within one hour of this park. Like Banff National Park, I believe that, 100 years from now, history will show that the creation of the Rouge National Urban Park was truly visionary.

Thank you.

The Chair: Thank you very much. We'll go to questions.

Senator Massicotte: In summary, what I hear from you, with trepidation, is that you're now totally comfortable with the proposed legislation where you effectively have two potential conflicting priorities. One is the ecological integrity as a priority, but at the same time there's a paragraph in there saying you respect the right of farmland and farm usage in the area. You're comfortable with that and you support the bill as such. Am I correct in saying that?

Mr. Whittamore: That's correct. I do support the bill. As your previous speaker said, in the urban park context, ecological integrity will be a journey. The agricultural community wants to be part of that journey. I do support that, and I agree with the way the amendment is written.

Senator Massicotte: You also do not agree with the need to include some previously proposed Ontario regulations to get us there. As you know, some proponents say we need to amend the act to make reference to those provincial regulations to make sure we maintain the objectives previously defined. You also say that is not necessary. You're happy as it is. Is that accurate?

Mr. Whittamore: Yes. I agree that it's not necessary. At least so far, there's already been 1,700 acres of Class 1 agricultural land that has been reforested and the Rouge North Management Plan contemplates thousands of acres more. The park management has

deux dernières années seulement. Nous avons eu une bonne discussion qui, selon moi, a permis à chaque partie de mieux comprendre la situation.

Une fois que les terres auront été transférées, j'espère que le ministre donnera pour consigne à Parcs Canada de former un comité consultatif auquel siègeront tous les intervenants. Cette démarche permettra aussi de mieux comprendre la situation.

J'aimerais aussi parler de l'autre point primordial concernant ce parc, en l'occurrence l'expérience du visiteur.

Je m'y connais en expérience rurale. Mon frère et moi invitons des milliers de personnes à notre ferme tous les ans. À d'innombrables occasions, des parents sont venus me dire à quel point ils appréciaient que leurs enfants soient en mesure de voir d'où venait leur nourriture et de profiter directement de la nature. Au parc urbain national de la Rouge, nous avons une occasion incroyable de mettre la nature, la culture et l'agriculture en valeur.

Comme on l'a mentionné précédemment, sept millions de personnes vivent à moins d'une heure de ce parc. Je crois que, dans 100 ans, on dira que la création du parc urbain national de la Rouge a été véritablement visionnaire, comme celle du parc national Banff.

Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons passer aux questions.

Le sénateur Massicotte : En résumé, je vous entends dire, avec une vive inquiétude, que vous êtes maintenant tout à fait à l'aise avec le projet de loi parce que vous avez, en fait, deux priorités potentiellement conflictuelles. L'une porte sur l'intégrité écologique, mais, en même temps, la mesure législative contient un alinéa qui stipule que vous respectez le droit aux terres agricoles et à l'utilisation agricole dans le secteur. Cela vous satisfait et vous êtes favorable au projet de loi en tant que tel. Ai-je bien compris?

M. Whittamore : C'est exact. Je suis favorable au projet de loi. Comme l'a mentionné le témoin précédent, dans le contexte du parc urbain, l'intégrité écologique sera un cheminement. La communauté agricole veut le suivre. J'y suis favorable, et je suis d'accord avec la façon dont l'amendement est rédigé.

Le sénateur Massicotte : Vous êtes aussi en désaccord avec le besoin d'inclure de la réglementation ontarienne qui a déjà été proposée pour y arriver. Comme vous le savez, certains promoteurs disent que nous avons besoin de modifier la loi pour faire allusion à cette réglementation provinciale afin de nous assurer de conserver les objectifs définis antérieurement. Vous dites aussi que cela n'est pas nécessaire. Vous êtes satisfait de la version actuelle. Est-ce exact?

M. Whittamore : Oui. Je conviens que cela n'est pas nécessaire. Du moins à ce jour, 1 700 acres de terres agricoles de catégorie 1 ont déjà été reboisées, et le Plan de gestion du Nord de la Rouge envisage le reboisement de milliers d'acres supplémentaires. Les

told us that that is not a good idea and that there are other ways to reach the ecological health of the ecosystem. They believe that agriculture can and should be part of that solution.

Senator Massicotte: I'm sorry to ask you this — it's obviously not personal — but some people have alleged that with the current users of the land, the farmers and the homeowners who are all tenants, there was a scheme going back to a couple of years ago whereby they manipulated the circumstances to get these lands very cheap. Therefore, these are friends of the government, insiders and so on, and they now are tenants seeking to better their deal or get a favourable deal as they have had in the years past. Could you comment on that? I know there was a police investigation and previous governments nullified that, but could you comment on that?

Mr. Whittamore: Sure. We need to go back to the late 1970s. When the land was expropriated, we had this grand design of a new airport. We were actually in the provincially expropriated land, which was for Cedarwood city. Very quickly we had a big recession and then they cancelled the airport or put the airport on hold. All of a sudden, both provincial and federal governments had 40,000 acres of land that they needed to do something with. This was right at the time when I was starting my career, 1980 and 1981.

The government of the day came out with a young farmer program. That allowed young farmers, if they were willing to come back onto the farm, to pay market rate for the land, but for the houses and the outbuildings, they were paying below city rates. An example would be that currently the going rates are \$1,400 a month for a house and the agricultural rate would have been about \$800.

We bought that land. It's actually not just a couple years ago. In 1998, we bought back some of the lands during the Conservative government when they wanted to get out of the land banking system. We have actually owned that land for 18 years. If you go back and look at the price of land, we paid fair market value in 1998. The land values have appreciated, but in 1998 we paid exactly. We went out and did comparative analysis and we paid around \$7,000 or \$8,000 an acre for the land at that time.

Somebody is saying that we have a sweetheart deal? I can tell you, five years ago on one of our properties I was paying \$700 a month for the house, and all of a sudden the rates started going up. Now with that same house, within five years, I'm paying \$1,350 a month. When I phoned my landlord, which was Infrastructure Ontario, I said, "Are we not under the landlord tenant act? Because this house is 140 years old, built before 1991, and in Ontario you have rent control." I was told, "No, it's the government. We don't have to abide by rent control." So

responsables de la gestion du parc nous ont dit que ce n'était pas une bonne idée et qu'il existe d'autres façons d'assurer la santé de l'écosystème au plan écologique. Ils croient que l'agriculture peut et devrait faire partie de cette solution.

Le sénateur Massicotte : Je suis désolé de vous poser la question — manifestement, cela n'a rien de personnel — mais certaines personnes ont allégué que, il y a quelques années, les utilisateurs actuels des terres, les agriculteurs et les propriétaires qui sont tous locataires, ont manipulé la situation pour obtenir ces terres à très bon marché. En conséquence, il s'agit d'amis du gouvernement, d'initiés, et cetera, qui sont maintenant des locataires désireux d'améliorer leur situation ou d'obtenir un traitement de faveur comme par les années passées. Pourriez-vous vous prononcer là-dessus? Je sais qu'il y a eu une enquête policière et que les gouvernements précédents l'ont infirmée, mais pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Whittamore : Bien sûr. Nous devons remonter à la fin des années 1970. Lorsque les terres ont été expropriées, nous avions un grand projet d'aéroport. Nous nous trouvions, en fait, sur les terres expropriées par le provincial, qui étaient sur le territoire de la ville de Cedarwood. Nous sommes rapidement entrés dans une importante récession, si bien que le projet d'aéroport a été annulé ou mis en veilleuse. Soudainement, les gouvernements fédéral et provincial se sont retrouvés avec 40 000 acres de terres qu'ils devaient exploiter. C'était exactement à l'époque où je commençais ma carrière, en 1980 et en 1981.

Le gouvernement de l'époque a élaboré un programme des jeunes agriculteurs qui a permis à ceux qui étaient prêts à revenir sur la ferme de payer les terres au taux du marché, mais de payer les maisons et les dépendances en deçà des tarifs urbains. Par exemple, les taux actuels se situent à 1 400 \$ par mois pour une maison et le taux agricole aurait été d'environ 800 \$.

Nous avons acheté ces terres. En fait, ce n'est pas seulement il y a quelques années. En 1998, nous avons racheté certaines des terres lorsque le gouvernement conservateur a cherché à se retirer du système de réserves foncières. Dans les faits, ces terres nous appartiennent depuis 18 ans. Si vous retournez en arrière pour examiner le prix des terres, vous verrez que nous les avons payées à leur juste valeur marchande en 1998. La valeur des terres a augmenté, mais en 1998, nous avons payé la juste valeur. Nous avons mené des analyses comparatives et nous avons payé les terres environ 7 000 \$ ou 8 000 \$ l'acre à cette époque.

Quelqu'un dit que nous avons bénéficié d'un traitement de faveur? Je peux vous dire qu'il y a cinq ans, dans une de nos propriétés, la maison me coûtait 700 \$ par mois et que, soudainement, les taux ont commencé à augmenter. Maintenant, après cinq ans, cette même maison me coûte 1 350 \$ par mois. Lorsque j'ai téléphoné à mon propriétaire, Infrastructure Ontario, j'ai dit : « Ne sommes-nous pas assujettis à la Loi sur la location immobilière? Parce que cette maison est vieille de 140 ans, elle a été construite avant 1991 et, en Ontario,

effectively in five years, the rent on that house has doubled.

These houses are not urban houses. These houses are 140 years old. The government hasn't put hardly any money into them. Your oil bill is \$4,000 a year because there's no insulation in these houses. That's the reality. I'm not sure what sweetheart deal anybody is talking about.

As far as land rent, I'm currently paying \$80 an acre. The Ontario Federation of Agriculture has done studies. In southwestern Ontario, they pay \$120 to \$150, but when you're pricing rental of land, you have to take into consideration a number of things. Is the land systematically tile drained? I can tell you unequivocally all the lands around here have not had a tile put in them in 45 years, except for the land that I'm on because I grow high-value crops. So I took a risk 20 years ago and spent \$100,000 putting tile drains in.

The bulk of land is imperfectly drained, there are lots of wet spots, so it's not particularly high yielding. There are way more heat units in southwestern Ontario than there are here. So land rent around here should be somewhere between \$50 and \$80 an acre, but we've heard in the federal lands that some of it is \$120 an acre. As far as sweetheart deal, I'm not sure what they're talking about.

Senator Wetston: First of all, I want to say that I understand the economics of farming as best I can and how difficult it is. I congratulate you for continuing in this profession because I think it's very important. And I understand the business of farming and how difficult it is to maintain a viable operation. Congratulations.

I have seen your farm, by the way, but I haven't really visited it entirely. I live in Toronto. It's a remarkable facility.

I wanted to ask you how this bill affects the economic viability of your farming operation, or does it affect it?

Mr. Whittamore: As I said, we've been on one-year leases. One of the things that the agricultural community is most excited about is the potential for a 30-year lease. When you're on a one-year lease or one month over hold, you don't put any money into infrastructure. Nobody has done any tiling. Any of the guys who are growing corn, soybeans or wheat on any of this land are not putting \$1,000 an acre into the tile drains because you're on a one-year lease. Over the 45 years, there were proposed dump sites on the land. They were going to build the dome stadium on some of this land. Whatever successive government came along, it depended who had the file and what they might want to do with the land. Farmers were not going to invest time and money in the farms without a kick-off clause. So we had five-year lease but

les loyers sont contrôlés. » On m'a répondu : « Non, le gouvernement n'a pas à respecter le contrôle des loyers. » Alors, dans les faits, le loyer de cette maison a doublé en cinq ans.

Il ne s'agit pas de maisons urbaines, mais bien de maisons vieilles de 140 ans dans lesquelles le gouvernement n'a presque pas investi. Votre facture d'huile de chauffage s'élève à 4 000 \$ par année parce que ces habitations ne sont pas isolées. Telle est la réalité. Je ne vois pas bien de quel traitement de faveur les gens parlent ici.

Pour ce qui concerne le loyer foncier, je paie actuellement 80 \$ l'acre. La Fédération de l'agriculture de l'Ontario a mené des études. Dans le sud-ouest de l'Ontario, on paie entre 120 et 150 \$, mais lorsqu'on fixe les prix des locations de terrains, il faut tenir compte d'un certain nombre de choses. Les terres sont-elles systématiquement drainées par canalisations souterraines? Je peux vous dire sans équivoque qu'on n'a pas installé de canalisations dans les terres autour d'ici depuis 45 ans, sauf la terre sur laquelle je me trouve, car je fais pousser des cultures de grande valeur. J'ai donc pris un risque il y a 20 ans et j'ai dépensé 100 000 \$ pour installer des drains en tuyaux.

La majeure partie du terrain est mal drainée et pleine d'endroits humides, si bien que son rendement n'est pas particulièrement élevé. Il y a beaucoup plus d'unités thermiques dans le sud-ouest de l'Ontario qu'il y en a ici. C'est donc dire que le loyer foncier de notre région devrait se situer entre 50 et 80 \$ l'acre, mais nous avons entendu dire qu'il se chiffre à 120 \$ l'acre sur certaines terres fédérales. Je ne sais pas bien ce qu'on entend par traitement de faveur.

Le sénateur Wetston : Premièrement, je tiens à dire que je comprends l'économie agricole du mieux que je peux et à quel point elle est difficile. Je vous félicite de continuer dans cette profession parce que je pense que c'est vraiment important. Et je comprends l'exploitation agricole et à quel point il est difficile de rester viable. Félicitations.

J'ai vu votre ferme, en passant, mais je ne l'ai pas vraiment visitée dans son intégralité. Je vis à Toronto. C'est une installation remarquable.

Je voulais vous demander si ce projet de loi influe sur la viabilité économique de votre exploitation agricole et, le cas échéant, de quelle façon.

M. Whittamore : Comme je l'ai mentionné, nous avons signé des baux d'un an. Un des points qui excite le plus la communauté agricole est la possibilité d'un bail de 30 ans. Lorsque vous signez un bail d'un an ou de mois en mois, vous n'investissez pas dans l'infrastructure. Personne n'a installé de drains en tuyaux. Aucun des agriculteurs qui cultivent du maïs, du soya ou du blé sur ces terres n'investit 1 000 \$ l'acre dans des drains en tuyaux à cause des baux d'un an. Au cours des 45 années, on a proposé d'installer des dépotoirs sur les terres. On allait construire le Dome Stadium sur une partie de ce terrain. Les projets ont changé au gré des gouvernements successifs, en fonction des personnes chargées du dossier. Les agriculteurs n'allaient pas investir temps et argent dans des fermes sans clause de départ. Ainsi, nous avions des baux

they have a one-year kick-off clause. They give you six months' notice and you have to go. With these 30-year leases, there will not be a kick-off clause.

The farmers are excited about that. We recognize that we're going to have to do environmental farm plans and we will work with the Parks Canada people. That's probably the single biggest thing that will ensure that you will see money and investment into this land to improve the land for both agriculture and for the ecosystem health.

Senator Wetston: I thank you for your comment because I find it quite challenging to think how you could invest in your property, whether it's an urban park or not, without having a long-term lease to allow you to make that investment. It does seem to me that the government is on the right track here.

I don't know if it should be 30 or 20 or 15 years, but I would say something long term to enable that type of investment in your property certainly sounds like it would be warranted. I'm hoping that that outcome might occur positively because I think it probably is the only way you can make those long-term investments. You've already taken that step with respect to some of that, obviously.

I want to ask you another question, if I may. I think biodiversity and climate change are challenges environmentally. It was discussed a bit by Ms. Sumner when she gave her testimony today, which I think you heard. Have you experienced any direct impact of climate change in farming on your property?

Mr. Whittamore: In the 35 years that I've been farming, I would say I'm seeing more extremes. If we look at the rain episode two weeks ago, over a seven-day period, we got five inches of rain. That happens from time to time, but ADRs, all day rain, where you would get just a gentle rain over a 24-hour period, tend to be coming rarer.

As far as temperature, because we grow sensitive crops, strawberries and raspberries, cold temperatures in the winter have always been a concern. What we're seeing in the winters now tend to be more extremes where you get a short period of extreme cold rather than a more consistent winter, and there's definitely not as much snow; we're not seeing nearly as much snow as we did.

As people say, climate change can take time. But we're seeing changes.

Senator Wetston: The unfortunate part about this is you have to look at the science and believe the science. Unfortunately, or fortunately, we only live in the time that we have on this Earth. It's very difficult to experience the climate changes that may have occurred 10,000 years ago, 5,000 years ago or 100 years ago.

de cinq ans, mais assortis de clauses de départ d'un an. On nous donne un préavis de six mois pour partir. Avec ces baux de 30 ans, il n'y aura pas de clause du genre.

Les agriculteurs se réjouissent de cette perspective. Nous reconnaissons que nous devons dresser des plans d'agriculture environnementale et nous collaborerons avec les employés de Parcs Canada. C'est probablement la deuxième chose la plus importante pour veiller à ce qu'on investisse dans ces terres pour les améliorer tant sur le plan de l'agriculture que de la santé de l'écosystème.

Le sénateur Wetston : Je vous remercie de votre commentaire, car je trouve très difficile de penser à la façon dont vous pourriez investir dans votre propriété, qu'il s'agisse ou non d'un parc urbain, sans avoir de bail à long terme pour vous permettre de faire cet investissement. Il me semble que le gouvernement soit ici sur la bonne voie.

J'ignore si ce devrait être 30, 20 ou 15 ans, mais je dirais qu'il faut quelque chose à long terme pour vous permettre de faire ce type d'investissement dans votre propriété. J'espère que cette démarche pourra avoir des retombées positives, car je pense que c'est probablement la seule façon pour vous de faire ces investissements à long terme. Vous avez déjà pris des mesures dans cette optique, de toute évidence.

Je veux vous poser une autre question, si vous me le permettez. Je pense que la biodiversité et les changements climatiques représentent des défis au plan environnemental. Mme Sumner en a discuté brièvement lorsqu'elle a livré son témoignage aujourd'hui — je pense que vous l'avez entendu. Avez-vous subi la moindre incidence directe des changements climatiques sur les activités agricoles que vous menez dans votre propriété?

M. Whittamore : Si j'en juge par mes 35 années comme agriculteur, je dirais que je vois plus d'extrêmes aujourd'hui. Par exemple, pendant la période de pluie d'il y a deux semaines, il est tombé cinq pouces de pluie sur sept jours. Cela se produit de temps à autre, mais les jours entiers de pluie où il ne tombe qu'une légère pluie sur une période de 24 heures ont tendance à se faire de plus en plus rares.

Côté températures, nous nous sommes toujours préoccupés du froid l'hiver en raison des cultures fragiles que nous faisons pousser, soit des fraises et des framboises. Nous remarquons maintenant qu'il y a plus d'extrêmes de température, c'est-à-dire que l'on connaît une courte période de froid extrême plutôt qu'un hiver plus constant, et il est clair qu'il n'y a pas autant de neige qu'il y avait coutume d'en avoir.

Comme les gens le disent, les changements climatiques peuvent prendre du temps, mais nous en observons.

Le sénateur Wetston : Le côté regrettable dans tout cela est qu'il vous faut regarder les données scientifiques à ce sujet et les croire. Malheureusement, ou heureusement, nous ne vivons sur Terre que pendant le temps qui nous est alloué. C'est très difficile de faire l'expérience des changements climatiques qui sont peut-être survenus il y a 10 000 ans, 5 000 ans ou 100 ans.

My question really is if you've identified in your own operation these types of changes. It does seem to be very consistent with others' experiences, suggesting that there seems to be more extremes or perhaps more volatility that they're observing as a result of climate change, whatever that cause may be. Of course we're studying that issue at this committee at this time.

Thank you very much.

Senator Fraser: Welcome to the Senate, Mr. Whittamore, even if only by remote control.

Can you tell me how many farmers there are on the lands we're talking about, and what kind of farms do they tend to be? Are they small? I'm not a farmer, so you're going to have to use simple language to explain it to me. I'd like to know a little more about this community.

Mr. Whittamore: The number of farmers is somewhere around 45 to 50. It's a mix of farmers. There are some larger cash crop farmers who grow corn, soybeans and wheat, underseeded with clover. They would have a fairly large percentage of the land. That's partly a function, though, of what has happened historically with 45 years of government — "neglect" may be a strong word — but there's been a relative amount of neglect, with outbuildings falling into disrepair.

I can remember in my youth, it was an extremely vibrant community. There probably would have been 200 farmers. But with expropriation, it devastated the community. It tore the community apart. Quite a few farmers moved away, so we lost a number of farmers because they decided to go and move out to western Ontario or somewhere farther away where they weren't going to run the risk of expropriation.

Aside from the large cash croppers, there are a number of smaller farmers. There's not a lot of animal production. There are some sheep farmers, a few beef farmers and I think there's probably two or three dairy farmers. Then there's a number of people like us who would be fresh market or market gardeners, either pick-your-own, farm market or they're growing the crop and selling it directly either into the Toronto food terminal or directly to the stores.

Senator Fraser: I was quite moved by your testimony about how your opinions have evolved over the years. Do you think that the same is true for most of the farmers?

Mr. Whittamore: I do. You have to understand: There's been 45 years of government intervention, and when you meet with them, they always say, "Comment noted," but then they go and do what they want to do. The farmers are cautiously optimistic. That's the best way to describe it.

Ma question est vraiment de savoir si vous avez relevé ces types de changements dans votre exploitation. Cela semble très conforme aux expériences des autres, qui suggèrent que les températures extrêmes sont plus fréquentes ou peut-être que les températures extrêmes sont plus instables en raison des changements climatiques, quelle qu'en soit la cause. Bien sûr, nous étudions actuellement cette question en comité.

Merci beaucoup.

La sénatrice Fraser : Bienvenue au Sénat, monsieur Whittamore, même si c'est seulement par vidéoconférence.

Pourriez-vous me dire le nombre d'agriculteurs qui se trouvent sur les terres dont nous parlons et le type d'exploitations agricoles qui sont généralement les leurs? Sont-elles petites? Je ne suis pas agricultrice, alors vous allez devoir parler en termes simples pour me l'expliquer. J'aimerais en savoir un peu plus au sujet de cette communauté.

M. Whittamore : Le nombre d'agriculteurs se situe en 45 et 50. Il s'agit d'agriculteurs en tout genre. Il y a de grands producteurs de cultures commerciales qui font pousser du maïs, du soya et du blé, contre-ensemencés de trèfle. Ils occupent un pourcentage assez important des terres. C'est, en partie, le résultat de 45 années de « négligence » gouvernementale — peut-être que le mot est fort — mais il y a eu pas mal de négligence, car les dépendances tombent en ruine.

Je me souviens que pendant ma jeunesse, c'était une communauté extrêmement dynamique. Elle comptait probablement 200 agriculteurs. Cependant, l'expropriation l'a dévastée et déchirée. Pas mal d'agriculteurs sont déménagés, alors nous avons perdu nombre de cultivateurs qui ont décidé d'aller s'installer dans l'Ouest ontarien ou à un endroit plus éloigné encore où ils ne risquaient pas l'expropriation.

À part les importants producteurs de cultures commerciales, il y a un certain nombre de petits agriculteurs. Les éleveurs sont peu nombreux; il y a des éleveurs d'ovins et de bovins, et je pense qu'il y a probablement deux ou trois producteurs laitiers. Ensuite, on retrouve un certain nombre de personnes comme nous qui cultivent des produits maraîchers, soit des fermes où on peut cueillir ses propres produits, soit des fermes qui vendent leurs produits au marché ou directement au marché des produits alimentaires de Toronto ou aux commerçants.

La sénatrice Fraser : J'ai été très émue par votre témoignage dans lequel vous avez expliqué comment vos opinions avaient changé au fil des ans. Croyez-vous qu'il en va de même pour la plupart des agriculteurs?

M. Whittamore : Oui. Il faut comprendre que l'intervention du gouvernement dure depuis 45 ans; lorsqu'on rencontre ses représentants, ils nous disent toujours qu'ils prennent bonne note de nos commentaires, mais ensuite, ils font ce qu'ils veulent. Les agriculteurs font preuve d'un optimisme prudent. C'est la meilleure façon de décrire la situation.

I sit on a committee where we liaison with the Rouge National Urban Park. We're working on the leases right now and doing a number of different things. When you're in the committee and you work with these people as long as you have — I have complete confidence. I'm so impressed with Parks Canada — the people they hire, the management team. This was the first government agency that really comes to us and asks us our opinion. We learn from them and they learn from us, so I have complete trust.

As the committee, we don't meet with the farmers all that often, but we go back and try to say — I think now, particularly in the north part of the park where the federal lands have been transferred and, as your previous speaker Janet said, there are 30 projects on the go. What I'm hearing from Parks Canada is the farmers are lining up. They're going to have projects for years to come, because what they're doing is a collaboration.

I know one of the other senators asked about who is paying. I'll give you a simple example. I think it's a joint payment. Parks Canada is looking to create a wetland. The one that we walked around used to be where the cattle wander so that the cattle can go down and get a drink from this small creek. The cattle aren't there anymore. The broken tiles have been reconnected. They did some landscaping or changing the river flow. The tiles now run in. For those of you who don't understand, tile drains are four-inch pipes about two and a half feet below the surface that pick up the water. Instead of having surface water run in, which is full of bacteria and warm, the water actually percolates down and comes out those tiles. If you look at that water, it's far cleaner, cooler and much better for the wetland and for the environment in general.

While they were doing that, Parks Canada noted they were two small fields. The farmers said, "What about clearing out the fence row?" Fence row is historically "this land that we're on is full of stones. If I had a penny for every stone that I picked, I would be a multimillionaire now." All the stones get put into the fence row, so now they're clearing out these fence rows.

The farmer, because the equipment has evolved and gotten larger, instead of having two five-acre pieces of land, the fence row is gone and now we've got a 10-acre field.

It's a win-win. We created the wetland habitat and the farmer now has a field that is larger, and it's easier and more efficient for him to get his farming practices done. That's a simple example.

Senator Fraser: Okay, thank you very much.

Senator Mockler: Mr. Whittamore, how many acres of land do we farm in the Rouge right now, collectively?

Mr. Whittamore: If we're including the potential of the provincial and the federal land, I don't know the numbers exactly but the total area is going to be somewhere around 10,000 or 12,000 acres, I believe. Production-wise, it'll probably be 8,000 acres. Parks Canada would have the exact numbers.

Je siége à un comité qui entretient des liens avec le parc urbain national de la Rouge. Nous travaillons actuellement sur le dossier de la location et nous prenons diverses mesures à cet égard. Lorsqu'on siége au comité et qu'on travaille avec ces gens depuis aussi longtemps... J'ai pleinement confiance. Je suis très impressionné par Parcs Canada, les gens qu'on engage, l'équipe de gestion. C'est le premier organisme gouvernemental à demander notre opinion. Nous apprenons les uns des autres et j'ai tout à fait confiance.

Le comité ne rencontre pas souvent les agriculteurs, mais nous tentons de... Je crois qu'aujourd'hui, surtout dans la partie nord du parc où les terres fédérales ont été transférées et — comme l'a fait valoir Janet — il y a 30 projets en cours. Les représentants de Parcs Canada nous disent que les agriculteurs sont de la partie. Ils auront des projets pour les années à venir parce qu'ils travaillent ensemble.

Je sais qu'un sénateur a demandé qui payait pour cela. Je vais vous donner un exemple simple. Je crois qu'il s'agit d'un paiement conjoint. Parcs Canada souhaite créer un milieu humide. Celui que nous avons vu permettait aux bovins de s'abreuver dans un petit ruisseau. Les bovins ne sont plus là. On a réparé les tuyaux. On a fait un aménagement paysager et on a modifié le débit de la rivière. Les tuyaux font leur travail. Pour ceux d'entre vous qui ne comprennent pas, les drains en tuyaux sont des conduites qui se trouvent à environ deux pieds et demi sous la surface et qui recueillent l'eau. Pour éviter d'utiliser l'eau de surface, qui est tiède et pleine de bactéries, on fait descendre l'eau, qui sort par ces tuyaux. Elle est beaucoup plus propre, plus fraîche et meilleure pour le milieu humide et l'environnement en général.

Lorsque Parcs Canada a fait les travaux, il a remarqué qu'il y avait deux petits champs. Les agriculteurs lui ont demandé d'enlever la clôture de pierres. Ces terres sont pleines de roches. Si ces agriculteurs avaient reçu un sou pour chaque pierre ramassée, ils seraient multimillionnaires aujourd'hui. Toutes ces pierres servent à construire des clôtures, que l'on retire aujourd'hui.

Ainsi, comme l'équipement a évolué et est maintenant plus gros, l'agriculteur peut maintenant avoir une seule terre de 10 acres plutôt que deux terres de cinq acres, puisqu'on a retiré la clôture.

Tout le monde y gagne. Nous avons créé un milieu humide et l'agriculteur a maintenant une terre plus grande, qui lui permet de travailler plus efficacement. C'est un exemple simple.

La sénatrice Fraser : D'accord, merci beaucoup.

Le sénateur Mockler : Monsieur Whittamore, combien d'acres de terre de la Rouge utilise-t-on aux fins de l'agriculture?

M. Whittamore : Si l'on tient compte du potentiel des terres provinciales et fédérales... Je ne connais pas le chiffre exact, mais pour l'ensemble de la zone, c'est environ 10 000 ou 12 000 acres, je crois. Pour la production, c'est probablement 8 000 acres. Parcs Canada aurait les chiffres exacts.

Senator Mockler: When you talk about stones, I have to tell you that where I come from, in the farming community, stones are important for the quality of the soil.

You talked about long-term leases or long-term agreements with governments.

Mr. Whittamore: Yes.

Senator Mockler: Tell me if I'm off track here with your experience, but I would certainly accept a 40-year rather than a 30-year. I'll tell you why: If we want our sons and daughters to take on the farm, you need more than 30 years.

Mr. Whittamore: I agree. I'm coming toward the end of my career, and there are 10 grandchildren and they're all doing their own thing right now, but if the next generation is going to come and farm, we will have to have 30-year leases.

It could be a 40-year lease or a 20 year lease. What I think we should do is, if, let's say, it's going to be a 20-year lease, after five years, meet with park management and ask, "Are we good with what's going on? Is anything going to change? Okay, let's add another five years onto the tail," so that it is a perpetual 20-year lease.

Don't make it a 20-year lease and then start talking in year 19 about what we're going to do. Every few years, meet, and just add onto the lease so that it's a perpetual lease. Whether it's 20, 30 or 40, I don't think it really matters. I do agree, however, that for farmers to have a vision for a career, it certainly needs to be more than 20 years.

Senator Mockler: Do you feel that the concerns of the farming community have been met? If not, could the establishment of a park advisory board mitigate future concerns?

Mr. Whittamore: I think the concerns of the agricultural community have been met. As I've said, obviously there is some trepidation given 45 years of history, but I believe that advisory committee, with all the agricultural and environmental group representation, will be one of the single most important things we can do, first, to move the park forward and, second, have a better understanding of where each of the organizations come from. We've spent far too long being at odds with other organizations; I'm at fault and the farming community is at fault. As I said, with age comes wisdom, but I really do hope that we get this advisory committee set up.

The Chair: Thank you very much, Mr. Whittamore, for your presentation. It's much appreciated.

For the second half of this hour, we have connected with Jim Robb, General Manager, Friends of the Rouge Watershed. Mr. Robb, if you have a presentation, you can make that, and then we'll go to some questions and answers.

Le sénateur Mockler : Vous parlez de pierres, et je dois vous dire que dans la communauté agricole d'où je viens, ces pierres sont importantes pour la qualité de la terre.

Vous avez parlé de la location ou des ententes à long terme avec le gouvernement.

M. Whittamore : Oui.

Le sénateur Mockler : Vous me le direz si j'ai tort — c'est vous qui avez l'expérience —, mais j'aimerais beaucoup mieux une entente sur 40 ans qu'une entente sur 30 ans, parce qu'il faut plus que 30 ans pour permettre à nos fils et à nos filles de prendre la relève.

M. Whittamore : Je suis d'accord. J'arrive à la fin de ma carrière et mes 10 petits-enfants font tous autre chose, mais si la prochaine génération veut prendre la relève, il faudrait des baux de 30 ans.

Cela pourrait être 40 ans ou 20 ans. À mon avis, on devrait louer la terre pour 20 ans, par exemple, et prévoir une rencontre avec les gestionnaires du parc tous les cinq ans pour déterminer si tout se passe bien et s'il faut faire des changements. On pourrait alors ajouter cinq ans au bail; ce serait un bail de 20 ans à perpétuité.

Il ne faut pas signer un bail de 20 ans puis commencer à parler de ce qu'on pourrait faire à un an de la date d'échéance. Il faut se rencontrer de temps à autre et renouveler ce bail à perpétuité. Qu'il s'agisse d'un bail de 20, 30 ou 40 ans, cela n'a pas vraiment d'importance à mon avis. Je crois toutefois que pour avoir une vision de carrière, les agriculteurs ont besoin de plus de 20 ans.

Le sénateur Mockler : À votre avis, a-t-on répondu aux préoccupations de la communauté agricole? Dans la négative, est-ce que la création d'un conseil consultatif du parc pourrait atténuer les préoccupations futures?

M. Whittamore : Je crois qu'on a répondu aux préoccupations de la communauté agricole. Comme je l'ai dit plus tôt, il y a une certaine appréhension, étant donné nos 45 ans d'histoire, mais je crois que la création d'un conseil consultatif qui comptera la participation de tous les groupes agricoles et environnementaux est l'une des mesures les plus importantes en vue d'aller de l'avant, d'abord, et de mieux comprendre le point de vue des autres organisations ensuite. Nous sommes depuis beaucoup trop longtemps en désaccord avec les autres organisations; j'en suis responsable, tout comme la communauté agricole. Comme je l'ai dit plus tôt, avec l'âge vient la sagesse, mais j'espère que nous allons créer ce conseil consultatif.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Whittamore, de votre présentation. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pour la deuxième partie de cette heure, nous recevons le directeur général de Friends of the Rouge Watershed, Jim Robb, par vidéoconférence. Monsieur Robb, vous pouvez faire votre déclaration préliminaire, puis nous passerons à la série de questions.

Jim Robb, General Manager, Friends of the Rouge Watershed:

Thank you, Mr. Chairman and senators, for this opportunity to address your committee.

Since 1991, our community conservation group, Friends of the Rouge Watershed, has coordinated more than 60,000 volunteers and supporters to improve the health of the Rouge River watershed and park. Since 1986, I have worked as a Rouge volunteer and since 1997 as general manager of Friends of the Rouge Watershed. Between 1990 and 1996, I was the vice-chair with the Ontario environmental assessment board.

A 120-square kilometre public land assembly surrounds the Rouge Watershed near Toronto. This federal and provincial public land is predominantly designated Ontario Greenbelt Natural Heritage System. This public plan is the last chance to create a large park in southern Ontario, an area with one third of Canada's population, one third of Canada's endangered species but only one-four-hundredth of its land in national parks and 80 per cent of its land in agriculture and settlements.

Thank you to the Senate and the House of Commons for supporting the prioritization of ecological integrity within Bill C-18. A remaining serious omission of Bill C-18 can be remedied by adding the following amendment, 6(3). It should read:

Subsection (1) is intended to support and complement the implementation of preexisting Ontario Greenbelt, Oak Ridges Moraine, Rouge Park and watershed conservation plans.

Amendment 6(3) is necessary to honour:

(a) the broad public interests represented by the preexisting Ontario Greenbelt, Oak Ridges Moraine, Rouge Park and watershed conservation plans;

(b) the 2013 Canada and Ontario written agreement to meet or exceed preexisting Ontario conservation plans during the creation of the national park;

(c) Ontario's explicit request for an amendment like 6(3) in September 2014 and February 2017 letters to the federal environment minister, and;

(d) the written, party-approved commitments of candidates in 16 eastern-GTA ridings, including elected MPs Jane Philpott, Gary Anandasangaree and 14 of their colleagues.

In a February 2017 letter to Minister McKenna, Ontario minister Brad Duguid wrote:

Jim Robb, directeur général, Friends of the Rouge Watershed :

Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, de me donner l'occasion de témoigner devant le comité.

Depuis 1991, notre groupe de conservation communautaire, Friends of the Rouge Watershed, a coordonné le travail de plus de 60 000 bénévoles et supporteurs en vue d'améliorer l'état du bassin hydrographique de la rivière Rouge et du parc. Je travaille à titre de bénévole pour la rivière Rouge depuis 1986 et, depuis 1997, je suis directeur général de Friends of the Rouge Watershed. De plus, j'ai été vice-président de la Commission des évaluations environnementales de l'Ontario de 1990 à 1996.

Le bassin hydrographique de la rivière Rouge est entouré par 120 kilomètres carrés de terres publiques près de Toronto. La plupart de ces terres fédérales et provinciales font partie du système du patrimoine naturel de la ceinture de verdure de l'Ontario. Elles représentent notre dernière chance de créer un grand parc dans le Sud de l'Ontario, une région qui compte le tiers de la population du Canada et le tiers des espèces en voie de disparition du Canada, mais dont seulement une terre sur 400 est un parc national; 80 p. 100 de ses terres sont des zones agricoles et des établissements.

Je remercie le Sénat et la Chambre des communes de prioriser l'intégrité écologique par l'entremise du projet de loi C-18. Il comporte toutefois une importante lacune, qui pourrait être réglée en ajoutant le paragraphe 6(3), qui devrait se lire comme suit :

Le paragraphe (1) a pour objet d'encadrer et de compléter la mise en œuvre des plans de conservation actuels de la ceinture de verdure, de la moraine d'Oak Ridges et du parc de la Rouge de l'Ontario.

Il est nécessaire de modifier le projet de loi C-18 par l'ajout du paragraphe 6(3) pour respecter :

a) les vastes intérêts publics que représentent les plans de conservation de la ceinture de verdure de l'Ontario, de la moraine d'Oak Ridges et du parc de la Rouge;

b) l'accord de 2013 entre le Canada et l'Ontario visant à satisfaire et même à surpasser les exigences des plans de conservation actuels de l'Ontario dans le cadre de la création du parc national;

c) la demande explicite de l'Ontario en vue d'adopter un amendement comme le paragraphe 6(3) en septembre 2014 et en février 2017, dans des lettres adressées aux ministres fédérales de l'environnement;

d) Les promesses écrites « approuvées par le parti » des candidats de 16 circonscriptions de l'est de la RGT, y compris les députés élus Jane Philpott et Gary Anandasangaree, et 14 de leurs collègues.

Dans une lettre de février 2017 adressée à la ministre McKenna, le ministre ontarien Brad Duguid a écrit ce qui suit :

Bill C-18 amends the Rouge National Urban Park Act, section 6(1), to prioritize ecological integrity. Thank you. It would be most appreciated if you could also ensure that our second request is addressed with subsection 6(3).

Respected NGOs, like Environmental Defence and Ontario Nature, also want subsection 6(3) included in Bill C-18. The executive director of Environmental Defence states:

Ontario's Growth Plan for the Greater Golden Horseshoe (GGH) relies on the implementation of Greenbelt, Rouge Park and Watershed Plans to buffer the impacts of growth and climate change, and better protect Lake Ontario's health, and human health and well-being.

In a letter to Minister McKenna, a 20-year Scarborough—Rouge River MPP, Alvin Curling, now retired, states:

... Ontario's Rouge Park Plans were developed by four different provincial governments of three different political stripes. . . They all took important steps to protect and restore the park's ecological integrity and the heart of the park — the Little Rouge River "main ecological corridor" forest link between Lake Ontario and the Oak Ridges Moraine.

Amendment 6(3) is necessary to support federal mandates and approved plans to:

- (1) protect and improve water quality, watershed and public health pursuant to the Great Lakes Water Quality Agreement and Toronto Region Action Plan;
- (2) mitigate costly flooding and erosion liabilities, which increase with climate change;
- (3) improve habitat biodiversity and recovery of species at risk;
- (4) improve public access to public lands in Canada's most populous region, and;
- (5) recreate the historic First Nation Toronto Carrying Place trail and Ontario Greenbelt main ecological corridor between Lake Ontario and the Oak Ridges Moraine.

Currently, residential and agriculture leases with lease rate subsidies of approximately 60 to 80 per cent mean that most of the public lands in Rouge Park are labelled no trespassing to the public. If this taxpayer-subsidized status quo is hastily frozen with 30-year leases, Canadians will be excluded from most of their public lands in this national park and Canadians will lose

Le projet de loi C-18 modifie le paragraphe 6(1) de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge en vue de prioriser l'intégrité écologique. Merci. Nous vous serions également très reconnaissants si vous répondiez à notre deuxième demande par l'entremise du paragraphe 6(3).

Des ONG respectées comme Environmental Defence et Ontario Nature souhaitent également voir le paragraphe 6(3) intégré au projet de loi C-18. Le directeur général d'Environmental Defence a fait valoir ceci :

Le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe de l'Ontario se fonde sur la mise en œuvre des plans de conservation de la ceinture de verdure, du parc de la Rouge et du bassin hydrographique pour atténuer les répercussions de la croissance et des changements climatiques, et mieux protéger la santé du lac Ontario de même que la santé et le bien-être des humains.

Dans sa lettre à l'intention de la ministre McKenna, l'ancien député de Scarborough—Rouge River, Alvin Curling, qui a siégé pendant 20 ans au Parlement de l'Ontario, a fait valoir ce qui suit :

Les plans du parc de la Rouge de l'Ontario ont été élaborés par quatre gouvernements provinciaux et trois partis politiques différents. Ils ont tous pris des mesures importantes en vue de protéger et de rétablir l'intégrité écologique et le cœur du parc : le « grand corridor écologique » de la petite rivière Rouge entre le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges.

Le paragraphe 6(3) est nécessaire en vue d'appuyer les mandats fédéraux et les plans approuvés en vue :

- 1) d'améliorer la qualité des bassins versants, du lac Ontario, de l'eau potable et de la santé publique en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et du plan d'action de la région de Toronto;
- 2) de freiner l'évolution de la pollution et d'atténuer les risques d'inondation et d'érosion, qui augmentent avec les changements climatiques;
- 3) d'améliorer l'habitat, la biodiversité et le rétablissement des espèces en péril;
- 4) d'améliorer l'accès du public aux parcs publics dans la région la plus peuplée du Canada;
- 5) de reconstituer le sentier historique du Portage de Toronto des Premières Nations et le grand corridor écologique prévu par le Plan de la ceinture de verdure de l'Ontario entre le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges.

À l'heure actuelle, les baux résidentiels et agricoles sont subventionnés selon un taux de 60 à 80 p. 100, ce qui signifie que la plupart des terres publiques du parc de la Rouge sont interdites d'accès au public. Si l'on maintient le statu quo en matière de subventions en signant des baux de 30 ans, les Canadiens n'auront pas accès à la plupart des terres publiques de

\$3 billion of services, such as mitigation of pollution, flooding and climate change and \$100 million due to the lease subsidies and the absence of open and competitive bidding.

Canadians are growing impatient with broken commitments and delayed action on serious climatic and environmental challenges. As Kevin O'Connor, President of the Friends of the Rouge, notes:

If subsection 6(3) is omitted from Bill C-18, the federal government and Parks Canada will waste precious public time and money on reinventing the wheel while urgent environmental remedial action plans are delayed by unnecessary duplication.

Canadians want the Rouge National Urban Park to be a visible example of remedial environmental action and optimism for our country, our planet and our youth.

Please demonstrate vision by supporting Bill C-18 and adding amendment 6(3) to support the implementation of long-standing remedial action plans that were developed and approved with science and abundant stakeholder and public consultation.

Thank you for your work on behalf of Canadians. I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Robb. We'll go to questions.

Senator Massicotte: Let me thank you, on behalf of Canada, for your efforts over many years to make this park a reality in the best interests of Canadians. I know you've worked very hard. We've had you before as a witness, and we give you many thanks to you and your organization.

I read your submission and, obviously, I heard your presentation just now, but I guess what I'm hearing is the following: You're basically using evidence, facts and previous support for your position to amend this bill. I'm being polite here, but it looks like some people changed their minds, including the previous Liberal Party of Canada and some previous people who were ministers.

From what I see today, it looks like the current minister — not the previous minister in Ontario — supports the bill as proposed. The current government, which is the Liberal Party of Canada, supports the bill as proposed. You're right in raising the fact that they had a previous position, which was contrary. It looks like that's where they're at today. Maybe it's a revelation they had and maybe they understand better, or maybe they understand what governing is all about and reaching consensus.

ce parc national et perdront 3 milliards de dollars de services, comme l'atténuation de la pollution, des inondations et des changements climatiques, et 100 millions de dollars en raison des baux subventionnés et de l'absence d'appels d'offres ouverts et concurrentiels.

Les Canadiens en ont assez des promesses brisées et de l'inaction en ce qui a trait aux défis climatiques et environnementaux importants. Comme l'a fait valoir le président de Friends of the Rouge, Kevin O'Connor :

Si l'on omet d'ajouter le paragraphe 6(3) au projet de loi C-18, le gouvernement fédéral et Parcs Canada gaspilleront le temps et l'argent des contribuables à réinventer la roue alors que les plans d'action urgents pour remédier à la situation seront retardés à cause d'un chevauchement inutile.

Les Canadiens veulent que le parc urbain national de la Rouge soit un exemple visible de mesures environnementales correctives et d'optimisme pour notre pays, notre planète et nos jeunes.

Nous vous demandons de faire preuve de vision en appuyant le projet de loi C-18 et en y ajoutant le paragraphe 6(3) pour appuyer la mise en œuvre de plans de mesures correctives à long terme qui se fondent sur des données scientifiques et qui ont été élaborés à la suite de nombreuses consultations avec les intervenants et la population.

Nous vous remercions de faire ce travail au nom des Canadiens. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Robb. Nous passons à la période de questions.

Le sénateur Massicotte : Je tiens à vous remercier, au nom du Canada, des efforts que vous déployez depuis de nombreuses années en vue de faire de ce parc une réalité dans l'intérêt supérieur des Canadiens. Je sais que vous y travaillez très fort. Vous avez déjà témoigné devant nous auparavant, et nous vous en remercions, vous et votre organisation.

J'ai lu votre présentation et je viens bien sûr d'entendre votre déclaration, mais je vais vous dire ce que je comprends : vous utilisez des données probantes, des faits et des appuis antérieurs à l'égard de votre position visant à modifier le projet de loi. Je vais être poli, mais il semble que certaines personnes aient changé d'idée, y compris l'ancien Parti libéral du Canada et certains anciens ministres.

D'après ce que je vois aujourd'hui, le ministre actuel — et non l'ancien ministre de l'Ontario — appuie le projet de loi tel qu'il est proposé. Le gouvernement du Parti libéral du Canada appuie le projet de loi tel qu'il est proposé. Vous avez raison de dire qu'ils ont déjà eu une opinion contraire. Il semble qu'ils aient aujourd'hui une autre opinion. Ils ont peut-être eu une révélation ou ils comprennent mieux la situation, ou alors ils comprennent maintenant ce que c'est de gouverner et d'arriver à un consensus.

How do you respond to that? In other words, what you're saying is right, but they are now at this point where the federal and provincial governments, including some environmentalists and some farmers, are saying this is the right thing to do as is, and they are also saying please don't amend the bill as you're proposing because it's only going to complicate the definition of ecological integrity. How do you respond to that?

Mr. Robb: I say they're ignoring the law of the land and ignoring the agreement that the federal and the Ontario governments signed on January 26 of 2013. In that agreement, it explicitly says that Parks Canada will work with the Ontario government to meet or exceed the existing Ontario greenbelt and Oak Ridges Moraine policies. These policies are due-diligence policies.

When the Rouge Watershed and park plan were done, they looked at growth also, and the province says we have to grow. There are more people coming to our country. Toronto is a big growth area. So they projected what would happen with the growth. They found that they wouldn't be able to meet riparian rights and water quality in the Great Lakes, and they would not be able to avoid costly flooding and erosion. So they went back to the drawing board, and they said, "We're going to grow, so what do we do?" They basically said, "To be able to grow, we're going to have to restore public lands to forests and wetlands in Rouge Park and other public lands to reduce the runoff and pollution and compensate for the additional pressure of growth."

To give you an analogy, this would be like obtaining an approval for an airplane of a certain weight based on a certain landing gear and wing profile and then saying, "We're going to go ahead and build the airplane. We're going to accommodate as many people, but we're going to scrimp on the landing gear and the wings." That airplane will crash.

This is just completely against environmental law, and it's completely against the policy framework that Mr. Whittamore and the farmers were involved with for the last 27 years. The Rouge ecological corridor, which is the centerpiece of the park and which they're trying to strip away, was developed during the years of Mike Harris's government. It was put into the greenbelt plan by Dalton McGuinty. It was put into Markham's official plan.

What is happening here is that parochial interests in one riding are threatening to compromise the broad public interest of 37 million Canadians.

Senator Massicotte: So what I'm hearing from you is that these people are playing a short game, without being interested in Canada's long-term interests because of maybe political objectives, but we heard the witnesses. Some were physically here. They looked pretty sincere and real in the interests of Canadians. But you're saying, "No, these people are" — I'm trying to be polite — "all wrong and changed their mind. They're building short-termish." Is that the case?

Que répondez-vous à cela? En d'autres termes, ce que vous dites est juste, mais nous sommes rendus là : les gouvernements fédéral et provinciaux, qui comptent des environnementalistes et des agriculteurs, disent que c'est la bonne chose à faire et demandent aussi qu'on ne modifie pas le projet de loi selon votre proposition parce qu'on ne fera que compliquer la définition de l'intégrité écologique. Comment répondez-vous à cela?

M. Robb : Je réponds qu'ils font fi de la loi du pays et qu'ils font fi de l'accord signé par les gouvernements du Canada et de l'Ontario le 26 janvier 2013. L'accord énonce explicitement que Parc Canada travaillera avec le gouvernement de l'Ontario pour satisfaire ou surpasser les politiques actuelles relatives à la ceinture de verdure de l'Ontario et à la moraine d'Oak Ridges, qui sont des politiques en matière de diligence raisonnable.

Lorsqu'on a élaboré le plan du bassin hydrographique et du parc de la Rouge, on a tenu compte de la croissance; la province dit qu'il faut croître. De plus en plus de gens viennent au pays. Toronto est une importante zone de croissance. On a donc fait des prévisions et on a constaté qu'on ne pourrait pas respecter les droits riverains ou maintenir la qualité de l'eau des Grands Lacs, et qu'on ne pourrait pas éviter les inondations et l'érosion, qui sont coûteuses. On est donc retourné à la case départ et on s'est demandé comment faire pour permettre une telle croissance. On a déterminé qu'il fallait rétablir le parc de la Rouge et d'autres terres publiques, et créer des forêts et des zones humides afin de réduire le ruissellement et la pollution et de compenser les pressions supplémentaires qu'entraîne la croissance.

Pour faire une comparaison, c'est comme si l'on obtenait l'approbation de construire un avion d'un certain poids en fonction d'un certain train d'atterrissage et d'un certain profil d'aile, puis qu'on disait : « Nous allons construire cet avion; nous allons accommoder le plus de gens possible, mais nous allons ignorer le train d'atterrissage et les ailes. » Cet avion finirait par s'écraser.

Cela va complètement à l'encontre du droit environnemental, et à l'encontre du cadre stratégique auquel travaillent M. Whittamore et les agriculteurs depuis 27 ans. Le corridor écologique de la Rouge, l'élément central du parc qu'on tente de détruire, a été mis sur pied par le gouvernement de Mike Harris. C'est Dalton McGuinty qui l'a intégré au plan de la ceinture de verdure et il faisait partie du plan officiel de M. Markham.

Ce qui se passe ici, c'est que les intérêts d'une circonscription menacent de compromettre l'intérêt public de 37 millions de Canadiens.

Le sénateur Massicotte : Donc, ce que vous dites, c'est que ces gens jouent un petit jeu, sans s'intéresser aux intérêts à long terme du Canada, et ce peut-être pour des raisons politiques, mais nous avons entendu les témoins. Certains sont venus ici. Ils m'ont semblé avoir les intérêts des Canadiens à cœur. Mais vous nous dites que non. Que ces gens sont... j'essaie de rester poli... qu'ils ont tout faux et qu'ils ont changé d'idée. Qu'ils ont une vision à court terme. Est-ce bien cela?

Mr. Robb: Here is what I would say: There are many good farmers and heritage farmers in Rouge Park. It's true that this land was expropriated by the government 45 years ago, and that's a nasty process. But this is 45 years later, and many of the heritage farmers have retired and moved away or bought bigger farms with the money they got from the federal government in the 1970s.

What has happened since then is that the land has been leased for approximately 40 to \$75 per acre, which now is only 20 to 30 per cent of the fair market value, and it's been leased out to a lot of people who are just influential and well-connected. They know the right people. If you go ahead with this, Parks Canada is new to this area. I'm not. In 2006, the Ontario Realty Corp, which used to manage this land, took a \$47 million lawsuit out against its own employees for fraud, breach of trust and improper land transactions. This area is replete with a lot of very nasty skeletons in the closet. As far as I'm concerned, what is happening now will eventually come out, and the main Canadian public will just be completely dismayed by what's happening.

You can renegotiate leases. You can be fair to heritage farmers, but you have developer consultants leasing land in the park right now. You have people who are multimillionaires leasing land at \$40 an acre. I am aware of a lease in Toronto for 500 acres and two three-bedroom houses that, in 2010, was \$1,870 a month. Two three-bedroom houses and 500 acres in Toronto.

Senator Massicotte: On that last point, which is a subsidiary point relative to fair market value of rents, we raised that issue with Parks Canada, and I'm sure you heard the testimony. They don't know the past, the history, but they assured us with certainty that they will ensure that all future rent negotiations are at market value. I gather that has not comforted you very much.

Mr. Robb: It doesn't comfort me in this way: Right now, only about 25 per cent of the parklands, which are all public lands — we're not talking about private lands. Mike Whittamore has private lands outside the park, and he may lease some lands in the park. We're talking about public lands. The public has access to less than a quarter of the public land in this park. If you do 30-year leases for all the farmland, currently about 66 or 70 per cent of the park is growing cattle corn for ethanol and soybeans for cattle feed. Mike Whittamore's is an exception. It's a private farm outside the park that grows pick your own and fresh produce.

There are a couple of other small operations, but this is where, when people come new, they really don't know the reality. The vast majority of the land in this park is growing cattle, corn and soybeans. So what you have is private farmers outside the park who are scraping to make a living because commodity prices fluctuate because there is a lot of overproduction, in some years, in corn and soybeans. You have people inside the park producing the same commodity at lease rates one fifth of what the fair market value is. The figures I'm using are from an agriculture

M. Robb : Voilà ce que je réponds : il y a beaucoup de bons agriculteurs, des agriculteurs qui sont dans le parc de la Rouge depuis longtemps. Il est vrai que le gouvernement a exproprié ces terres il y a 45 ans, ce qui est grave. Mais cela fait 45 ans et nombre des agriculteurs de l'époque sont maintenant à la retraite, ont déménagé ou ont acheté de plus grosses fermes avec l'argent qu'ils ont reçu du gouvernement fédéral dans les années 1970.

Depuis, on a loué les terres selon un tarif de 40 à 75 \$ par acre, ce qui ne représente que 20 ou 30 p. 100 de la juste valeur marchande, et on les a louées à des personnes d'influence bien branchées. Elles connaissent les bonnes personnes. Parcs Canada est nouveau dans cette région. Pas moi. En 2006, la Société immobilière de l'Ontario, qui gérait ces terres, a intenté une poursuite de 47 millions de dollars contre ses propres employés pour fraude, abus de confiance et transactions foncières inappropriées. Il y a plein de squelettes dans le placard. En ce qui me concerne, ce qui se passe aujourd'hui finira par être exposé au grand jour et la population canadienne sera consternée de voir cela.

On peut renégocier les baux, on peut se montrer juste envers les anciens agriculteurs, mais à l'heure actuelle, les locataires du parc sont des promoteurs consultants. Ce sont des multimillionnaires qui louent les terres à 40 \$ l'acre. À Toronto, il fallait payer 1 870 \$ par mois pour avoir 500 acres et une maison à deux ou trois chambres en 2010.

Le sénateur Massicotte : En ce qui a trait aux subventions et à la juste valeur marchande des baux, nous avons soulevé la question auprès de Parcs Canada, et je suis certain que vous avez entendu le témoignage de ses représentants. Ils ne connaissent pas le passé, l'histoire, mais ils nous assurent qu'à l'avenir, toutes les négociations relatives au loyer se feront selon la valeur du marché. Je comprends que cela ne vous rassure pas tellement.

M. Robb : Cela ne me rassure pas, pour la raison suivante : à l'heure actuelle, seulement environ 25 p. 100 des terres du parc, qui sont toutes des terres publiques... on ne parle pas des terres privées. Mike Whittamore est propriétaire de terres privées à l'extérieur du parc et il peut louer certaines terres dans le parc. On parle de terres publiques. Le public a accès à moins du quart des terres publiques du parc. En signant des baux de 30 ans pour toutes les terres agricoles... À l'heure actuelle, seulement 66 ou 70 p. 100 du parc est consacré à l'élevage du bétail, à la culture du maïs pour l'éthanol et à la culture du soja pour l'engraissement des bovins. Mike Whittamore est l'exception. Sa ferme privée se situe à l'extérieur du parc et offre l'autocueillette de même que des produits frais.

Il y a quelques autres petites entreprises du genre, mais les gens qui arrivent dans la région ne connaissent pas vraiment sa réalité. La grande majorité des terres du parc servent à l'élevage des bovins et à la culture du maïs et du soja. Ainsi, les agriculteurs privés à l'extérieur du parc peinent à gagner leur vie parce que le prix des produits varie en raison de la surproduction de maïs et de soja certaines années. Les agriculteurs qui se trouvent dans le parc produisent les mêmes produits, mais louent leur terre au cinquième de la juste valeur marchande. J'utilise les chiffres d'un

specialist with the Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs and from many online, available sources. I talked to the Transport Canada person who is in charge of this area, and he said that 90 per cent of leases on the federal land have been about \$40 an acre. He said new leases were higher than that.

Senator Griffin: I find it interesting. You quoted a letter to Minister McKenna from a former Scarborough—Rouge MPP, and there are five points in there as to why amendment 6(3) is necessary to support federal mandates and approved plans.

I'm puzzled as to why this can't be done within the whole management planning process that Parks Canada has been doing, is doing, will be doing on the site, as compared to having this amendment. Why can't this be achieved with what is being proposed in Parks Canada's management system?

Mr. Robb: Well, you already have a problem. In 2012, Peter Kent, the Minister of Environment, came forward and said, "We'll be setting up the Rouge National Urban Park stakeholder committee in the upcoming weeks." It's been five years now almost. I hear from Mike Whittamore that the farmers are being met with. We haven't been met with by Parks Canada. We're not part of that. This lease negotiation is premature until you have a park management plan, until you've protected the broad public interest.

If you don't reflect this in the legislation, like many things, you will reinvent the wheel. Parks Canada will be spending \$18 million a year to reinvent a wheel already created in management plans by the Ontario government over the last 27 years, with years and years of public and stakeholder consultation.

It's better to put it in the legislation because legislation is stronger. As a former vice chair of the environmental assessment board, I have seen what happens when legislation isn't clear and directive. You can end up with really serious problems with implementation and waste a lot of public time and money.

Senator Griffin: So I'm willing to grant you that there may have been a lot of public consultation when these agreements were reached. That's great, but, from my understanding, for instance, the farm community was not part of that. I could be wrong in that, but previous witnesses said that.

I come back —

Mr. Robb: If I could address that.

Senator Griffin: Sure, go ahead. Address that, and then I'm coming back to my point.

Mr. Robb: That's completely false. From 1990 to 1994, the Ontario Minister of Natural Resources had a four-year public planning process for the first Rouge Park plan. It was approved by cabinet. Farmers were at the table. Environmental people were

spécialiste du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales et de nombreuses sources en ligne disponibles. J'ai parlé au représentant de Transports Canada responsable de cette région, et il m'a dit que 90 p. 100 des terres fédérales sont louées à 40 \$; le prix est plus élevé dans le cas des baux récents.

La sénatrice Griffin : C'est intéressant. Vous avez cité la lettre d'un ancien député provincial de Scarborough—Rouge à l'intention de la ministre McKenna, dans laquelle il évoque cinq raisons pour lesquelles l'ajout du paragraphe 6(3) est nécessaire en vue d'appuyer les mandats fédéraux et les plans approuvés.

Je ne comprends pas pourquoi on ne pourrait pas y arriver par l'entremise du processus de planification de gestion de Parcs Canada plutôt que par l'entremise de cet amendement. Pourquoi ne pouvons-nous pas atteindre cet objectif par l'entremise du système de gestion de Parcs Canada?

M. Robb : On a déjà un problème : en 2012, le ministre de l'Environnement Peter Kent avait promis la mise sur pied d'un comité des intervenants du parc urbain national de la Rouge au cours des semaines suivantes. Cela fait maintenant près de cinq ans. Mike Whittamore dit qu'on rencontre les agriculteurs. Parcs Canada ne nous a pas rencontrés. Nous ne faisons pas partie du processus. Il est trop tôt pour négocier les baux. Il faut un plan de gestion et il faut protéger les intérêts publics.

Si l'on n'énonce pas cela dans la loi, comme de nombreuses autres choses, alors on ne fera que réinventer la roue. Parcs Canada dépensera 18 millions de dollars par année pour réinventer ce qui se trouve déjà dans les plans de gestion du gouvernement de l'Ontario depuis 27 ans, après des années de consultations auprès de la population et des intervenants.

Si c'est inscrit dans la loi, cela a plus de poids. En tant qu'ancien vice-président du conseil d'évaluation environnementale, j'ai vu ce qui se passait lorsque la loi n'était pas claire ou directive. On peut se retrouver avec de graves problèmes de mise en œuvre et ainsi gaspiller le temps et l'argent des contribuables.

La sénatrice Griffin : Je conviens qu'il y a eu de nombreuses consultations publiques associées à la signature de ces accords. C'est très bien, mais d'après ce que je comprends, la communauté agricole n'a pas été consultée, par exemple. Je me trompe peut-être, mais c'est ce qu'ont dit certains témoins.

J'aimerais revenir...

M. Robb : Est-ce que je peux répondre à cela?

La sénatrice Griffin : Bien sûr, allez-y. Je reviendrai à mon point ensuite.

M. Robb : C'est complètement faux. De 1990 à 1994, le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario a réalisé un processus public de planification sur quatre ans pour le premier plan du parc de la Rouge. Le plan a été approuvé par le cabinet.

at the table. Community groups were at the table. All governments were at the table.

From 1997 to 2001, under the Mike Harris Conservative government, provincially, there was another four- to five-year public planning process with farmers, all stakeholders, environmentalists, municipalities, provincial and federal government at the table. That plan came up with the Little Rouge ecological corridor, extending from the lake to the moraine. Subsequently, the town of Markham did an official plan amendment to put that Little Rouge ecological corridor in their official plan. Subsequently to that, the provincial government had a two-year negotiation with stakeholders and the public to create the greenbelt plan. Subsequent to that, there was the Little Rouge corridor management plan for two years.

There have been millions and millions of public taxpayer dollars spent on stakeholder and public consultation. There were scientists involved. These plans were legally approved under provincial legislation, municipal Planning Act legislation.

What is happening here is that the Rouge is in a chrysalis now. It was a caterpillar with too many legs. It is in a chrysalis, and people who have been leasing public land in this park for a quarter of the fair market rate are trying to clip the wings before it can become a butterfly.

Senator Griffin: That's great. Thank you for clarifying. It is an impressive amount of stakeholder involvement in negotiating those agreements and getting to that level. However —

Mr. Robb: They're not agreements; they're legislation and plans.

Senator Griffin: Legislation and plans that are in place, but you're not convincing me why it needs to be included in this bill. Those are great things. I'm sure they will be very useful as a jumping-off point for Parks Canada to inform the process that they will be going through. They're not starting from scratch as a result. I think that's terrific. Thank you for your viewpoint.

Senator Massicotte: Mr. Robb, the other member of your panel was Mr. Whittamore, who you referred to. Mr. Whittamore, we're talking about detailed market knowledge relative to rates. You're in the marketplace. You seem informed. How do you respond to the allegation of a sweetheart deal for insiders and the rents being paid for those acres?

Mr. Whittamore: Well, Jim has said that we're paying either a quarter or a fifth of the market rate. Up until five years ago on land, my rate was \$50 an acre for the land we rent. It got bumped within one year to \$80 an acre. Even at \$50, I'm paying only a fifth of the market rate? He's trying to say the land rate should be \$250 an acre. I doubt that in Ontario, except maybe in

Les agriculteurs y ont participé, tout comme les environnementalistes et les groupes communautaires. Tous les gouvernements y ont participé.

De 1997 à 2001, sous le gouvernement conservateur de Mike Harris, on a réalisé un processus public de planification sur cinq ans avec les agriculteurs, les intervenants, les environnementalistes, les municipalités et le gouvernement fédéral. On a ainsi établi le corridor écologique du Little Rouge, qui s'étend du lac à la moraine. Ensuite, la ville de Markham a apporté une modification à son plan officiel afin d'y intégrer le corridor écologique du Little Rouge. Par la suite, le gouvernement provincial a négocié pendant deux ans avec les intervenants et la population en vue de créer le plan de la ceinture de verdure. Enfin, on a négocié le plan de gestion du corridor du Little Rouge pendant deux ans.

On a dépensé des millions de dollars des contribuables pour des consultations avec les intervenants et la population. Des scientifiques ont pris part au processus. Ces plans ont été approuvés en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire de la province.

En fait, la Rouge est comme une chrysalide. C'était une chenille qui avait trop de pattes. C'est maintenant une chrysalide et les gens qui louaient les terres au quart de leur juste valeur marchande tentent de lui couper les ailes avant qu'elle ne devienne un papillon.

La sénatrice Griffin : C'est très bien. Merci de cette précision. C'est un nombre impressionnant d'intervenants qui participent à la négociation de ces accords en vue d'atteindre ce niveau. Toutefois...

M. Robb : Ce ne sont pas des accords; ce sont des lois et des plans.

La sénatrice Griffin : Il y a des lois et des plans en place, mais vous n'arrivez pas à me convaincre d'intégrer cet amendement au projet de loi. Ce sont des éléments très intéressants. Je suis certaine qu'ils constitueront un bon point de départ pour orienter le processus de Parcs Canada. Il ne partira pas de zéro. Je crois que c'est excellent. Merci de nous avoir fait part de votre point de vue.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Robb, nous avons entendu M. Whittamore tout à l'heure, à qui vous avez fait référence. Monsieur Whittamore, nous parlons des connaissances détaillées du marché et des taux. Vous faites partie du marché. Vous me semblez informé. Que répondez-vous à la thèse d'une entente de faveur avec les personnes à l'interne et à ce qu'on dit à propos du loyer versé pour ces acres?

M. Whittamore : Jim a dit que nous payions le quart ou le cinquième du prix courant. Jusqu'à il y a cinq ans, nous payions 50 \$ par acre pour louer nos terres. En l'espace d'un an, ce taux est grimé à 80 \$ par acre. Même à 50 \$, je paie seulement le cinquième du taux du marché? Il essaie de dire qu'on devrait payer 250 \$ par acre. Je doute que ce soit le cas en Ontario, à

southwestern Ontario on well-drained soil with 400, 500, maybe 600 more heat units than what we have. That someone would be paying \$250 an acre is simply not true.

The OFA has been doing a study to find out what market rates are and should be in our area, and it's somewhere between \$50 and \$80 an acre. You can charge \$250 an acre, but unless you have the productivity in corn and soybeans, and despite what Jim says, the traditional rotation is corn, soybeans and wheat. The last couple of years there has been a lot of wheat. If you look around now, there are hundreds of acres of wheat put in. It is actually a three-year rotation.

To be clear, the corn is not just used for ethanol; it's used for food production. There has been this notion over the years that somehow — they used to call it that we were growing export crops. None of the corn is exported out of this province. There are 14 million people who live here. It's all consumed. In fact, we're a net importer of corn. It is used for ethanol, but we didn't set up the ethanol. We're responding to the marketplace.

As far as soybeans, yes, they are fed to animals, but people consume chicken, fish, beef and pork. We're not exporting the soybeans. Tofu. Soybeans are used for a lot of different things, but they're used for human consumption. It is being consumed within the province.

Senator Massicotte: Any final comments, Mr. Robb?

Mr. Robb: Yes. The figures I'm quoting are based on a scientist from the Ontario Minister of Agriculture. I can give you the quotation.

I also checked the United States figures for a similar latitude. We are looking at these issues of fair trade and competition. In the United States, the figures are published county by county, and the figures for similar land in a similar latitude with similar heat units in the United States are about C \$250 to \$300 per acre.

Senator Massicotte: Maybe he's wrong. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, witnesses. We appreciate two good presentations and some good questions and answers.

Yesterday I put a motion forward that we would sit Tuesday, May 30, so we can hear from two more witnesses on this bill and then do clause by clause. Hopefully that passes today. We'll see what takes place.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

l'exception peut-être des terres bien drainées du sud-ouest de l'Ontario qui comptent 400, 500 et peut-être même 600 unités thermiques de plus que les nôtres. Il est tout simplement faux de prétendre qu'on devrait payer 250 \$ par acre.

L'OFA a fait une recherche pour déterminer les taux du marché actuels et ce qu'ils devraient être dans la région, et c'est autour de 50 à 80 \$ par acre. On peut demander 250 \$ par acre, mais à moins d'être productif dans le maïs et le soya... Malgré ce que dit Jim, la rotation traditionnelle comprend le maïs, le soya et le blé. On a cultivé beaucoup de blé au cours des dernières années. Si vous regardez les champs, vous verrez des centaines d'acres de blé. On fait une rotation aux trois ans.

Je tiens à préciser que le maïs ne sert pas seulement à produire l'éthanol; il sert aussi à la production alimentaire. Au fil des années, on a pensé que d'une certaine façon... certains disaient qu'on exportait les cultures. Le maïs ne sort pas de la province. Il y a 14 millions de personnes qui vivent ici. On consomme tout le maïs. En fait, nous sommes un importateur net de maïs. On s'en sert pour faire l'éthanol, mais nous n'avons pas créé cette demande. Nous répondons à la demande du marché.

En ce qui a trait au soya, oui, on le donne à manger aux animaux, mais les gens mangent du poulet, du poisson, du bœuf et du porc. Nous n'exportons pas le soya. Il y a le tofu. Le soya sert à de nombreuses fins, mais il sert à la consommation humaine. On le consomme dans la province.

Le sénateur Massicotte : Avez-vous un commentaire final, monsieur Robb?

M. Robb : Oui. Les chiffres que j'ai présentés proviennent d'un scientifique du ministère de l'Agriculture de l'Ontario. Je peux vous donner la citation.

De plus, j'ai consulté les chiffres des États-Unis pour des latitudes similaires. Nous nous penchons sur la question du commerce équitable et de la concurrence. Aux États-Unis, les statistiques sont publiées par comté et l'on parle d'environ 250 à 300 \$ canadiens par acre pour des terres et des latitudes similaires, avec des unités thermiques similaires également.

Le sénateur Massicotte : Il se trompe peut-être. Merci beaucoup.

Le président : Je remercie tous les témoins de leur présence. Nous avons entendu deux bons exposés, de même que de bonnes questions et réponses.

Hier, j'ai présenté une motion voulant que nous siéjions le mardi 30 mai, pour que nous puissions entendre deux autres témoins au sujet de ce projet de loi puis passer à l'étude article par article. J'espère qu'elle sera adoptée aujourd'hui. Nous verrons ce qui se passera.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

APPEARING

Tuesday, May 16, 2017

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change.

WITNESSES

Tuesday, May 16, 2017

Parks Canada Agency:

Daniel Watson, Chief Executive Officer;

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park;

Rachel Grasham, Director, Policy, Legislative and Cabinet Affairs.

Thursday, May 18, 2017

Canadian Parks and Wilderness Society:

Janet Sumner, Executive Director, Wildlands League.

Whittamore's Farm:

Mike Whittamore, Owner (by video conference).

Friends of the Rouge Watershed:

Jim Robb, General Manager (by video conference).

Parks Canada Agency:

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park.

COMPARAÎT

Le mardi 16 mai 2017

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

TÉMOINS

Le mardi 16 mai 2017

Agence Parcs Canada :

Daniel Watson, chef de la direction;

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge;

Rachel Grasham, directrice des politiques, affaires législatives et du cabinet.

Le jeudi 18 mai 2017

Société pour la nature et les parcs du Canada :

Janet Sumner, directrice générale, Wildlands League.

Whittamore's Farm :

Mike Whittamore, propriétaire (par vidéoconférence).

Friends of the Rouge Watershed :

Jim Robb, directeur général (par vidéoconférence).

Agence Parcs Canada :

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge.